هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 127 18 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 21-LUNDI 22 AOUT 1977

EN CORSE

Le projet de voyage de M. Giscard d'Estaing est accueilli favorablement

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pés.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le maréchal Tito fidèle à lui-même

La visite officielle que le maréchal Tito vient d'effectuer à Moscou a dû soulever une certaine amertume parmi les dirigeants soviétiques. Une fois de plus, le père fondateur de la révolution yougoslave a su, en effet, tenir tête aux prétentions de Moscou et ne rien renier de ce qui fait l'originalité de son régime. Un paragraphe du communiqué final, publié vendredi soir, résume fort bien cet acquis auquel on tient tant à Belgrade. C'est celui où les deux parties réaffirment la nécessité de « respecter strictement les principes de la souveraineté, de l'indépendance, de la non-ingérence dans les affaires intérieures ».

Ce rappel, cependant, n'est pas nouveau : à chaque rencontre soviéto-yougoslave, les représentants de Belgrade tiennent à mentionner la spécificité de leur position. Ce qui est plus étonnant, c'est que les Soviétiques aient été obligés, sans doute pour éviter un incident, d'accepter que mention soit faite dans le communiqué d'un « devoir » qui leur répugne fort : celui « de respecter les intérêts, expériences et pratiques de chaque parti, reflétant les particularités historiques et nationales de chaque pays, de respecter l'autonomie et la liberté de choix, la diversité des voies de développement socialiste et la coopération internationaliste volontaire entre camarades ». Ce langage, quelque peu hermétique pour le non-initié, mais fort clair pour les idéologues sourcilleux du Kremlin, est en effet celui des « eurocommunistes », ces hétérodoxes du mouvement communiste international.

Les promesses, même écrites et dûment paraphées, ne constituent pourtant pas des garanties bien solides. M. Santiago Carrillo, le plus engagé des eurocommunistes, en sait quelque chose, qui se voyait accuser il y a quelques mois par les Soviétiques de collusion avec l'impérialisme en dépit des engagements de non-agression verbale souscrits par Moscou, lors de la conférence des partis communistes européens qui a eu lieu l'an dernier à Berlin-Est. Pour bien montrer au maréchal Tito — coupable d'avoir volé au secours de M. Carrillo lors de sa mise en cause par le Kremlin — où vont ses préférences, M. Brejnev a d'ailleurs eu recours à un curieux stratagème : il n'a pas craint d'interrompre ses entretiens avec le chef d'État yougoslave pour recevoir avec une grande chaleur M. Alvaro Cunhal, le chef du parti communiste portugais, qui est sans doute le meilleur défenseur des vues de Moscou parmi les communistes ouest-européens. M. Brejnev a également profité de ses « adieux officiels » au chef d'État yougoslave pour souligner encore le caractère essentiellement protocolaire de leur rencontre : de nombreux dirigeants soviétiques — notamment MM. Kossyguine, Andropov, Koulakov, Mazourov — n'étaient pas présents vendredi à l'aéroport au départ du maréchal Tito — comme à son arrivée — alors qu'ils étaient bien à Moscou puisque, quelques minutes plus tard, ils saluaient M. Brejnev repartant poursuivre en Crimée ses vacances un moment interrompues.

Aujourd'hui comme hier, les relations soviéto-yougoslaves sont placées sous le signe de l'ambiguïté. Chaque partie louvoie, compose, ruse, en n'ayant qu'une préoccupation : le grand âge du maréchal Tito et sa succession. En attendant l'événement, qui pourrait donner lieu à bien des manœuvres, chacun essaie de sauvegarder l'essentiel de ses intérêts : Moscou, l'apparence de rapports « fraternels » et le renforcement des liens économiques et commerciaux ; Belgrade, la reconnaissance de son droit — et de celui des autres — à l'indépendance et au non-alignement. Voilà pourquoi le maréchal Tito, après s'être reposé quelques jours sur les bords du lac Baïkal, s'envolera le 24 août pour Pyongyang avant de se rendre à Pékin. Deux escales dont, bien sûr, la presse soviétique n'a toujours pas informé ses lecteurs...

Le néo-nazisme en Allemagne

M. Brandt exprime son inquiétude dans une lettre au chancelier Schmidt

Un désaccord vient apparemment d'éclater au sein du parti social-démocrate ouest-allemand entre le chancelier Helmut Schmidt et le président du parti, M. Willy Brandt, au sujet de l'activité des groupes néo-nazis.

La Service de presse politique et parlementaire, d'orientation social-démocrate, a publié le 18 août le texte d'une lettre adressée par M. Willy Brandt au chancelier Schmidt, et dans laquelle l'ancien chef du gouvernement s'inquiétait de la multiplication, à visage découvert, des activités néo-nazies.

Un porte-parole du gouvernement de Bonn a répliqué, le 19 août, que les reproches selon lesquels les agissements d'extrême droite n'étaient pas suffisamment surveillés par les services compétents « ne sont pas justifiés ».

La lettre écrite par M. Brandt remonte au 19 juillet dernier, mais ni son auteur ni son destinataire n'avaient jusqu'à présent jugé utile d'en faire publiquement état. Sa publication, au lendemain de l'évasion d'un hôpital militaire, à Rome, de l'ancien colonel SS Herbert Kappler, condamné en 1948 à la prison à vie pour le massacre, en 1944, de trois cent trente-cinq otages, n'est évidemment pas due au hasard. Tout porte à croire, au contraire, que certains milieux, au sein du parti social-démocrate, y ont vu l'occasion d'attirer opportunément l'attention sur les agissements néo-nazis en Allemagne fédérale.

Des symboles et des théories qui incitent à la haine

Dans sa lettre au chancelier Schmidt, M. Willy Brandt demandait au gouvernement fédéral de se saisir de ce problème « *de la manière qu'il jugera appropriée* ». Il poursuivait : « *Les responsables au niveau municipal portent moins d'attention aux dangers d'origine néo-nazie qui nous menacent qu'aux dangers présentés par l'extrémisme de gauche.* » Précisant ses inquiétudes, M. Brandt notait que les activistes d'extrême droite « *arborent ouvertement des symboles nazis, militent pour des théories qui incitent à la haine des minorités, et combattent sans aucune pudeur l'ordre démocratique libéral de la République fédérale* ».

M. Brandt faisait état de nombreuses lettres de protestations adressées ces derniers temps au comité directeur du S.P.D. au sujet de rencontres d'anciens camarades de guerre ou de groupes politiques d'extrême droite.

Cependant l'affaire Kappler continue de susciter des remous en Italie et en Allemagne. A Soltau, la petite ville de Basse-Saxe où réside habituellement l'épouse de Kappler, quelque cinq cents personnes, pour la plupart des jeunes, ont manifesté, vendredi, contre l'ancien SS à l'appel de groupes antifascistes et communistes.

A Rome, nous indique notre correspondant, un député socialiste, M. Accame, président de la commission de la défense de la Chambre des députés, n'a pas exclu que les services secrets italiens aient pu jouer un rôle dans l'évasion de Kappler. Le commandant en chef des carabiniers a déclaré, pour sa part, qu' « *une organisation est intervenue de l'extérieur pour permettre la fuite* » de l'ancien nazi.

Divergences entre les Khmers rouges ?

L'équipe dirigeante de Phnom-Penh aurait été remaniée

Tandis que le nombre des Cambodgiens quittant leur pays ne cesse de diminuer en raison du renforcement du contrôle des frontières, certaines informations font état de conflits au sein de l'équipe dirigeante. Le général Kriangsak Chamanand, commandant adjoint des forces armées thaïlandaises, a assuré, le vendredi 19 août, qu'une « tentative de coup d'État » a eu lieu en février dernier à Phnom-Penh. La répression aurait été sanglante et aurait profondément bouleversé la composition de l'équipe dirigeante des Khmers rouges.

Selon le général thaïlandais, le premier ministre, M. Saloth Sar, plus connu sous le nom de Pol Pot, serait devenu président de l'assemblée populaire tandis que M. Khieu Samphan, le chef de l'État, ainsi que M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, auraient été dépossédés d'une partie de leurs pouvoirs.

Le secret est toujours érigé en système de gouvernement au « Kampuchéa démocratique ». La « résistance » semble pratiquement démantelée, bien qu'on ait laissé entendre récemment à Hanoï qu'une certaine insécurité continuait à régner dans l'est du pays. Les responsables khmers s'opposant toujours à la venue des observateurs occidentaux et se cantonnant dans un silence têtu, force est, pour se faire une idée de la nouvelle réalité, de se baser sur les rares informations qui filtrent à travers la frontière et sur quelques textes officiels.

La Constitution de 1976 a institutionnalisé la collectivisation totale de la société. Le système repose presque exclusivement sur l'agriculture, après les traumatismes provoqués par l'envoi forcé à la campagne de plusieurs millions de personnes, par la « *répression des responsables de l'ancien régime* » en 1975, par l'épidémie de choléra de 1976 et par la sous-alimentation. On parle de plusieurs centaines de milliers de morts...

« Du dessert trois fois par mois »

Parlant le 17 avril dernier, à l'occasion du deuxième anniversaire de la victoire, le chef de l'État khmer, M. Khieu Samphan, affirmait : « *La malaria pose moins de problèmes que les années précédentes. Notre régime alimentaire est adéquat, nos travailleurs bénéficient d'un temps de repos suffisant, nos médicaments sont devenus plus nombreux en quantité. Nous avons mis en œuvre un programme de lutte contre la malaria. C'est pourquoi la récolte de cette année a été faite par la quasi-totalité de notre main-d'œuvre. Nous avons pu récolter rapidement, contrairement à l'année dernière.* »

M. Khieu Samphan reconnaît donc le manque de nourriture et de repos, les graves conséquences de la malaria sur la production de riz, principale nourriture de la population et éventuelle source de devises.

Le chef de l'État a aussi assuré que « *les paysans pauvres et moyens pauvres étaient satisfaits* », et qu'il en va de même des « *paysans moyens* ». « *De plus*, a-t-il ajouté, *les membres des autres classes sociales originaires de Phnom-Penh qui sont aussi patriotes voient maintenant plus clairement que cette administration suit une ligne correcte, hautement patriotique et indépendante.* »

M. Khieu Samphan a indiqué qu' « *il y a du dessert trois fois par mois* », et que « *trois, deux et demi ou deux petites boîtes de conserve de riz sont attribuées chaque jour à chaque personne* ».

Selon les réfugiés, la ration réelle serait cependant souvent moindre. La situation sanitaire semble s'être améliorée, du moins dans certains secteurs, et des Khmers ayant récemment fui leurs pays ont déclaré avoir vu, pour la première fois, deux ou trois sortes de médicaments modernes — et non plus traditionnels — dans les coopératives. Des commandes de médicaments contre la malaria ont d'ailleurs été passées à Hongkong pour plus de 2 millions de francs en 1976.

Il n'existe qu'un système de scolarisation rudimentaire à mi-temps, combinée avec la participation aux travaux agricoles. M. Khieu Samphan se réjouit de voir les enfants délaisser les avions, autos et jouets importés pour surveiller troupeaux et volaille, apprendre à connaître les différents types de riz, ramasser les engrais naturels. L'éducation technique s'effectue sur le tas : l'enseignement secondaire et supérieur n'a pas encore été reconstitué.

Depuis un an, les villages ont « sélectionné » leurs « plus dignes fils » pour les envoyer sous les drapeaux. Là, pendant parfois un an, les enfants sont astreints au travail manuel, à l'agriculture, avant de se voir donner une arme récompensant leur qualité de prolétaire !

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 3.)

La hausse des prix est restée forte en juillet

Juillet n'aura pas apporté à M. Barre le premier signe tangible d'une décélération des prix de détail. L'indice officiel ne sera pas publié avant une semaine, les calculs effectués par l'INSEE n'étant pas encore terminés ; mais il semble que la hausse se serait située entre 0,8 % et 0,9 % (comme en mai et juin), ce qui correspond à un taux annuel d'inflation compris entre 10 et 11,5 %.

Aucune indication n'a jusqu'à présent été fournie par le gouvernement. Des « informations », diffusées par la presse écrite, parlée ou télévisée, ont laissé prévoir un bon résultat pour juillet : hausse de 0,5 % environ (contre 0,8 % en juin et 0,9 % en mai). En fait, les relevés des enquêteurs dans les magasins sont traités deux fois de suite par les services informatiques de l'INSEE : d'abord vers le 15 du mois, puis quelques jours plus tard, pour corriger les erreurs de programmation. Or on se trouve « entre les deux tours » et, d'après nos informations, c'est au contraire une forte hausse qu'aurait notée l'ordinateur pour juillet : entre 0,8 et 0,9 %.

S'il en était bien ainsi — ce qui paraît probable, — aucun progrès apparent n'aurait été enregistré depuis le début de l'année dans la lutte contre l'inflation, à l'exception du mois de janvier dont le résultat exceptionnellement bon (0,3 %) était artificiel puisque dû à la baisse de la T.V.A. et au maintien — de fait — du blocage de la plupart des prix. Juillet reste exactement dans la tendance des hausses mensuelles enregistrées depuis un an (entre 0,8 % et 0,9 % par mois).

Le mauvais résultat de juillet s'explique surtout par la hausse des « services » qui, après avoir relativement peu augmenté en juin (0,5 %), ont fait un « bond » très important.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 15.)

La Tchécoslovaquie neuf ans après l'intervention soviétique

LA RÉSISTANCE A LA « NORMALISATION »

Il y a neuf ans, le 21 août 1968, les troupes soviétiques et celles de quatre autres pays du pacte de Varsovie entraient en Tchécoslovaquie. Ainsi prenait brutalement fin l'expérience du « printemps de Prague », menée depuis le mois de janvier précédent par le parti communiste tchécoslovaque.

Depuis, la « normalisation » a fait son chemin. L'éphéméride de l'hebdomadaire culturel du P.C.T., « Tribuna », relève cette semaine que le 21 août est la date anniversaire de la naissance, il y a quatre-vingt-quinze ans, d'un « éminent savant électronicien soviétique, A. Tchenychev ». A Pékin, en revanche, « le Quotidien du peuple » a comparé l'intervention soviétique de 1968 à l'invasion nazie du printemps 1939.

Toutefois, la normalisation se heurte toujours, dans de larges secteurs de la population, à une opposition résolue, comme l'a démontré la publication, au début de l'année, du manifeste de la Charte 77.

par MANUEL LUCBERT

L'Institut du marxisme-léninisme de Prague va être supprimé. Son directeur, le Dr Vanek, serait considéré par le régime comme « *politiquement peu sûr* » : deux membres de son personnel ont signé la Charte 77.

Voilà donc les tenants les plus orthodoxes du dogme contraints, après neuf ans de « normalisation », de « *nettoyer* » le temple où était énoncée la doctrine. Les dignitaires ne peuvent même plus faire confiance à leurs prêtres et le pouvoir ne peut plus s'appuyer que sur la désillusion et la résignation !

Dans un article publié au mois de mai dernier dans la revue *Listy*, M. Zdenek Mlynar, ancien dirigeant du « printemps de Prague », aujourd'hui exilé à Vienne, expliquait qu'après l'occupation soviétique de 1968, les Tchécoslovaques n'avaient trouvé d'issue que dans une sorte d' « accord » avec le parti : en échange de l'acceptation dans la sphère publique du rituel exigé par le pouvoir, celui-ci donnait la possibilité de mener une vie tranquille et sans secousse. M. Mlynar ajoutait que cet « accord » reposait évidemment sur la peur et qu'il n'avait rien à voir avec la morale.

La Charte 77 et la campagne menée contre elle ont bouleversé ces données. Elles ont atteint cette base sociale « normalisée » par le pouvoir politique. Lancée par des hommes de conviction voulant réintroduire la morale « *tout simplement pour que l'homme soit l'homme* », comme le disait avec sa sérénité habituelle le professeur Patocka, la Charte a révélé, neuf ans après l'invasion, la résistance d'une large partie de la population et les faiblesses chroniques du régime.

La violence même de la campagne de propagande contre « *les naufragés et les imposteurs* » a justifié en quelque sorte l'action des signataires de la Charte. La répression de ceux qui rappelaient les dirigeants au respect de leurs propres lois est apparue clairement comme la punition d'un délit d'opinion. Faute très grave : les « chartistes » ont exercé sans en demander la permission leur droit à exprimer leurs opinions et leurs croyances.

Depuis lors, des responsables de la Charte, comme M. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères, ou M. Frantisek Kriegel, ancien président du Front national, vivent sous le régime de la liberté surveillée sans y avoir été condamnés par quelque tribunal que ce soit. Des policiers font littéralement le siège de leur maison, allant parfois jusqu'à s'installer sur le palier des appartements. La méthode n'est pas nouvelle : elle a été employée pendant des années par le régime d'avant 1968 contre les évêques catholiques. D'autres « chartistes », des intellectuels, comme M. Mlynar, ou le professeur Krejci, ou des ouvriers — trois travailleurs originaires d'Ostrava sont arrivés ces jours-ci à Vienne, — ont pris le chemin de l'exil. D'autres suivront : leur qualité de « chartistes » les rend suspects aux yeux du pouvoir, même pour exercer un emploi de gardien de nuit.

A la faveur de ce mouvement s'est toutefois opéré un changement fondamental. C'est encore M. Zdenek Mlynar qui note que « *la nécessité de la démocratie concrète a été comprise par les communistes et les marxistes exclus de la couche des privilégiés et rejetés dans le monde des travailleurs de ce pays* ». Constatation intéressante de la part d'un homme qui, en 1968, s'était fermement opposé à la réapparition d'un parti social-démocrate en Tchécoslovaquie.

Les communistes d'Europe occidentale paraissent eux aussi avoir mieux saisi à la lumière des événements de Prague les exigences d'un socialisme qui réconcilierait enfin la justice et la liberté. C'est là une grande victoire des « chartistes », même si elle est encore fragile. Mais plus importante encore pour les défenseurs des droits civiques a été la vague de solidarité en Europe de l'Est, qui a atteint des pays comme la Roumanie, jusque-là épargnés par la contestation. C'est assez pour les rendre fort dangereux aux yeux de Moscou.

AU JOUR LE JOUR

ARTICLES DE PARIS

Les pacifistes, qui ignorent tout de la politique, ne cessent de reprocher à la France ses ventes d'armes à l'étranger. Cette incompréhension appelait une fois pour toutes une explication, que M. de Guiringaud vient fort opportunément de fournir : la France, a-t-il dit, regardera de près avant d'envoyer des armes à la Somalie, parce que ce pays risque de s'en servir contre l'Éthiopie et le Kenya. Ce qui signifie que la France ne livre des armes qu'à condition que ses clients ne s'en servent pas pour faire la guerre. Aussi les pacifistes devraient-ils être comblés.

Du reste, c'est le rôle traditionnel de la France de vendre des articles de fantaisie qui ne servent que pour le plaisir des yeux, et que l'on appelle dans le monde entier les articles de Paris.

HERBERT LAMM.

LA MORT DE GROUCHO MARX

Le gai ravage

Le plus célèbre des Marx Brothers, Groucho Marx, est mort vendredi 19 août, à l'hôpital Cedars-Sinaï de Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

L'homme à l'habit à queue-de-pie, légèrement penché en avant, l'air de toujours chercher quelque chose, un billet de 10 dollars tombé à terre ou une paire de jolies jambes, une couche de fard en guise de moustache et un gros cigare à la main, était né au milieu des taudis de Manhattan, d'un père tailleur, d'origine alsacienne, et d'une mère passionnée de spectacle et fille d'un prestidigitateur allemand. Avec ses frères Léonard et Adolph, qui reçurent plus tard, au cours d'une partie de poker, les surnoms de Chico et de Harpo, Julius « Groucho » Marx passa son enfance, comme l'a écrit Harpo, « *au milieu d'un petit groupe de juifs, écrasé au nord par les Irlandais et au sud par les Allemands* ». Harpo, le mime mystérieusement innocent, le harpiste qui ne savait pas lire les notes, mais utilisait génialement son instrument, rapporta dans ses souvenirs (1) que les Marx, alors, déménageaient « *continuellement, poursuivis par les expulsions, les saisies-arrêts et l'œil furieux des propriétaires. Les Marx étaient pauvres à cette époque, et même, on peut bien l'avouer, très pauvres. Nous étions toujours affamés et, en plus, très nombreux* ».

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 15.)

(1) *Harpo parle*, par Harpo Marx.

AFRIQUE

Après l'incident de Dar-Es-Salaam

M. de Guiringaud se félicite d'avoir pu « dissiper les malentendus » à Nairobi, à Lusaka et à Maputo

Rentré vendredi soir 19 août à Paris après avoir écourté son voyage en Afrique orientale en raison de l'attitude des autorités tanzaniennes, M. de Guiringaud a assuré à son arrivée que l'ensemble de sa mission avait eu un résultat « hautement positif » *en dépit de cet incident.*

Le ministre des affaires étrangères s'est félicité « d'avoir pu expliquer la position de la France à Nairobie, à Lusaka et à Maputo, dissiper les malentendus et tuer définitivement quelques légendes malsaines ».

Assurant que son attitude à Dar-Es-Salaam ne tenait pas « à l'amour-propre d'un ministre mais à la dignité de la France », *M. de Guiringaud considère que* « l'incident est clos ».

Pour sa part, le président Nyerere a déclaré, vendredi, que la Tanzanie « continuera à protester contre ceux qui aident l'Afrique du Sud à se doter d'armes nucléaires, et c'est la raison qui a provoqué le départ de M. de Guiringaud ».

M. Mugabe, coprésident du Front patriotique rhodésien, a assuré, dans une interview au Matin, « avoir le sentiment que la France veut changer de politique en Afrique australe ».

La France a « viré sa cuti »

Le changement de cap de la France, qui a cessé de miser sur les régimes blancs d'Afrique australe, a été trop rapide pour que certains Africains ne se *posent pas de questions et n'y* voient pas une simple habileté tactique. C'est ce qui explique les ennuis de M. de Guiringaud. Pourtant, le choix est fait et, comme on disait pendant la guerre d'Algérie, la France a *« viré sa cuti »*. Les contacts que M. de Guiringaud a eus, notamment à Lusaka et à Maputo, avec les dirigeants des mouvements de libération, confirment cette nouvelle orientation.

Aujourd'hui, des trois territoires contrôlés par une minorité blanche : Rhodésie, Namibie et Afrique du Sud, c'est dans le premier que le pourrissement est le plus avancé. Il risque de *conduire à une guérilla généralisée*. Le régime de M. Ian Smith est illégal et ne se maintient que par la force. Il n'a jamais été reconnu par la France et est condamné par l'ensemble de la communauté internationale. Il n'y a donc pas de raison particulière de le ménager.

Il n'est pas question que le gouvernement français appuie matériellement la lutte armée contre les régimes blancs. Il accroîtra cependant l'aide humanitaire qu'il accorde déjà aux *mouvements de libération*. M. de Guiringaud l'a confirmé en quittant Maputo jeudi. Il donnera aussi à ces mouvements un certain appui politique. Quelle que soit l'idéologie qu'ils professent, ces mouvements sont — estime le ministre — nationalistes avant tout, et se tournent vers l'Est uniquement parce que *c'est là qu'ils trouvent le plus* ferme appui. Le même phénomène s'est produit dans la plupart des guerres de décolonisation. Il dépend avant tout des Occidentaux qu'ils ne soient pas rejetés vers le monde communiste.

Il n'est pas douteux que le ministre français a été séduit par la personnalité de M. Robert Mugabe, qu'il a rencontré mercredi. Chef de la fraction la *plus intransigeante du ZANU* qui, avec le ZAPU, forme le *« front patriotique »* du Zimbabwe (Rhodésie), M. Mugabe ne distingue pour le moment d'autre voie pour atteindre son objectif que la lutte armée. Il est néanmoins apparu au ministre français comme un esprit méthodique, résolu et réaliste, sachant distinguer l'essentiel de l'accessoire. Jusqu'à présent, le gouvernement *français avait ignoré* M. Mugabe, qui, contrairement à d'autres chefs nationalistes africains, n'a jamais été reçu à Paris par des officiels. Il est probable que cette lacune sera prochainement comblée. En tout cas, le gouvernement français fera son possible pour que ce que dit M. Mugabe soit écouté en Occident.

L'essentiel, aujourd'hui, pour M. Mugabe, est que le maintien de l'ordre en Rhodésie ne reste pas sous le contrôle direct ou indirect des Blancs. Le point *litigieux dans le plan de* M. Owen, secrétaire au Foreign Office, tel qu'il est connu, porte *sur le commandement de la* force publique. S'il est confié à un haut commissaire britannique, comme le propose M. Owen, ne restera-t-il pas aux mains de M. Smith par personne interposée ? C'est ce que pense M. Mugabe, pour qui cette question commande tout le reste.

Cependant, à supposer que certains éléments du plan Owen soient acceptables pour les Africains, il resterait à le faire admettre aux Blancs de Rhodésie. Il suffirait sans doute de sanctions économiques sérieuses *(embargo sur le pétrole, coupure des télécommunications)* pour l'amener à composer. Pour être efficaces, ces sanctions devraient aussi porter sur l'Afrique du Sud, dans la mesure où c'est d'elle que dépend la survie de la Rhodésie. C'est ce que les Africains ont répété à satiété à M. de Guiringaud, qui, sans *doute, n'était pas éloigné* de partager cette opinion. Une proposition en ce sens sera très certainement au centre des discussions des Nations unies en septembre.

Le cas de la Namibie, placée sous mandat de l'ONU et abusivement accaparée par l'Afrique du Sud, et où ne réside pas de forte communauté blanche, apparaît comme relativement plus facile à régler. Le ministre *français ne désespère pas que*, les Nations unies aidant, une solution apparaisse en 1978.

Reste, enfin, l'Afrique du Sud elle-même, qui, tôt ou tard, se trouvera dans une situation inextricable si ses dirigeants ne profitent pas du répit qui leur est laissé pour organiser équitablement la participation de la majorité noire à la vie publique.

MAURICE DELARUE.

Des réactions à l'étranger...

THE GUARDIAN (Londres, libéral) : un « affront » à l'Arc de triomphe !

« *Exprimer une désapprobation verbale de la politique étrangère française directement au ministre des affaires étrangères français est moins une protestation légitime qu'un affront à la France — une menace aux fondements mêmes de l'Arc de triomphe, du palais de l'Elysée, de l'aéroport Charles-de-Gaulle et des chaînes de montage de Concorde.* (...)

» *L'étonnant incident de Dar-Es-Salaam n'aurait jamais eu lieu si une bonne partie de la politique étrangère de la France ne consistait en visites officielles en territoires lointains. Les diplomates français, comme les cyclistes, doivent toujours être en mouvement. Sinon, ils risquent de tomber.*

» *Les Français savent remarquablement créer des incidents. La performance du président de Gaulle au Québec en 1967 n'a pas été surpassée...* »

AL CHAAB (Alger) : la France consolide l'« apartheid ».

« *La diplomatie du sourire ne peut pas voiler des pratiques qui contredisent les positions officiellement affichées* », assure samedi matin 20 août le quotidien algérien *Al Chaab*.

Sous le titre « Un cri de la conscience africaine », *Al Chaab* écrit : « *Alors que Paris se fait l'avocat des droits de l'homme, en pratique, la France ne fait que consolider l'« apartheid » et financer la guerre d'extermination menée en Rhodésie et en Namibie.*

» *Au moment où Paris reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple de Bélize, la France, dans une affaire semblable, dénie ce droit au peuple sahraoui, plus nombreux et dont le territoire est plus étendu.*

» *La diplomatie française dispose désormais de données suffisantes pour reconsidérer sa politique africaine à la lumière des nouvelles réalités nées de la prise de conscience grandissante par les peuples de leur droit à l'existence.* »

...et en France

M. JOSPIN (P.S.) : un camouflet.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du parti socialiste, a été interrogé, au cours de l'entretien qu'il a accordé à France-Inter, le vendredi 19 août, sur l'accueil fait à M. de Guiringaud à Dar-Es-Salaam, et le départ du ministre des affaires étrangères. « *C'est un camouflet qui a été infligé à notre pays*, a déclaré M. Jospin. *Nous le regrettons.* »

M. Jospin a ajouté : « *Cette mission africaine de M. de Guiringaud, qui apparaissait intéressante parce qu'elle s'ouvrait sur une partie de l'Afrique que nous connaissons mal et avec laquelle nos relations ont été difficiles dans le passé, s'achève sur ce qui apparaît comme un échec. On ne peut pas se réjouir de ce qui vient de se passer. Ce sont les fruits amers de cette politique trop tardive de décolonisation vis-à-vis des Comores et de Djibouti, et de cette politique actuellement encore ambiguë vis-à-vis de l'Afrique du Sud.* »

● *M. Michel Jobert*, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré à Radio-Monte-Carlo : « *Le fait que M. de Guiringaud ait fait preuve de caractère, ou de mauvais caractère, cela est un peu mineur et sans conséquence. L'affaire n'aura pas de conséquence en Afrique francophone mais elle en aura probablement sur l'espoir que nous avions d'être entendus dans les grands débats et affrontements qui vont maintenant être le lot quotidien de l'Afrique australe.* »

République de Djibouti

LA FRANCE VA ACCÉLÉRER L'INSTRUCTION DE L'ARMÉE DU NOUVEL ÉTAT

La France a accepté d'accélérer la formation de l'armée nationale de la République de Djibouti, en instruisant trois mille sept cents hommes au lieu des deux mille cinq cents prévus par les *accords de coopération*, a déclaré vendredi soir 19 août à l'A.F.P. M. Abdallah Kamil, ministre djiboutien des affaires étrangères, au terme de la *visite privée* à Paris de M. Hassan Gouled, président de la République de Djibouti.

Le gouvernement français a également accepté d'accorder au nouvel Etat une subvention budgétaire exceptionnelle, dont le montant sera fixé ultérieurement. Une mission technique française va se rendre à Djibouti à cet effet.

M. Gouled s'était entretenu mercredi avec M. Giscard d'Estaing de la situation dans la *corne de l'Afrique*.

M. Kamil a également évoqué les difficultés que connaît son pays après l'arrêt du chemin de fer Addis-Abeba - Djibouti. « *Les activités du port sont pratiquement bloquées* », a-t-il dit.

La délégation doit quitter Paris dimanche ou lundi pour regagner Djibouti.

Zaïre

M. UMBA DI LUTETE EST NOMMÉ MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Kinshasa (*A.F.P.*). — Le président Mobutu a procédé vendredi matin 19 août à un remaniement ministériel à la suite de l'arrestation pour « *haute trahison* » de *l'ancien commissaire d'Etat* aux affaires étrangères, M. Karl I Bond.

M. Umba Di Lutete, actuellement représentant du Zaïre à l'O.N.U., est nommé commissaire d'Etat (ministre) aux affaires étrangères. Il est remplacé à New-York par l'actuel ambassadeur du Zaïre en Ethiopie, M. Kabeya.

Le commissaire d'Etat aux *finances*, M. Bofossa, devient gouverneur de la Banque du Zaïre. Il est remplacé par l'actuel « *commissaire d'Etat au portefeuille* » (avoirs de l'Etat dans le secteur privé), M. Kiakwama Kia Kiziki. Le commissaire d'Etat à l'économie, M. Nyembo Shabani, prend le département du portefeuille. M. Kapewu Kayang, nouveau venu dans l'équipe ministérielle zaïroise, est nommé commissaire d'Etat à l'économie nationale.

[M. Umba Di Lutete avait déjà *dirigé la diplomatie zaïroise de mars 1974 à février 1976.*

Spécialiste du droit international il avait été directeur général de la présidence de la République puis ministre délégué à la présidence, ministre de l'énergie et ministre des mines.]

Angola

LES POUVOIRS CONSTITUTIONNELS DU PRÉSIDENT NETO SONT ACCRUS

Le comité central du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, parti unique, vient de modifier la Constitution angolaise afin d'accorder des pouvoirs accrus au président Agostinho Neto, qui pourra désormais former le cabinet et le dissoudre. Le comité central du M.P.L.A. a *également*, selon l'agence officielle ANGOP, décidé d'exclure, jusqu'au congrès du Mouvement (dont la date n'est pas encore connue), *MM. Aristides* Van Dunem et Armando Gampos Xicota du secrétariat de la commission politique du parti. Tous deux sont accusés d'avoir dissimulé les informations dont ils avaient connaissance sur les plans des auteurs de la tentative de coup d'Etat du 27 mai.

D'autre part, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), qui mène la guérilla contre le régime de Luanda, affirme, dans un communiqué, avoir « *éliminé* » dans le sud du pays « *plus d'un bataillon ennemi, dont trente Cubains, et fait prisonniers cent quarante-six membres des forces gouvernementales, dont cinq Cubains et deux Portugais* ». Le communiqué, signé de M. John Marques Kakumba « *secrétaire adjoint aux affaires étrangères de l'UNITA* » et daté de la « *base centrale de l'UNITA en terre libre de l'Angola* » fait état de nombreux succès en début août sur « *les troupes d'occupation russo-cubaines et le régime minoritaire et fantoche du M.P.L.A.* ». — (*Reuter*.)

[Un journaliste du « Washington Post », M. Léon Dash, qui vient de passer sept mois dans les maquis de l'UNITA, estime, dans des déclarations reprises par l'hebdomadaire américain « Newsweek » du 22 août, que ce mouvement « occupe près de la moitié du territoire de l'Angola », avec « vingt-trois mille guérilleros en armes » et qu'« il est trop puissant pour être désormais éliminé ».]

Tunisie

AU PROCÈS DU « MOUVEMENT DE L'UNITÉ POPULAIRE »

La Cour de sûreté de l'État a prononcé des peines allant de six mois à huit ans de prison

Tunis (*A.F.P., U.P.I.*). — La Cour de sûreté de l'Etat a rendu, vendredi matin 19 août, son verdict *dans le procès des trente* personnes accusées d'appartenir au Mouvement de l'unité populaire (MUP), dirigé par M. Ahmed Ben Salah, ancien ministre de l'économie. Les sentences prononcées vont de huit ans à six mois de prison. Neuf accusés ont été acquittés.

M. Ahmed Ben Salah et deux de ses amis vivant comme lui à l'étranger, *MM.* Silmane Douggi et Hichem Moussa, ont été condamnés par contumace à huit ans de prison. Trois autres accusés ont été condamnés par contumace à cinq ans de prison. Il s'agit de MM. Abdel Kader Zouari, Abdel Latif Ghorbal et Kamal Sammari. M. Mounir Kachoukh, professeur à l'Ecole normale supérieure, a été condamné à quatre ans de prison. M. Tahar Kacem, *ancien président de l'Union centrale des coopératives*, à trois ans, M. Mohamed Belhaj Amor, secrétaire général de l'Union des ingénieurs tunisiens, à deux ans, ainsi que MM. Mohamed Daoud, également professeur à l'Ecole normale supérieure, Tijani Harcha et Abdel Jelil Gahbiche.

M. Brahim Haydar, ancien chef de cabinet de M. Ben Salah et *ancien directeur adjoint du parti* socialiste destourien, a été condamné à deux ans avec sursis.

Le procès public, qui avait commencé le 13 juin dernier, a duré plus de deux mois avec une longue interruption due à une maladie du président de la cour. Au cours du procès, l'accusation avait soutenu que les accusés, animés par l'ancien ministre tunisien de l'économie, se proposaient, selon les *tracts du Mouvement* de l'unité populaire que certains d'entre eux avaient reconnu avoir distribué en Tunisie, de « *renverser le régime par la violence* », accusation qui n'a pas été retenue par la cour.

La défense, pour sa part, s'était attachée à réfuter les accusations en affirmant généralement que les accusés n'ont fait qu'user des *droits garantis par la Constitution.*

L'arrêt de la cour a été qualifié de modéré par certains avocats de la défense. Après l'énoncé de l'arrêt, les accusés ont entonné, debout, l'hymne de la révolution tunisienne, encouragés et applaudis par leurs parents.

PROCHE-ORIENT

REJETANT LES PROTESTATIONS ÉTRANGÈRES

Israël juge « inimaginable » que l'installation de juifs en Cisjordanie puisse être interdite

Le gouvernement israélien a fait savoir, le vendredi 19 août, que, malgré les nombreuses protestations étrangères, il entendait poursuivre sa politique d'implantation des colonies de peuplement en Cisjordanie. « *Il est tout simplement inimaginable que l'installation des juifs sur leur territoire historique puisse être interdite dans une quelconque partie de la Terre sainte* », a déclaré M. Arieh Naor, secrétaire général du gouvernement, qui a *affirmé* « *ne pas comprendre pourquoi les Etats-Unis avaient une réaction vive et négative* » à ce propos. Pour M. Naor, il n'est pas possible de « *revenir aux jours sombres du tsar Nicolas, quand les juifs étaient mis au ban de la société* ». « *Il faut donc espérer que Washington comprendra la position naturelle et humaine de l'Etat juif* » et qu'il aura « *une juste vue des choses lorsque les protestations initiales se seront tues* ».

Une note commune des Neuf

Dans une interview à *Yediot Aharonot*, le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, est allé plus loin en laissant entendre qu'il était convaincu que les Etats-Unis finiraient par admettre le fait qu'Israël ne restituera pas la Cisjordanie et Gaza. Il a *fait à ce propos* état d'un « *plan Dayan* » qui, a-t-il dit, prévoit une division « fonctionnelle » plutôt que « géographique » de la Cisjordanie. Ce plan de « *division fonctionnelle* » *apparaîtrait* — selon son auteur — de plus en plus séduisant aux parties intéressées ainsi qu'aux Etats-Unis. « *Au cours des récentes conversations avec nos interlocuteurs américains*, a-t-il indiqué, *il n'a eu aucun moment été question de partage de la Cisjordanie. L'objectif est d'aboutir à une coexistence qui supprimera la nécessité d'une division territoriale* ».

Vendredi, le gouvernement français avait pris position en condamnant sans équivoque les récentes décisions du *gouvernement* israélien concernant les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Ces décisions a affirmé le porte-parole du quai d'Orsay (nos dernières éditions d'hier) « *sont évidemment contraires à toutes les résolutions des Nations unies en la matière. Elles ne peuvent que susciter les vives préoccupations du gouvernement français, qui a toujours voté en faveur de ces résolutions. Au moment où des perspectives de négociations paraissent se dessiner, de telles décisions unilatérales ne peuvent qu'introduire un élément de complication supplémentaire et compromettre les chances d'une paix juste et durable au Proche-Orient* ».

La veille, les neuf pays de la Communauté européenne avaient protesté auprès des autorités de Jérusalem contre l'installation des trois colonies de peuplement en Cisjordanie. L'ambassadeur de Belgique en Israël, M. Jacques Eggermont, a remis au directeur général du ministère des affaires étrangères israélien une note exprimant les préoccupations des Neuf devant les décisions de Jérusalem et rappelant la position traditionnelle des Etats membres de la C.E.E., telle qu'elle a été maintes fois exposée aux Nations unies.

On croit savoir, de source autorisée belge, que ce document rappelait entre autres les termes de la résolution 242 du Conseil de sécurité qui demande à Israël d'évacuer les territoires occupés. A Jérusalem, le ministère des affaires étrangères a annoncé que M. Ephraïm Evron, directeur général du ministère, avait refusé de prendre *connaissance de* la note affirmant que « *le peuple juif dispose du droit historique inaliénable de s'installer sur toute portion de la terre biblique d'Israël, laquelle comprend la Cisjordanie* ». — (*A.F.P., U.P.I., Reuter*.)

Egypte

La Cour de sûreté de l'État fait preuve de clémence à l'égard des émeutiers de janvier

De notre correspondant

Le Caire. — Cinquante-quatre extrémistes musulmans membres de l'association intégriste Tafkir Oua Higra (Repentir et Retraite) vont comparaître devant la justice militaire. Treize d'entre eux, dont l'« émir » du mouvement, M. Choukri Ahmed Moustapha et *son « calife »* (lieutenant), M. Ahmed Tarik Abdel Halim, ancien officier de police arrêté le 11 août, risquent la peine de mort *pour avoir, en juillet dernier*, participé à l'enlèvement plus à l'assassinat du cheikh Hussein Zahabi, ancien ministre égyptien des biens islamiques de mainmorte.

Cependant, le procès des émeutiers de janvier se poursuit, depuis juin dernier, devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* de 3 et 10 juin). A ce jour, plus de la moitié de quelque sept cents accusés ont été jugés de cents accusés (environ cinq cents sont des manifestants proprement dits, les autres étant considérés comme des cadres politiques) ont comparu. Moins de quatre-vingt-dix peines ont été prononcées, la majorité d'entre elles étant des *emprisonnements* à temps de courte durée, parfois couverts par la détention préventive. Les vingt-six condamnations aux travaux forcés (de trois à quinze ans) enregistrées à Alexandrie frappent, semble-t-il, des récidivistes déjà arrêtés dans le passé pour des délits de droit commun et, pris en flagrant délit de pillage durant les troubles.

Jusqu'à présent trois inculpés sur quatre jugés par la Cour de sûreté de l'Etat ont été acquittés, malgré les appels à la sévérité lancés *par plusieurs responsables* politiques. Selon des témoignages d'avocats, aucun cas de sévices graves contre les prisonniers n'a *été relevé et la défense*, assurée gratuitement par des membres du barreau proches du parti d'opposition du Rassemblement progressiste et unioniste, a pu, dans l'ensemble, exercer ses droits, en dépit de quelques entraves bureaucratiques.

Ces éléments favorables, ainsi que la clémence dont les juges ont généralement fait preuve, notamment au Caire et dans la cité industrielle de Hélwan, sont *des faits nouveaux dans les procès* politiques intentés aux opposants depuis la révolution de juillet 1952.

Le Raïs n'a pas *usé* de son droit de remise en cause des jugements; de même qu'il n'avait pas demandé la traduction des émeutiers devant un tribunal militaire, ce qui n'a pas été le cas pour les extrémistes islamiques inculpés, il est vrai, d'assassinat.

Dans un rapport diffusé récemment à Bruxelles et basé sur une enquête conduite en Egypte en avril par deux de ses membres, l'Association internationale des juristes démocrates constate diverses améliorations apportées par le gouvernement du Caire aux régimes pénitentiaire et judiciaire : arrestations opérées, sauf exceptions, selon la procédure *pénale*, meilleures conditions de détention, poursuites judiciaires préférées à l'internement administratif.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Syrie

LE PRÉSIDENT ASSAD LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE LA CORRUPTION

Le général Hafez El Assad, président de la République syrienne, a décidé de lancer une *vaste campagne contre l'« enrichissement illicite »* et la « *corruption* ».

Une commission d'enquête de sept membres a été créée par décret présidentiel. Cet organisme, présidé par M. Ahmed Diab, membre de la direction du parti Baas (au pouvoir), disposera des pouvoirs nécessaires pour poursuivre les personnes coupables d'enrichissement illicite et confisquer leurs biens.

Tous les détenteurs des plus hauts postes de l'Etat, tous les fonctionnaires, civils et militaires, seront soumis à l'enquête de la commission, qui aura les pouvoirs *d'un procureur de la République*. — *A.F.P.*)

Aux Nations unies, à Genève

L'ASSOCIATION ANTI-ESCLAVAGISTE FAIT ÉTAT DE REPRÉSAILLES CONTRE LES KURDES IRAKIENS

Nations unies (Genève) (*A.F.P.*). — Le colonel Patrick Montgomery, président de l'Association anti-esclavagiste, a fait état, jeudi 18 août, à Genève, de l'exécution, en guise de représailles, de nombreux Kurdes irakiens et de la destruction de plusieurs de leurs villages.

Après avoir dénoncé les « *expropriations, les déportations et le travail forcé* » dont sont victimes, selon lui, de nombreux Kurdes, le colonel Montgomery a notamment cité le cas du village de Shazistein.

Le colonel Montgomery a cité le cas de soixante-trois villages des districts de Chouman, Gala-Diza et Barzan, qui auraient été entièrement rasés.

Le représentant du gouvernement irakien présent lors de l'intervention du colonel a aussitôt réfuté ces accusations.

[Selon le représentant à Paris de l'Union patriotique du Kurdistan, les autorités irakiennes ont récemment *condamné à mort* cent deux Kurdes à Mossoul et Abou Graib.]

Cambodge

Mésentente chez les Khmers

ASIE

Cambodge

Mésentente chez les Khmers rouges ?

(Suite de la première page.)

Le principe selon lequel il faut *« compter complètement sur ses propres forces »*, n'autorise qu'une très modeste ouverture sur l'extérieur. Les Khmers reçoivent une aide chinoise, dont on ignore le montant. Ils ont ouvert une compagnie de commerce à Hongkong, la société Ken Fung, qui a son siège dans une banque chinoise communiste. Selon la *Far Eastern Economic Review*, cet établissement a effectué un certain nombre d'achats dans la colonie britannique : outre des médicaments, de la pellicule de film, des pièces détachées pour les machines (en particulier celles pour le décorticage du riz) ou pour les véhicules, des pompes à eau, de petits générateurs électriques, des moteurs Diesel pour bateaux, etc.

Dans l'avenir, un bateau par mois pourrait faire la navette entre Hongkong et Kompong-Som, le seul port en eau profonde du Cambodge. Une partie des marchandises embarquées à Hongkong proviennent de la France. Jusqu'à présent, les bateaux sont repartis à vide. Mais, récemment, la Kong Fung a montré à d'éventuels clients étrangers des échantillons de riz, de poivre noir et de caoutchouc, en leur demandant de faire des offres d'achat. Ces produits étaient traités de manière rudimentaire, indique la *Far Eastern Economic Review.*

Au cours de sa visite à Singapour et en Malaisie, en avril, M. Ieng Sary, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, a proposé de vendre à ces deux pays une centaine de milliers de tonnes de riz. Déjà, en 1976, le Cambodge avait vendu 13 000 tonnes de caoutchouc à la Chine et à la Corée du Nord, et avait donné du riz au Laos. M. Ieng Sary a aussi discuté avec ses interlocuteurs malaisiens de coopération dans le domaine du caoutchouc.

A l'intérieur, le régime essaie de remettre en marche les usines existantes, et d'en construire de nouvelles, où travailleront des ouvriers venus de la campagne. Des moteurs d'automobiles ou de motos sont utilisés pour faire tourner des pompes à eau et des décortiqueuses de riz. Mais l'essentiel du travail est fait manuellement. Les travaux gigantesques d'irrigation et de défrichage entrepris dès l'été 1975 se poursuivent, mobilisant des centaines de milliers de personnes.

Un nationalisme exacerbé

Le Cambodge exalte, à chaque instant, un « nationalisme » proche de la xénophobie. Seule la Chine semble trouver grâce à ses yeux. Encore quelques changements semblent-ils s'être produits depuis la mort de Mao. Phnom-Penh ayant eu des rapports meilleurs avec la « bande des quatre » qu'avec ceux qui l'ont condamnée. Le nouveau Cambodge rejette la main tendue par les Soviétiques, coupables d'avoir maintenu des représentants auprès du régime Lon Nol jusqu'à la fin de la guerre, et vient de rappeler ses derniers représentants à Moscou. Radio Phnom-Penh diffuse toutefois, à l'occasion, des messages de félicitations envoyés par le gouvernement soviétique.

Le Cambodge refuse également tout contact avec les Etats-Unis, bien qu'ils aient accepté de lui vendre du D.D.T. Il a, théoriquement, des relations diplomatiques avec la plupart des pays ouest-européens — mais sans échange d'ambassadeurs. Il n'a aucun contact avec la France depuis la fermeture de son bureau officieux à Paris, l'an dernier. Une douzaine de missions diplomatiques sont installées à Phnom-Penh, mais elles n'ont guère d'activité. Quel que soit leur rang, les fonctionnaires passeraient d'ailleurs une partie de leur temps hors de la capitale, effectuant du travail manuel. Existe-t-il seulement une administration au sens propre du mot ?

La radicalisation d'intellectuels

Le radicalisme du nouveau régime va de pair avec l'obsession du secret. Il aura fallu près de deux ans pour que les communistes cambodgiens commencent à sortir de l'ombre, derrière la mystérieuse *« Angka »*, ou Organisation. Comment les dirigeants khmers rouges, intellectuels d'origine urbaine, sont-ils devenus, au lendemain de leur victoire du 17 avril 1975, les partisans de la révolution la plus radicale de l'histoire, fondée sur la déportation massive des populations ? Comment M. Khieu Samphan, universitaire sorti de la faculté de droit de Paris, a-t-il pu passer de la vie parlementaire de Phnom-Penh, sous Sihanouk, à la tête d'un système aussi extrémiste ?

Les chefs de l'Angka, l'« Organisation révolutionnaire du Kampuchéa », qui se confond avec l'appareil du P.C.K., ont soudain, en pleine guerre, en juillet 1973, à l'occasion du premier congrès national du FUNK (Front uni national du Kampuchéa), adopté des positions extrémistes. Leur radicalisation précédait de quelques semaines l'arrêt des bombardements américains qui devaient se produire le 15 août. L'offensive contre Phnom-Penh battait son plein, avant de s'effondrer à la suite des pertes subies, notamment en cadres, déjà fort peu nombreux.

Les habitants de la capitale ne s'étaient pas révoltés comme le P.C.K. l'espérait. Une visite dans les maquis du prince Sihanouk montrait, à l'époque, que l'ancien souverain bénéficiait encore du soutien ou du moins du respect d'une large partie de la population. Exilé à Pékin, le prince menaçait-il, comme le lui conseillaient Chinois et Vietnamiens, d'accepter le compromis qui eut permis son retour à Phnom-Penh, comme cela a failli être le cas au début d'avril 1975 ? L'Angka craignit-elle que Pékin et Hanoï abandonnent la résistance khmère, qui refusait de négocier avec le régime de Lon Nol un accord similaire aux accords de Paris et de Vientiane ?

Toujours est-il que le durcissement du FUNK a coïncidé aussi avec le retour en zone « républicaine » d'un certain nombre de paysans effrayés par ce qui se passait dans le camp révolutionnaire. Le 20 mars 1973 avait commencé, en effet, le mouvement des coopératives agricoles, au niveau des groupes locaux d'échange de production regroupant dix à quinze familles, avant de passer, après la fin de la guerre, au stade de la collectivisation, sous le contrôle de l'omniprésente Angka.

Derrière l'« Organisation » se révèle peu à peu un véritable parti communiste khmer, continuation du Prachacheon, le parti du peuple, fondé le 30 septembre 1951. Selon un document saisi quelques semaines avant la fin de la guerre, le Prachacheon a pris le nom de P.C.K. en septembre 1966, sous la direction de ce Sieu Heng, en qui un universitaire australien (1) croit reconnaître Son Ngoc Minh, le chef des « Khmers-Vietminh » pendant la première guerre d'Indochine, mort il y a quelques années.

Les débuts du P.C.K.

Contraint dès 1962 à la clandestinité par Sihanouk, le P.C.K. a préparé minutieusement la prise du pouvoir, bien avant l'intervention américano-sud-vietnamienne. A la période de « lutte politique » de 1954-1967 a succédé celle de « guerre civile » en 1967-1970, et enfin celle de « guerre de libération nationale » de mars 1970 à avril 1975. Les dirigeants étaient en majorité des intellectuels, enseignants et étudiants fuyant Phnom-Penh. Parmi ceux qui rejoignirent, dès 1960, le maquis, il y avait M. Ieng Sary, actuel vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, et M. Son Sen, vice-premier ministre chargé de la défense nationale. En 1967, ce fut le tour de trois députés de gauche, MM. Kieu Samphan, aujourd'hui chef de l'Etat, Hu Nim, ministre de l'information, et Hou Youn, ancien ministre de l'intérieur, donné pour mort au cours des dernières semaines de la guerre, et dont un officiel cambodgien et un parent établi à l'étranger affirment qu'il est encore en vie. Tous trois étaient membres du P.C.K., ou tout au moins en relation avec celui-ci.

C'est sous la direction de ce groupe que fut fondée l'armée révolutionnaire du Kampuchéa le 17 janvier 1968, date à laquelle le premier coup de feu fut tiré dans la province de Battabang.

En avril précédent avait éclaté dans la même province la révolte paysanne de Samlaut, qui fut écrasée par le gouvernement Lon Nol. Des milliers de paysans gagnèrent la forêt, abandonnant leurs villages et apportant aux révolutionnaires la première vague de recrues et la certitude que la situation était mûre pour se lancer à l'assaut du régime Sihanouk. Le travail de préparation avait été long puisque, selon un discours prononcé le 17 janvier dernier par M. Nuon Chea, président de l'Assemblée nationale et premier ministre par intérim, *« le coup de feu du 17 janvier 1968 (...) trouve son origine en 1960, quand l'Organisation révolutionnaire du Kampuchéa a adopté la ligne stratégique et tactique de la révolution nationale démocratique »*.

« Violence révolutionnaire »

Toujours selon M. Nuon Chea, *« il fallait recourir à la fois à la violence politique et à la violence révolutionnaire armée »* contre *« les impérialistes étrangers »*, *« leurs valets »*, comme Lon Nol, mais aussi *« les diverses classes exploiteuses »* qui *« exerçaient une dictature féroce et une répression barbares à l'encontre du peuple »*. C'est ainsi qu'en dépit d'un retournement tactique en mars 1970, qui plaça les dirigeants khmers rouges aux côtés du prince Sihanouk au sein du FUNK, et qui leur permit de l'utiliser comme un symbole dans leur lutte contre les Américains et le régime Lon Nol, le prince demeurait un ennemi idéologique. Son ralliement ne lui a pas permis de rester associé au nouveau pouvoir. Isolé et réduit au silence depuis son retour au Cambodge, il n'a pas, du moins, été supprimé physiquement.

A la mort de Mao, les dirigeants khmers assuraient dans leur message de condoléances que l'*« Organisation révolutionnaire du Kampuchéa et le P.C.C., ainsi que nos deux peuples, adhèrent résolument au marxisme-léninisme »*. Le P.C.K. a été le seul parti communiste à conserver au pouvoir son caractère clandestin. De même qu'il continue à installer les organismes officiels loin des habitations et sous le couvert des arbres, comme pendant les bombardements américains. Des réfugiés ont raconté que dans leur secteur les unités restaient cantonnées dans la forêt, ne se rendant dans les villages que lorsque leur présence y était nécessaire pour des raisons de sécurité ou pour participer aux travaux.

Le culte du mystère

Pourquoi avoir maintenu si longtemps la fiction d'une *« organisation »* ? Certains réfugiés venus récemment affirment avoir entendu parler pour la première fois au début de l'année du P.C.K. Pourquoi dissimuler M. Saloth Sar sous le nom fictif de Pol Pot et ne pas expliquer la disparition de M. Hou Youn de la liste des membres du gouvernement, s'il est encore en vie ? Pourquoi avoir demandé aux militants de prendre un nom de guerre et de cacher leur véritable identité ?

Seuls les cadres connaissent l'existence du parti et ses objectifs. Aucun texte ne traite des questions idéologiques ; les documents officiels exaltent seulement la *« lutte anti-impérialiste »* ou la *« lutte de classes »* proches de celles des Chinois. Leurs auteurs parlent du *« peuple ouvrier et paysan »*, des *« ouvriers-paysans, paysans pauvres et moyens-pauvres »*, représentant *« plus de 95 % de la population »*. Ils insistent sur la nécessité de l'*« autosuffisance »*.

Mais le *« bref guide pour l'application des statuts du parti »* expose que *« le but immédiat du parti est de conduire le peuple vers le succès de la révolution nationale démocratique, d'exterminer les impérialistes, féodalistes et capitalistes et de former un Etat national révolutionnaire du Cambodge. Le but à long terme du parti est de conduire le peuple vers la révolution socialiste et l'établissement d'une société communiste »*. Ce texte fait aussi allusion à une *« ligue des jeunes communistes »*.

Le P.C.K. semble pencher plutôt vers les Chinois que vers les Vietnamiens. Le mythe du P.C. « indochinois », de la soumission des communistes khmers à Hanoï par l'intermédiaire d'anciens dirigeants « khmers vietminh » ou issus de la minorité khmere-khrom du Vietnam ne résiste pas à l'examen des faits. Mais qui a pu, depuis deux ans, parler avec un Cambodgien au Cambodge ?

PATRICE DE BEER.

(1) *The Samlaut rebellion and its aftermath, 1967-1970 : the origins of Cambodia's liberation movement*, par Ben Kiernan, Center of Southeast Asian Studies, Monash University, Melbourne, Australie.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les atrocités et les exactions de la famille Somoza commencent à émouvoir Washington

La Chambre des députés du Nicaragua s'est prononcée, le 18 août, contre la désignation d'un chef de l'Etat par intérim pour assurer la suppléance de M. Anastasio Somoza, actuellement en convalescence à Miami à la suite d'une crise cardiaque. La majorité a rejeté la proposition du député de l'opposition Julio Molina de remplacer temporairement M. Somoza par l'un des trois suppléants prévus : les présidents de la Chambre, du Sénat et le général à la retraite Roberto Martinez.

D'autre part, en raison de la convalescence de M. Somoza, la visite que devait faire le roi Juan Carlos au Nicaragua, dans le cadre d'une tournée des pays d'Amérique centrale, le mois prochain, a été reportée « sine die » à la demande du gouvernement nicaraguayen.

Quelques heures à peine après la publication, le 15 août, du rapport d'Amnesty International sur les atteintes aux droits de l'homme au Nicaragua, le général Roger Bermudez, porte-parole du gouvernement de Managua, démentait les *« allégations »* de l'organisation humanitaire, avant même, semble-t-il, d'en avoir pris connaissance. Il qualifiait de *« tissu de mensonges »* les arrestations arbitraires, tortures, enlèvements, disparitions, exécutions massives dont le rapport fait état, et, pour faire bonne mesure, les *« camps de concentration »* que ce texte ne mentionne pas...

Sous le prétexte de combattre les guérilleros du Front sandiniste de libération (1) qui opèrent avec des fortunes diverses depuis près de vingt ans et se sont retranchés dans les montagnes du nord-est, à la frontière du Honduras, la Garde nationale, seule force armée du pays, maltraite les paysans de cette région isolée. Plus de trois cents d'entre eux, dont Amnesty cite les noms, ont été arrêtés entre mai 1975 et janvier 1977 et ont disparu sans laisser de traces. Des familles entières ont été exécutées, notamment quarante-quatre personnes dont vingt-neuf enfants, au mois de janvier à Varilla dans le département de Matagalpa.

C'est un groupe de religieux capucins, américains pour la plupart, responsables de longue date de l'évangélisation du nord-est, qui a alerté l'opinion internationale sur ces massacres. La Garde nationale, pour *« asphyxier »* la guérilla, s'en est pris tout particulièrement aux instituteurs et aux *« délégués de la parole »*, laïcs remplissant des fonctions religieuses, allant jusqu'à transformer les lieux du culte en chambres de tortures. Les capucins ont dénoncé ces atrocités, entraînant à leur suite des évêques jusqu'alors réticents.

Une garde prétorienne

La déclaration de la conférence épiscopale nicaraguayenne publiée en janvier a retenu l'attention du président Carter. Le gouvernement américain est d'autant plus préoccupé que Washington a une responsabilité spéciale dans l'évolution politique du Nicaragua. C'est, en effet, l'armée des Etats-Unis qui, en 1927, a créé la Garde nationale, et ces prétoriens sont encore plus étroitement liés aux militaires américains que dans d'autres pays d'Amérique latine. Les deux tiers des sept mille gardes nationaux sont passés par leurs écoles.

La Garde nationale est à la dévotion de la famille Somoza. Son commandant en 1935, Anastasio Ier, l'homme-lige des Américains, prit appui sur elle pour fonder un régime dynastique, unique dans la région. Lorsqu'il mourut en 1956, Luis, son fils aîné, lui succéda ; puis en 1967, le cadet, Anastasio II, diplômé de West Point, qui commande toujours la Garde. Son demi-frère l'assiste dans ses fonctions, tandis que son fils, Anastasio III, déjà commandant, se prépare à assurer la relève.

Le talent politique qu'il faut bien reconnaître aux Somoza n'a d'égal que leur sens des affaires. Le Nicaragua est leur propriété privée. Tandis qu'Anastasio Ier, qui ne possédait en 1935 qu'une plantation de café, s'est contenté d'accumuler les *haciendas*, le second du nom, rompu aux méthodes de gestion modernes, a développé ses investissements dans tous les domaines. Les avoirs de la famille, évalués à plus de 300 millions de dollars, dépassent le budget annuel du pays et s'étendent au-delà de ses frontières.

Un « lobby » puissant

L'argent des Somoza va-t-il entraver la campagne moralisatrice de M. Carter ? Le département d'Etat a résolu d'attendre quelque temps encore avant de débloquer les crédits militaires d'un montant de 3 300 000 dollars que Washington destinait en 1977 à Managua. Mais au mois de juin, une sous-commission de la Chambre des représentants a décidé de suspendre purement et simplement toute aide militaire au Nicaragua. Le président Somoza a immédiatement réagi, battant le rappel de ses amis dans les milieux d'affaires, au Pentagone, au Congrès, et même, semble-t-il, au département d'Etat.

A la veille du débat sur la question, le 23 juin, à la Chambre des représentants — qui est finalement revenue sur la décision prise par la sous-commission — M. Terence Todman, sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, avait adressé à certains parlementaires une lettre recommandant le rétablissement de l'aide au Nicaragua. Son intervention a sans aucun doute pesé sur le vote. Le Sénat devra se prononcer à la rentrée parlementaire au mois de septembre. M. Laurence Birns, directeur du conseil des affaires interaméricaines, institution universitaire dont le siège est à Washington, a demandé aux membres du Congrès d'enquêter sur les activités du « lobby nicaraguayen ». Après les pots-de-vin sud-coréens, un nouveau scandale ?

PHILIPPE LABREVEUX.

(1) Du nom d'Augusto Sandino, le héros national, qui organisa en 1927 la résistance contre l'occupation des « marines » et fut assasiné sur l'ordre d'Anastasio Somoza I.

L'URUGUAY DÉTIENT LA PLUS FORTE PROPORTION DE PRISONNIERS POLITIQUES

Genève *(A.P.)*. — *« C'est l'Uruguay qui détient actuellement la plus forte proportion de prisonniers dans le monde »*, a déclaré jeudi 18 août M. Ben Whitaker, représentant de la Grande-Bretagne à la sous-commission des Nations unies pour la prévention des discriminations et la protection des minorités. Selon ce dernier, un Uruguayen sur six cents est actuellement prisonnier politique, et, sur une population de quelque trois millions d'habitants, plus de quatre cent mille personnes se sont exilées depuis 1973.

L'Argentine compte pour sa part un prisonnier politique sur mille deux cents personnes ; Cuba un pour treize cents et le Chili un pour deux mille. Depuis la prise du pouvoir par les militaires en Uruguay, en 1973, au moins vingt-deux cas de tortures ayant entraîné la mort ont été établis avec certitude. D'autre part, il n'est pas rare qu'une personne soit emprisonnée pendant dix ans parce qu'on considère qu'elle a des *« opinions inacceptables »*.

M. Whitaker a précisé qu'il existe des preuves d'exécutions et de tortures pratiquées par les forces de police en Uruguay, au Chili, en Argentine et au Paraguay. Il a ajouté qu'il déplorait personnellement les pratiques de torture « légère » et les *« renseignements obtenus par la force »* en Irlande du Nord. Des *« inspecteurs venant de l'extérieur »*, peut-être de la Croix-Rouge internationale, pourraient être mis à contribution, selon lui, pour faire cesser ces pratiques en Afrique du Sud, en Uruguay, en Ouganda, au Chili, au Paraguay, au Brésil, en Argentine et au Proche-Orient. Il a également exprimé le souhait que les Nations unies enquêtent sur des violations probables des droits de l'homme à l'est de Timor au Sahara occidental, mais également en Europe, notamment en Tchécoslovaquie.

A TRAVERS LE MONDE

Albanie

● L'AMBASSADE D'ALBANIE à Athènes a démenti, le vendredi 19 août, que les déclarations de l'ambassadeur, M. Lik Seiti, publiées par le journal grec *Elephtherotypia* aient été destinées à la publication, ajoutant qu'en outre les propos du diplomate avaient été déformés. Le journaliste de l'agence *U.P.I.*, M. Louis Danos, qui avait reproduit les propos de l'ambassadeur, affirme qu'il s'agissait bel et bien d'une interview dont le texte lui avait été même dicté par l'ambassadeur. Dans cette interview *(le Monde* du 19 août), M. Lik Seiti disait notamment que l'Albanie se préparait à se passer de l'aide économique et technique de la Chine populaire, avec laquelle elle a des divergences idéologiques depuis la mort de Mao Tse-toung. — *(U.P.I.)*

Colombie

● DEUX PERSONNES ONT ETE ENLEVEES à Bogota et Medellin, le vendredi 19 août, et la police a lancé une vaste opération pour tenter de les retrouver. Il s'agit de M. Hugo Ferreira, industriel et ancien ministre de l'agriculture, et de Mlle Cecilia Cardona, fille d'un propriétaire de stations-service. La rançon exigée par les ravisseurs de la jeune fille s'élève à environ 12 millions de francs. Ces deux affaires portent à cinq le nombre des enlèvements en Colombie au cours de la semaine. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. RAUL H. CASTRO, gouverneur de l'Arizona, a été nommé ambassadeur des Etats-Unis à Buenos-Aires, fait savoir un communiqué de la Maison Blanche en date du 19 août. Agé de soixante et un ans, M. Castro est né au Mexique et a été naturalisé en 1939. Il avait été précédemment ambassadeur au Salvador et en Bolivie. — *(A.F.P.)*

● LE PRESIDENT DE LA CENTRALE SYNDICALE AMERICAINE A.F.L. - C.I.O., M. Georges Meany, a écrit, le 10 août dernier, au président Carter pour lui demander d'intervenir en faveur du dissident soviétique Anatole Chtcharanski. Selon M. Meany, *« la décision des autorités soviétiques d'accuser M. Chtcharanski d'espionnage pour le compte des Etats-Unis place en réalité au banc des accusés non seulement M. Chtcharanski mais aussi le gouvernement des Etats-Unis »*. — *(A.F.P.)*

● M. LYLE LANE, diplomate de carrière, a été désigné le 19 août par le département d'Etat pour diriger la mission diplomatique, forte de dix personnes, qui s'installera à La Havane le 1er septembre dans des locaux dépendant de l'amabassade suisse. Il aura rang de conseiller. — *(A.P.)*

● LE SENATEUR HUBERT HUMPHREY, âgé de soixante-six ans, souffre d'une tumeur maligne du gros intestin, a déclaré jeudi 18 août le chirurgien-chef de l'hôpital de l'université du Minnesota, où le sénateur a été opéré d'une occlusion intestinale.

Grande-Bretagne

● Mme DAPHE SKILLERN, quarante-neuf ans, titulaire, avec le grade de commandant, du poste le plus élevé parmi les effectifs féminins de la police britannique, vient d'être nommée chef du département A 3 de Scotland Yard qui est, notamment, chargé de la répression de la pornographie. C'est la première fois qu'une femme occupe ce poste. *(A.P.)*

Pologne

● LA POLOGNE SOUHAITERAIT OBTENIR *« des conditions de crédit plus favorables »* de la part des Etats-Unis pour l'achat de céréales. C'est ce qu'a déclaré, le vendredi 19 août, M. Gierek, chef du parti communiste polonais, au sénateur McGovern, en visite à Varsovie, sur la route de Moscou. La Pologne, qui s'attend, pour la troisième année consécutive, à une mauvaise récolte, achèterait cinq millions de tonnes de céréales aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UN JEUNE MANIFESTANT TUE A SOWETO. — Un jeune Noir de dix-neuf ans a été tué le 19 août par la police lors d'une manifestation d'une centaine de jeunes gens au lycée de Moletsane, dans le quartier ouest de Soweto. Un autre manifestant a été blessé. A la suite de cet incident, la police a effectué une rafle dans le quartier et procédé à cent trente-sept arrestations.

Sri-Lanka

● LE COUVRE-FEU INSTAURE dans plusieurs districts du nord et du centre de l'île, à la suite d'affrontements entre membres des communautés tamoule et cinghalaise *(le Monde* du 30 août), a été également imposé, vendredi 19 août, dans les villes de Kegalle et Kandy. La grande fête annuelle, qui avait commencé en présence de centaines de touristes étrangers à Kandy, haut lieu du bouddhisme, a été annulée à la suite du pillage de boutiques appartenant à des Tamouls. — *(A.F.P.)*

UN MOUVEMENT DE CORRESPONDANTS AU SERVICE ÉTRANGER DU « MONDE »

Un mouvement concernant plusieurs postes de correspondants du « Monde » à l'étranger vient d'intervenir. Ont été nommés :

- **Michel TATU, à Washington;**
- **Henri PIERRE, à Londres ;**
- **Jean WETZ, à Bonn ;**
- **Daniel VERNET, à Moscou ;**
- **Charles VANHECKE, à Madrid ;**
- **Roland-Pierre PARINGAUX, à Bangkok.**

A la tête du service étranger du « Monde », Michel Tatu a été remplacé par Jacques Decornoy, qui a pour adjoints Jacques Amalric, Bernard Féron et Paul-Jean Franceschini.

POLITIQUE

Le projet de voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing est accueilli favorablement en Corse

Après une semaine où déclarations et prises de position se sont succédé en Corse à la suite de l'attentat commis contre le relais de télévision de Bastia et le rassemblement autonomiste de Furiani dimanche dernier, l'annonce faite le vendredi 19 par le président de la République de son déplacement « le moment venu » dans l'île vient de relancer l'actualité sur cette région.

Les deux préfets de l'île reçus par M. Valéry Giscard d'Estaing vendredi en fin de matinée ont regagné leur poste. A sa sortie de l'Elysée, M. Christian Bonnet, qui assistait à l'entretien, a déclaré : *« Il m'appartient maintenant de mettre en œuvre avec les préfets, avec les collaborateurs de la chancellerie, les directives qui nous ont été données. »*

Partiellement coupés du continent après le sabotage du relais de télévision et de radio de Serra-di-Pigno, de nombreux Corses n'avaient pas pris connaissance, vendredi soir, de la déclaration du président de la République, annonçant son intention de se rendre dans l'île. Cependant, on note dès à présent que les trois députés, MM. Nicolas Alfonsi (rad. gauche), Jean Zuccarelli (rad. gauche) et Jean-Paul de Rocca Serra (R.P.R.) ainsi que le sénateur François Giacobbi (rad. gauche) ont approuvé la déclaration du chef de l'Etat.

De nombreux élus municipaux et régionaux se sont également rangés à cet avis, et notamment le maire de L'Ile-Rousse, M. Pierre Pasquini, qui en recevant, vendredi, le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Jacques Médecin, a déclaré : *« Pour enlever tous moyens aux séparatistes, il faudra que le gouvernement passe des promesses aux actes et qu'il se préoccupe d'abord d'assurer la sécurité publique et, par là, le maintien de l'unité nationale. »*

Pour leur part, les responsables autonomistes et principalement ceux de l'Union du peuple corse font observer qu'une attitude dure du gouvernement ne pourrait être que répressive et aggraver la situation. M. Edmond Simeoni soutient que *« la revendication d'un statut d'autonomie interne est une revendication juste »*. Il regrette l'amalgame qui est fait entre *« le mouvement autonomiste légal et les violences clandestines »*. Pour lui, *« le maintien de polices parallèles conforte l'idée que la Corse n'est ni un département ni une région, mais bien une colonie »*.

Vendredi soir, M. Simeoni a déclaré au micro de Radio-Monte-Carlo : *« Nous menons un combat légal et légaliste et le président de la République est dans l'erreur, car il persiste à vouloir traiter une crise historique d'identité, une revendication profonde et populaire par des palliatifs et des ingrédients temporaires. Nous estimons que la voie du progrès se situe ailleurs, et nous entendons lutter démocratiquement pour la défense de nos idées dans la plus stricte légalité. »*

Interrogé sur le point de savoir s'il accepterait de rencontrer M. Giscard d'Estaing lors de son voyage en Corse, le leader de l'U.P.C. a répondu : *« Etant des hommes de dialogue, non seulement nous accepterions de rencontrer le président de la République — ce dont nous serions très fiers, — mais nous sommes prêts à aller le voir à Paris. »*

Mais les déclarations où percent le plus d'inquiétude ont été faites par deux responsables d'un mouvement de rapatriés, le RECOURS (rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, qui affirment : *« Au moindre incident, un drame national pourrait arriver »*

« Sait-on que nos compatriotes installés dans la plaine orientale de l'île, dans des fermes créées par eux de toutes pièces, sont obligés de travailler le jour et de veiller la nuit l'arme au poing pour protéger leurs exploitations ? », ont-ils ajouté. *« C'est un véritable état de guerre. »*

Pour MM. Forzy et Roseau, qui ont rencontré le préfet de région et les élus locaux, *« si des groupes se permettent de telles actions, en violation totale des lois de la République, cela est dû au fait que, lorsque les coupables sont arrêtés, peu de temps après, ils sont relâchés. Mieux, certains auteurs d'attentats sont délibérément laissés en liberté »*.

Pour ce qui concerne les manifestations prévues prochainement dans l'île, après le parti bonapartiste d'Ajaccio qui invite la population à un rassemblement le 9 septembre, les fédérations de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud du parti communiste ont lancé un appel en vue d'une manifestation le même jour, qui est l'anniversaire de la libération de l'île. Cet appel s'adresse, ont précisé les responsables de ces fédérations, *« à tous ceux qui refusent le dilemme provocation-répression masquant le problème réel du présent et de l'avenir de la Corse et cachant les responsabilités du pouvoir en place »*.

« Le moment venu »

« Chargé par mes fonctions de veiller à l'unité de la République et à l'application des lois, a indiqué M. Giscard d'Estaing aux préfets des départements de la Corse (nos dernières éditions), *je vous invite à vous inspirer de ces deux principes pour mettre fin à des actions inadmissibles et pour permettre à la population corse de vivre comme elle le souhaite, dans la dignité et dans la sécurité.*

» La fréquence des élections démocratiques assure aux pouvoirs publics des interlocuteurs qualifiés, c'est donc avec les élus municipaux, départementaux et régionaux que vous devez examiner et résoudre les problèmes qui se posent dans les départements corses.

» Je vous demande de transmettre aux hommes et aux femmes de Corse l'expression de ma considération et de mon estime et de leur annoncer que je compte me rendre le moment venu dans leur île pour examiner avec leurs élus et eux-mêmes la solution de leurs difficultés dans un climat débarrassé des médiocres aventures et conforme à la fière dignité de la Corse. »

M. SABOURET NE SERA PAS CANDIDAT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Yves Sabouret annonce dans une *« lettre ouverte aux électeurs de la circonscription de Dinan »*, publiée par *le Petit-Bleu des Côtes-du-Nord*, hebdomadaire dont le directeur politique est M. René Pleven, qu'il ne sera pas candidat lors des prochaines élections législatives. M. Sabouret, qui explique sa décision du fait de ses *« engagements »* et de ses *« responsabilités professionnels »*, indique qu'il continuera *« à assumer pleinement* [son] *mandat de maire et* [son] *mandat de conseiller général »*.

[M. Yves Sabouret, qui depuis 1976 est adjoint au directeur général du groupe Floirat (Matra, Europe 1), est conseiller général (centriste) du canton de Matignon (Côtes-du-Nord) depuis 1973 et maire de Saint-Cast-le-Guildo. Il avait été le suppléant de M. René Pleven lors des élections législatives de mars 1973. L'ancien président du conseil avait été battu au second tour avec 26 819 voix par M. Charles Josselin (P.S.) qui en avait recueilli 26 870.]

La préparation des élections sénatoriales

M. D'AILLIÈRES EST CANDIDAT DANS LA SARTHE

M. Michel d'Aillières, député P.R. de la cinquième circonscription de la Sarthe, vice-président de la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, ancien président du conseil général, sera candidat aux prochaines élections sénatoriales. Il fera liste commune avec M. Georges Bollengier-Stragier, P.R., maire de Coulaines.

Dans ce département où trois sièges sont à pourvoir, seul un sénateur sortant ne se représente pas : M. Ladislas du Luart (ind.), dont le neveu, M. Roland du Luart, maire du Luart, est candidat. M. Jacques Maury (Union centriste), ancien maire du Mans, sollicite le renouvellement de son mandat, ainsi que M. Fernand Poignant, socialiste indépendant, rattaché administrativement au groupe socialiste du Sénat. Ce dernier fera liste commune avec *M. Fernand Guillot*, socialiste ind., ancien maire de La Flèche, conseiller général, président de la commission départementale du conseil général.

A ces candidatures s'ajoûtent celles déjà annoncées de M. Jacques *Chaumont, député R.P.R.* (*le Monde* du 19 juillet) et de MM. Pierre Combe, Pierre Thomas et Robert Villoteau pour le P.C. (*le Monde* daté 26-27 juin).

● *Dans le Var*, M. Edouard Soldani, président du conseil général, maire de Draguignan, sénateur sortant, conduira la liste du parti socialiste aux prochaines élections sénatoriales. Il aura pour colistiers MM. Pierre Gaudin, député de la première circonscription, maire du Luc, et Jean-Jacques Perron, maire d'Hyères. MM. Auguste Amic, conseiller général, maire de Saint-Cyr-sur-Mer, et Clément Balestra, sénateurs *sortants socialistes*, ne se représentent pas.

● *En Seine-et-Marne*, la fédération du parti communiste et celle des républicains de progrès (gaullistes d'opposition) assurant que *« chacune de leur côté* [elles ont mené] *depuis mai 1977 des démarches pour faire aboutir la constitution d'une large liste d'union englobant parti communiste, parti socialiste, gaullistes d'opposition, Mouvement des radicaux de gauche, s'étonnent que le P.S. et le M.R.G. aient unilatéralement annoncé le dépôt d'une liste réduite et limitée »*

● *Un concours* est ouvert pour le recrutement de trois administrateurs des services du Sénat. Les épreuves d'admissibilité se dérouleront du mardi 11 octobre au vendredi 14 octobre 1977. Pour tous renseignements s'adresser au service du personnel du Sénat, 15, rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06.

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

M. Mitterrand : lorsqu'on est alliés on ne doit pas se comporter comme si l'on était des adversaires

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a évoqué, vendredi 19 août, sur les antennes de TF 1, la controverse qui oppose sa formation au parti communiste au sujet des négociations pour l'actualisation du programme commun. Il a notamment déclaré :

« Je n'ai pas dit que le débat « au sommet » n'était pas très sérieux ; il est très sérieux. Les divergences qu'il convient maintenant de résoudre (...) touchent à des domaines essentiels : le calendrier social ; l'extension des nationalisations, leur contenu ; la défense nationale ; l'arme nucléaire ; la réforme fiscale. Voilà ce qui est sérieux ; voilà ce dont il faut discuter sérieusement, sans élever le ton plus qu'il ne faut, sans établir de dispositif de combat, mais entre gens qui ont toujours à l'esprit l'intérêt des Français, et particulièrement l'intérêt des travailleurs. Or, l'intérêt des Français et l'intérêt des travailleurs, c'est d'abord que les partis de gauche responsables aient entre eux de bonnes relations. Je crois que ce qui est le plus important, c'est que ces partis sachent préserver, au-delà de leur différend, des relations solides et durables. Je pense que lorsqu'on est alliés, on ne doit pas se comporter comme si l'on était des adversaires, et le reproche que je me permettrai de faire à ceux qui critiquent un peu trop constamment et même un peu trop violemment le parti socialiste, c'est de le traiter comme s'il était un adversaire, alors que nous, socialistes, nous traitons nos partenaires du programme commun comme des partenaires et comme des alliés. Si l'on sort des problèmes sérieux dont je viens de vous parler, pour prendre le ton permanent de la polémique, de l'attaque, de la mise en cause, alors je dis que c'est artificiel, que c'est électoraliste, et je pense que cela nuit à l'union de la gauche. Voilà pourquoi je ne m'y prêterai pas. »

Estimant que *« seule la responsabilité politique au sommet des organisations politiques concernées »* peut permettre de trancher les points de désaccord, M. Mitterrand a réaffirmé l'opposition de son parti *« à une négociation supplémentaire, qui ne pourrait en aucune circonstance se substituer à ce que l'on appelle le « sommet »*. Au cours de ce dernier, a-t-il précisé, *« les positions socialistes seront d'une grande fermeté »*. *« Maintenant*, a-t-il ajouté, *le devoir de la gauche, c'est de s'unir sur un programme sérieux et de cesser une dispute inutile. »*

M. LEROY : le refus d'appliquer les décisions prises en commun.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, indique, dans une déclaration à l'A.F.P. publiée dans *l'Humanité* du 20 août, que son parti *« prend acte »* de ce que M. François Mitterrand *« vient — pour la première fois — d'admettre que le débat engagé sur l'actualisation du programme commun est « très sérieux »*. *Il a même énuméré quelques-unes « des divergences » et des oppositions » dont il a dit qu'elles « touchent à des domaines » essentiels »* : *le calendrier social, l'extension des nationalisations, leur contenu, la défense nationale, l'arme nucléaire, la réforme fiscale »*.

M. Leroy fait toutefois observer que *« sur chacun des points en question, le premier secrétaire du parti socialiste ne dit rien des positions de son parti »* *« (...) Afin que le débat soit clair et démocratique*, écrit-il, *il faut que le parti socialiste dise clairement ce que sont ses opinions »*.

Il ajoute : *« François Mitterrand continue de contredire le communiqué publié à la fin de son travail par « le groupe des quinze ». En effet, ce communiqué (...) après avoir souligné que « des divergences subsistent », précisait : « Les représentants des trois partis proposent à leurs formations respectives de tenir à la mi-septembre une réunion au plus haut niveau. Les responsables du comité de liaison seront chargés de maintenir les contacts nécessaires et de préparer cette réunion dans les meilleures conditions. Par conséquent, dire comme François Mitterrand, qu'il n'y a pas besoin de « négociation » supplémentaire », c'est refuser d'appliquer les décisions prises en commun. »*

LE P.S. PROTESTE CONTRE UNE « CENSURE » EXERCÉE PAR T.F. 1

Le secrétariat du parti socialiste a protesté, samedi matin 20 août, contre une *« censure exercée par TF 1 »* sur les déclarations de M. Mitterrand.

« Deux questions avaient été posées [au premier secrétaire du P.S.] *sur la politique gouvernementale, et notamment sur la politique de l'emploi du gouvernement Barre*, déclare le secrétariat du parti socialiste. *La seconde question a été purement et simplement supprimée, par décision unilatérale de TF 1.*

» Si la direction de TF 1 fait observer que le temps prévu pour l'émission avait été légèrement dépassé, il serait nécessaire de préciser qu'il avait été prévu, dans cette hypothèse, que la coupure ne porterait pas sur l'analyse de la politique économique, et qu'elle serait, en tout état de cause, décidée d'un commun accord. »

La rédaction de TF 1 estime qu'*« il est ridicule de parler de censure »* et *« refuse d'engager une polémique »*, précisant qu'il était entendu que, l'interview serait réduite à quatre minutes.

M. JOSPIN (P.S.) : nous avons besoin des communistes et des radicaux de gauche.

M. Jospin, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré le 19 août à France-Inter, ainsi que nous le relevions dans la dernière édition du *Monde* du 20 août :

« (...) Aucun des trois partenaires ne peut négocier avec l'idée qu'il est obligé d'arriver à un accord. Je pense que nous arriverons à un accord, mais il est possible que sur certains points il y ait des divergences. »

Estimant que l'affirmation de *M. Marchais selon laquelle le* P.S. se passerait du P.C., s'il le pouvait, est *« une formule théorique, hypothétique, qui se réfère à une situation qui n'existe pas »*, M. Jospin a expliqué que le P.C., n'étant pas un parti *faible comme il l'est en Allemagne* ou en Grande-Bretagne et le P.S. ne représentant pas plus de 50 % des voix, le parti socialiste *« ne peut se passer du parti communiste »*, et il n'en a pas l'intention, a-t-il ajouté.

Il a poursuivi : *« Personne ne peut espérer cela, à gauche ou à droite. Nous sommes parfaitement satisfaits de cette alliance parce que, pour le travail de transformation politique et sociale que nous voulons faire, nous avons besoin du parti communiste et aussi du parti radical. De toute façon, nous ne nous passerions pas du parti communiste pour faire alliance avec d'autres. »* Après avoir réaffirmé que les socialistes avaient *« définitivement rompu avec la stratégie de troisième force »*, M. Jospin a justifié l'alliance du P.C. avec le P.S. parce que, a-t-il dit, *« nous ne pouvons pas mener une politique de transformation (...) seuls »* et parce que *« nous ne voulons pas la faire avec d'autres qui se situeraient à notre droite »*.

M. DEBRÉ : l'attitude du P.C.F. est l'expression d'une volonté délibérée.

M. Michel Debré écrit, ce samedi 20 août, dans le *Midi-Libre*, que *« l'ampleur du retournement du P.C. sur plusieurs sujets majeurs : la dictature du prolétariat, l'arme nucléaire, la prise de distance à l'égard du P.C. soviétique, etc. »* est l'aboutissement d'un *« immense effort »* qui *« doit avoir une contrepartie : une large participation au gouvernement et, dans la vie politique du pays, une influence irrésistible »*.

M. Debré conclut : *« L'eurocommunisme, ou, si l'on préfère, le communisme national, n'a de justification que s'il débouche à la fois sur une participation importante et durable des communistes au gouvernement et sur des orientations politiques, intérieures et extérieures, nettement affirmées et conduisant à des situations irréversibles. Le comportement des dirigeants communistes n'est nullement une affaire de susceptibilité ou de mauvaise humeur. Il est l'expression d'une volonté délibérée qui ira jusqu'à la rupture si, sur l'essentiel, ils n'ont pas satisfaction. »*

● *Dans une lettre à M. Claude Bellanger*, président du *Parisien libéré*, M. Gérard Willaume, ouvrier du Livre et maire de Chanteloup (Seine-et-Marne), rappelle que son conseil municipal avait cessé d'envoyer à ce journal les informations municipales, ne voulant pas *« cautionner un quotidien qui n'était pas fabriqué dans des conditions relevant des conventions collectives. »* Après l'accord signé entre M. Bellanger et le syndicat du livre C.G.T., M. Willaume s'offre à retrouver les habitudes du passé et à adresser les informations municipales au *Parisien libéré*.

« Voulant espérer, ajoute-t-il, *que cette initiative ne sera pas un fait isolé, que d'autres formes de censure de circonstance et de principe seront levées, qu'elles amèneront des éléments complémentaires à la qualité rédactionnelle amorcée depuis peu entraînant de ce fait une nouvelle prospérité et la relance de ce journal. »*

TÉMOIGNAGE

La demande de reparution de « l'Humanité » en juin 1940

par JEANNETTE THOREZ-VERMEERSCH

Dans *le Monde* du 22 juillet dernier, Alain Guérin apporte ses explications concernant les contacts de certains communistes français avec les autorités d'occupation en juin 1940, en vue de la reparution du journal *l'Humanité*, interdit depuis septembre 1939 (1).

Il affirme que Maurice Tréand *« avait, en 1939-1940, un contact direct avec le siège de l'Internationale à Moscou »*, et ajoute : *« C'est de l'I.C (l'Internationale communiste) qu'il reçut la directive de faire, fin juin 1940, une démarche auprès des autorités d'occupation pour que* l'Humanité *puisse reparaître légalement. »*

Je m'inscris en faux contre cette dernière affirmation.

Alain Guérin dit qu'il reste des *témoins vivants de ces événements*. Je suis de ceux-là et surtout existe le témoignage précieux du cahier de notes de Maurice Thorez, datant de cette période, infirmant totalement la thèse de Guérin.

Les notes de Maurice Thorez

Alain Guérin, dans les premiers tomes de son *Histoire de la Résistance*, parle de Maurice Thorez, de son départ de l'armée, de son passage en Belgique. Il n'avait pas jugé nécessaire d'avoir avec moi une conversation sur ce sujet, bien que ce fût moi, accompagnée de *Mounette Dutilleul* (témoin vivant) et du chauffeur, le camarade Pelayo, qui alla chercher Maurice Thorez à Chauny, le 4 octobre 1939. Cela lui aurait permis d'éviter de commettre de nombreuses erreurs concernant l'opinion de Maurice Thorez à propos de son départ de l'armée, le chemin parcouru le jour du départ, le temps qu'il vécut en Belgique, le lieu, etc.

Cependant, il éprouva le besoin de me rencontrer en vue de la rédaction du cinquième tome de son *Histoire*. Il avait annoncé qu'il aurait *« l'occasion de dire ultérieurement comment vivait Maurice Thorez dans la capitale soviétique »* (deuxième tome, page 391) J'acceptai la rencontre et très vite je compris ce qu'il attendait de moi. Il avait échafaudé la thèse de la directive de l'I.C. et sous-entendu de Maurice Thorez. Il espérait obtenir des informations qui, étayant cette thèse, permettraient d'accuser Staline et l'Union soviétique.

Il est vrai qu'il est devenu coutumier, chez certains historiens et chez certains communistes, de rejeter sur l'Internationale communiste, sur Staline, sur l'Union soviétique, toutes les erreurs, les fautes, qu'ont pu commettre les partis au cours de leur existence dans la lutte pour construire des partis de type nouveau, par opposition aux partis bourgeois et sociaux-démocrates, *dans les dures* conditions de la lutte des classes sous les gouvernements impérialistes.

Cela dit, non pour faire oublier les faux pas qu'a pu faire l'Internationale communiste ni la dramatique période de Staline, mais il faut convenir qu'il est par trop commode de faire jouer à l'I.C. et Staline le rôle du chien romain placé sous la table et à qui on donnait un coup de pied quand un convive commettait une incongruité.

Je dis alors à Guérin que j'avais en ma possession le cahier de notes de Maurice Thorez, qui allait à l'encontre de cette thèse, et dans lequel on peut lire en date du 19 juin 1940 : *« Tâche immédiate, réunir toutes les forces contre l'occupation... seulement classe ouvrière dirigée par nous peut sortir du chaos »* ; à la date du 20 juin 1940 : *« Séance avec tous les Français et S...* (Il s'agit des dirigeants français présents à Moscou et certainement du camarade Stépanof, qui suivait les travaux de la section latine de l'Internationale). *« S... et après M...* (c'est-à-dire M. Thorez) *posent la question du départ de tous en France »* ; du 22 juin 1940, on lit : *« Télé dans le sens indiqué ci-dessus »* (c'est-à-dire un télégramme à la direction du P.C.).

Le 12 juillet arrive une information de Clément, délégué de l'Internationale communiste : *« Cl... a fait transmettre directives* (voir ci-dessus). *Liaisons difficiles. Le gros* (Tréand) *aurait été arrêté le 3 J.* (c'est-à-dire le 3 juin), *puis relâché. »*

Une autre information parvenue le même jour : *« Le gros, à sa sortie de prison, a été conduit chez Abetz, qui lui a offert de publier un journal pour remplacer* l'Humanité. *(Tentative de « collaborer » avec le parti. Le compromettre, parce qu'il reste la seule force. M...) »* (M... = Maurice Thorez.)

On lit encore, le 2 août 1940 : *« Communication de Di...* (Dimitrof), *intrigues A... continuent. » « Avertissement catégorique : exclusion de ceux qui seraient compromis. »*

Le 17 août 1940 : *« Communication de Cl... sur l'absence de liaison avec Paris et sur les dangers des contacts qui continuent. »*

Enfin arrivent une information le 21 août 1940 annonçant que toutes relations ont cessé, que l'un des intermédiaires a été relevé de ses responsabilités, et une autre le 13 septembre, annonçant que Foissin, l'un des compromis, était exclu du parti.

Les suites du pacte ?

Il est trop facile, simplifiant, falsifiant l'histoire, d'insinuer que la faute grave de quelques camarades serait une suite logique du pacte germano-soviétique, qui fut, non pas un pacte d'alliance avec Hitler, mais un pacte de non-agression permettant à l'U.R.S.S. de gagner du temps ; une suite logique du départ de Maurice Thorez *de l'armée présenté* comme désertion, alors qu'il rejoignait son poste de secrétaire général du parti dans la lutte contre Hitler.

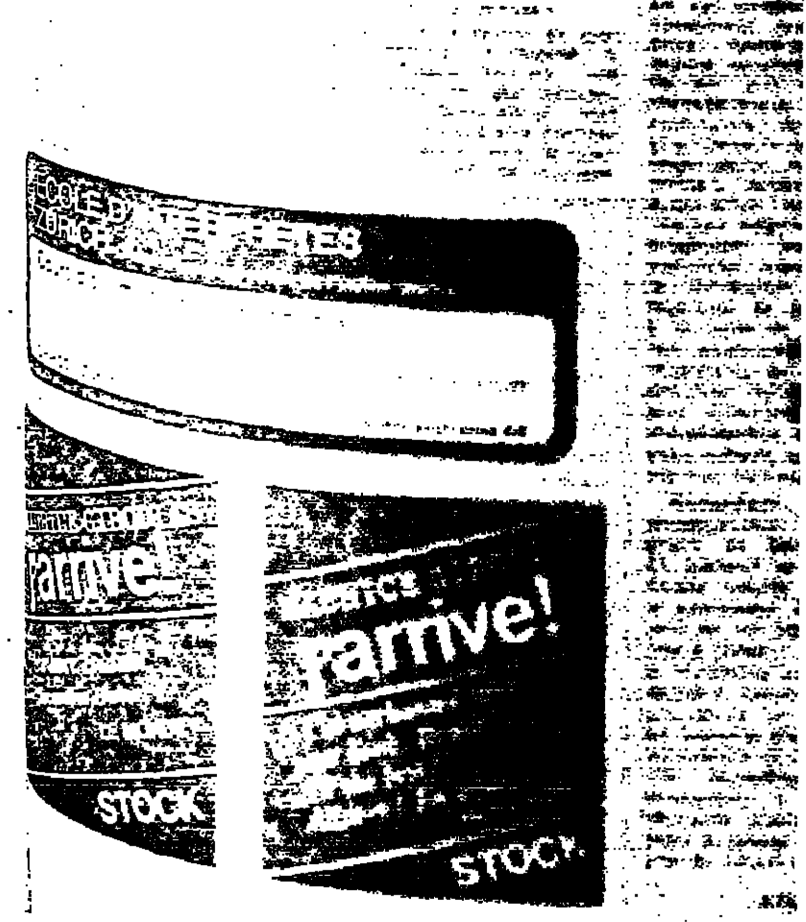
Les notes du cahier de Maurice Thorez mettent en lumière la décision de rassembler toutes les forces contre l'occupant, dès juin 1940, elles prouvent que l'Internationale communiste n'a pas donné les « directives » de contacter l'occupant. Au contraire, c'est son délégué Clément qui s'inquiète, informe, alerte sur le danger de ces contacts avec l'envahisseur. Ce n'est pas davantage Maurice Thorez, dont Guérin rappelle la présence à Moscou ; l'accusation insidieuse contre Maurice Thorez est tout simplement odieuse.

La suite devait démontrer que, malgré cette lourde faute, due en partie à la drôle de guerre, au fait que le gouvernement ne faisait pas la guerre à Hitler mais au communisme, que le parti était clandestin depuis septembre 1939, sans autre moyen d'information que des feuilles clandestines, que des milliers de militants étaient prisonniers, obligés de se cacher, le plus grand nombre dispersé dans l'armée par la mobilisation, tout cela rendant confus le caractère de la guerre que le peuple appela si étrangement la drôle de guerre, le parti communiste français fut au cœur de la résistance contre le fascisme du dedans et du dehors.

Dès l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne, et devant la montée du fascisme en France, le P.C.F fit triompher le front unique de la classe ouvrière, le Front populaire pour le pain, la liberté, la paix. Il dénonça et combattit le fascisme espagnol et la non-intervention des gouvernements démocratiques bourgeois. Il dénonça le honteux traité de Munich, qui renforçait Hitler au détriment de la Tchécoslovaquie, et combattit les munichois. Il multiplia ses efforts et les conjugua avec ceux de l'Union soviétique et de tout le mouvement ouvrier et communiste international pour empêcher la guerre par l'organisation de la sécurité collective. Après l'invasion et la trahison ouverte des classes bourgeoises, il s'engagea sans réserve dans la résistance à l'occupant.

C'est cette réalité, cette vérité, cette attitude fondamentale, que la bourgeoisie s'efforce, par tous les moyens, depuis quarante années, de masquer, tronquer, déformer aux yeux des générations qui n'ont pas fini de lui demander des comptes.

(1) N.D.L.R. Les démarches, qui devaient vite échouer, avaient été entreprises par Maurice Tréand (mort en 1947) et Denise Ginollin (*déportée en 1943 et décédée en 1961*) puis reprises par Jean Catelas (guillotiné en 1941) et Me Foissin, l'un des avocats du P.C. (cf. J. Fauvet, *Histoire du P.C.F.*, p. 275-276, Payard)



ÉDUCATION

La Société des agrégés condamne la réforme du B.E.P.C.

M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, condamne dans un communiqué la réforme du brevet d'études du premier cycle (B.E.P.C.) parue au *Journal officiel* du 13 août (*le Monde* daté 14-15 août). M. Bayet qualifie de « *détestable tentation de laisser-faire* » cette réforme qui dispense dorénavant d'examen les élèves de troisième admis en seconde dans un lycée et dont les résultats auront été jugés satisfaisants par un jury.

« *Ce décret*, estime M. Bayet, *aura des conséquences déplorables : 1) Il crée deux catégories de titulaires du brevet des collèges. Ceux qui auront obtenu des diplômes nationaux sans aucun examen et ceux — d'ailleurs peu nombreux — qui seront soumis et qui auront réussi aux épreuves de l'examen. On crierait à l'injustice s'il y avait deux catégories de bacheliers, les uns dispensés d'examen et les autres soumis à un examen. Je dénonce une injustice semblable pour le brevet des collèges. 2) Il entraînera également une surenchère démagogique dans les conseils d'orientation qui décident en fin de troisième de l'admission en seconde de lycée et où siègent des personnes qui ne sont ni fonctionnaires de l'Etat, ni même enseignants. 3) Il rendra aléatoire l'acquisition d'un savoir commun de toutes les disciplines dans les collèges car la garantie d'un programme effectivement traité réside essentiellement dans le maintien d'un examen extérieur à l'établissement pour tous les élèves de troisième.* »

[Peut-on craindre, comme M. Bayet, que cette réforme provoque une « surenchère démagogique » des conseils de classe de fin d'année où siègent effectivement des personnes « qui ne sont ni fonctionnaires de l'Etat ni même enseignants », c'est-à-dire des parents ? Certainement non. Car la décision du conseil de classe d'orienter un élève vers une seconde de lycée ne sera pas suffisante pour obtenir le B.E.P.C. Il faudra en outre l'avis favorable d'un jury, auquel M. Bayet ne fait pas allusion. Ce jury, présidé par l'inspecteur d'académie, comprendra des inspecteurs pédagogiques régionaux, des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale et des enseignants, c'est-à-dire uniquement des fonctionnaires. Le risque de laxisme que dénonce M. Bayet est d'autant plus mince qu'il y a eu, en 1976, tous enseignements confondus, 81,2 % de reçus au B.E.P.C.]

Un dossier scolaire pour chaque élève de la maternelle à la terminale

Un arrêté paru au *Journal officiel* du 19 août précise dans quelles conditions devra être établi le « dossier scolaire » qui, en application de la réforme Haby, suivra désormais l'élève de la classe maternelle à la terminale, éventuellement d'un établissement à l'autre. Les dispositions de cet arrêté entreront en vigueur à la rentrée prochaine en maternelle, au cours préparatoire et en sixième, et seront ensuite progressivement étendues aux autres classes.

Participeront à l'élaboration de ce dossier : les enseignants, les directeurs d'école et de collège, le psychologue scolaire, le conseiller d'orientation et le personnel de rééducation. Le dossier réunira les renseignements relatifs à l'état civil et à la situation sociale des parents. Y figureront aussi les indications sur les différentes étapes de la scolarité de l'élève, une évaluation de ses connaissances et des appréciations sur ses capacités générales et son comportement. Ce dossier comportera éventuellement des éléments médicaux et psychologiques permettant d'apprécier ses résultats, de déterminer les mesures pédagogiques répondant aux besoins de l'élève et de faciliter son orientation.

Le dossier sera conservé pendant cinq ans après la fin de la scolarité par le dernier établissement, puis détruit. Les parents pourront à tout moment le consulter, ainsi que l'élève s'il est majeur. En revanche, le personnel chargé de son élaboration sera tenu au secret et le dossier ne pourra, en aucun cas, être divulgué à l'extérieur, notamment aux futurs employeurs.

Les inscriptions dans les universités parisiennes

TOUS LES ÉTUDIANTS SERONT « CASÉS » déclare Mme Saunier-Seïté

Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a été reçue vendredi 19 août à déjeuner par M. Giscard d'Estaing. Interrogée à sa sortie de l'Elysée sur le sort des étudiants parisiens de première année qui n'ont pu s'inscrire dans l'université de leur choix (le Monde » daté 17-18 juillet), Mme Saunier-Seïté a assuré que « tous les étudiants seraient casés ». « Ils ne le seront évidemment pas toujours à la porte de leur immeuble ; on ne peut pas construire des universités au bas de chaque maison », a-t-elle ajouté, après avoir fait remarquer qu'« il y a toujours eu des secteurs où le nombre d'étudiants était limité ».

De son côté, le Comité pour un syndicat des étudiants de France (COSEF), proche du parti socialiste, réclame, dans un communiqué, la réouverture des inscriptions. Qualifiant d'« irresponsables » les mesures de « désectorisation » des universités parisiennes, le COSEF accuse le secrétariat d'Etat aux universités d'avoir eu l'intention d' « instaurer au moyen de la désectorisation une présélection à l'entrée des universités et une concurrence entre les établissements ».

● *Précision.* — A propos des projets de réforme de la scolarité à l'Ecole nationale d'administration, nous avions indiqué dans *le Monde* du 5 août qu'il existait quatre centres de préparation au concours d'entrée de cet établissement : les Instituts d'études politiques de Paris, Grenoble et Bordeaux, et le centre de préparation du ministère de l'économie et des finances. Cette liste, à laquelle il faut ajouter l'université Rennes-I, est celle des centres où existe un cycle préparatoire réservé aux fonctionnaires candidats au concours « interne » et non celle des établissements accueillant les candidats au concours « externe » réservé aux étudiants.

LE LYCÉE FRANÇAIS DE LA HAYE :

Une enclave «latine» aux Pays-Bas

De notre envoyé spécial

La Haye. — « *La réforme Haby ? Eh bien, nous attendons les circulaires d'application ici, aux Pays-Bas, elle ne nous préoccupe pas outre mesure. Nous avons tellement d'autres problèmes à régler...* » Le proviseur du lycée français de La Haye, M. Kervelliant, affiche une belle sérénité. Pour lui, l'important n'est pas dans les projets ministériels ni dans les querelles pédagogiques, mais plus prosaïquement dans la bonne marche d'un établissement qui, depuis 1947, s'efforce de donner un enseignement de qualité aux jeunes Français expatriés aux Pays-Bas.

Le lycée français de La Haye est un établissement privé qui a le statut d'école française à l'étranger et qui, de ce fait, est placé sous la double tutelle du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'éducation, par l'entremise du conseiller culturel de l'ambassade de France.

L'établissement accueille près de six cents élèves, du jardin d'enfants à la terminale, dont 63 % de Français (parmi les « étrangers », on compte 10 % de Néerlandais, 7 % de Belges et 20 % de « divers ».) Mais le lycée, en s'agrandissant chaque année, a fini par « éclater » en trois établissements différents : l'école primaire est abritée dans une ancienne école élémentaire néerlandaise ; les classes de septième à quatrième sont logées dans une villa distante d'un peu plus de 1 kilomètre ; celles de troisième à terminale ont trouvé refuge dans une ancienne école située à plus de 2 kilomètres de la précédente. « *C'est notre grand problème*, avoue M. Kervelliant. *Faute d'un lycée construit à notre intention, nous devons nous contenter de cette formule un peu boiteuse, qui oblige certaines familles à disperser leurs enfants dans trois établissements différents. Heureusement, le ministère accepte maintenant de payer trois salaires* (proviseur, censeur et directrice d'école primaire) *pour les responsables des trois établissements.* »

Comme toute école privée aux Pays-Bas, le lycée français a essayé d'être financé par l'Etat néerlandais. Celui-ci a accepté un *modus vivendi* : il ne verse pas de subvention, puisqu'il s'agit d'une association étrangère, mais il fournit gracieusement les locaux. Pour les dépenses de fonctionnement, le lycée français vit des droits de scolarité exigés des familles (1).

Quels élèves fréquentent le lycée français ? Les enfants de la colonie diplomatique, d'abord, mais surtout des enfants d'ingénieurs, de techniciens ou de cadres. Certains élèves du secondaire viennent d'Amsterdam et il leur faut parcourir chaque jour 60 ou 70 kilomètres dans les deux sens. « *Nous avons dû aligner tous les horaires sur le primaire* (9 h 15 le matin), précise le proviseur, *pour permettre aux « extra-muros » de venir au lycée. Et nous avons pris l'habitude hollandaise de manger des sandwiches à midi. Cela nous évite les problèmes de cantine et de demi-pension.* »

« J'ai fui Nanterre »

L'encadrement du lycée comprend quelque quarante-cinq instituteurs et professeurs. La plupart n'ont jamais enseigné dans l'Hexagone. L'un a travaillé au Sénégal pour le « service national », un autre a enseigné en Libye pour la coopération, et le proviseur, d'abord professeur de mathématiques en Espagne, a dirigé pendant six ans le lycée Galatasaral d'Istanbul. « *Moi, j'ai fui Nanterre après 1968*, explique une jeune femme, professeur de français. *J'ai ensuite épousé un Néerlandais, alors je reste ici.* »

Au lycée français de La Haye, les professeurs de langues sont tous « *garantis d'origine* », c'est-à-dire que l'anglais est enseigné par trois Britanniques, l'allemand par deux Allemands et l'espagnol par un Espagnol. « *Ici, aux Pays-Bas*, explique l'un d'eux, *on ne peut pas se permettre d'enseigner les langues comme on le fait en France. Imprégnés de culture étrangère par la télévision, grâce aux émissions en version originale, les élèves sont presque en immersion totale, et ils ne pardonneraient pas l'approximation.* » Sans compter que, par un malin hasard, le principal établissement du lycée français de La Haye se trouve juste à côté de l'école anglaise concurrente malgré elle. On affirme que les deux établissements s'ignorent superbement.

ROGER CANS.

(1) De 5 000 à 8 000 F par an selon la classe, pour les élèves français. Un peu plus pour les élèves étrangers, car le ministère français de l'éducation paye une quote-part de 10 % environ.

SCIENCES

Le lancement de la sonde américaine Voyager

Un poème de Baudelaire diffusé dans l'espace

La NASA devait lancer, ce samedi à 16 h 25 (heure de Paris), au centre spatial Kennedy en Floride, une sonde spatiale Voyager, la destination est Jupiter, puis Saturne, et peut-être Uranus, qui serait approchée après un voyage de plus de huit ans (cf. l'article de Maurice Arvonny dans *le Monde* du 18 août).

Une autre sonde, identique, sera lancée le 1er septembre. Les Américains ont l'habitude de ne numéroter leurs engins spatiaux qu'après le lancement, et d'utiliser alors l'ordre chronologique. Il est cependant probable que la sonde lancée, ce samedi, portera le numéro 2. Elle sera, en effet, rapidement dépassée par sa « consœur » du 1er septembre et ne commencera sa mission qu'avec plusieurs mois de retard sur elle.

Les deux sondes quitteront définitivement le système solaire, comme doivent le faire les sondes Pioneer que les Américains ont lancées en 1972 et 1973. Celles-ci portaient un dessin gravé, qui représentait un homme et une femme — nus — et des indications symboliques pouvant permettre à d'hypothétiques extra-terrestres, au cas bien improbable où la sonde irait un jour « chez eux », de se faire une idée de son origine. Dans le même esprit, les Voyager diffuseront dans l'espace intersidéral un message : des bruits naturels, de la musique, une adresse du secrétaire général de l'ONU, et des textes en toutes langues choisies par les délégués des pays membres (*le Monde* du 4 juin). La France a retenu un poème de Baudelaire, *Elévation*, que nous publions ci-dessous.

ÉLÉVATION

Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées,
Des montagnes, des bois, des nuages, des mers,
Par-delà le soleil, par-delà les éthers,
Par-delà les confins des sphères étoilées,

Mon esprit, tu te meus avec agilité,
Et, comme un bon nageur qui se pâme dans l'onde,
Tu sillonnes gaiement l'immensité profonde
Avec une indicible et mâle volupté.

Envole-toi bien loin de ces miasmes morbides ;
Va te purifier dans l'air supérieur,
Et bois, comme une pure et divine liqueur,
Le feu clair qui remplit les espaces limpides.

Derrière les ennuis et les vastes chagrins
Qui chargent de leur poids l'existence brumeuse,
Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse
S'élancer vers les champs lumineux et sereins ;

Celui dont les pensers, comme les alouettes,
Vers les cieux le matin prennent un libre essor,
— Qui plane sur la vie, et comprend sans effort
Le langage des fleurs et des choses muettes !

DES CRUSTACÉS VIVANTS A 5 000 MÈTRES DE PROFONDEUR

Les plongeurs qui ont séjourné longtemps sous pression au fond de l'eau doivent être remontés très lentement, faute de quoi ils meurent victimes d'un dégagement gazeux dans le sang. Ce phénomène n'est pas particulier à l'espèce humaine. Il est observé chez tous les êtres vivants, y compris les poissons des très grandes profondeurs, qui meurent avant d'être ramenés à la surface.

Pour les observer ou faire des expériences sur eux quand ils sont vivants, il est nécessaire de les maintenir sous pression. Dans ce but, la NASA a mis au point une enceinte dans laquelle peuvent être maintenues les pressions très fortes des grandes profondeurs.

Cette enceinte vient de ramener à la surface quelques crustacés (du type grosse crevette) « pêchés » à plus de 5 000 mètres de profondeur dans l'océan Pacifique, à 700 kilomètres au nord de Hawaï, par Aristides Yayanos de l'Institut Scripps. La pression qui y règne et qui a été maintenue dans l'enceinte de la NASA était de 565 fois la pression atmosphérique. Les animaux ont vécu dix jours à la surface, dans leur boîte. Leur mort a été provoquée par un arrêt accidentel du système de réfrigération.

MÉDECINE

Les sanctions prises contre deux psychiatres genevois divisent l'opinion suisse

Une singulière affaire agite depuis plus de deux mois les milieux psychiatriques genevois. Elle trouve son origine dans l'internement d'une jeune femme, Anna B., qui, après une manifestation contre la centrale de Gösgen, près de Soleure, fut arrêtée par la police et transférée à Genève à la clinique psychiatrique de Bel-Air, où elle a été maintenue dans l'isolement le plus strict et « traitée » avec des électrochocs. A la suite de l'intervention d'un groupe d'amis, elle parvient, contre l'avis des médecins, à quitter Bel-Air. Le directeur de l'hôpital, le professeur René Tissot, se déclare pour sa part solidaire des médecins « *calomniés par la presse* ».

Cependant, pour savoir de quel consensus médical il dispose, le professeur Tissot mène une enquête auprès de ses collaborateurs, leur demandant leur opinion sur le recours aux électrochocs. Deux d'entre eux, le docteur de Haan, chef de clinique, et le docteur Enckell se prononcent contre cette forme de traitement. Déclarés alors « *dangereux pour leurs malades* » et « *incapables d'assumer une responsabilité diagnostique et thérapeutique* », ils sont renvoyés de la clinique Bel-Air et chargés de travaux strictement académiques dans d'autres services psychiatriques genevois.

Un révélateur des désaccords

En fait, il semble que le cas d'Anna B., autant que les controverses concernant les électrochocs, ait agi comme un révélateur des désaccords entre la direction et deux médecins qui tentaient, depuis octobre 1976, de créer à Bel-Air une réelle communauté thérapeutique s'inspirant des expériences de Laing et de Basaglia. Dans le pavillon dont il était responsable, le docteur de Haan mettait l'accent sur la libre communication entre le malade et l'équipe soignante et cherchait à supprimer non seulement les méthodes coercitives mais aussi la hiérarchie habituelle et les relations de pouvoir. Il insistait, à la suite de Bettelheim, sur le fait qu'en psychiatrie il est plus important de « *savoir utiliser à des fins thérapeutiques nos propres expériences de vie et la connaissance que nous avons de nous-mêmes, plutôt que notre formation technique* ».

Répondant aux nombreuses protestations du personnel soignant de Bel-Air, des patients du docteur de Haan et des syndicats contre la sanction prise, le professeur René Tissot a rappelé de son côté que « *la psychiatrie à Genève est une branche de la médecine et non une pratique sectaire ésotérique* ». La guérilla qui couve un peu partout entre les tenants d'une psychiatrie traditionnelle et ceux d'une psychiatrie démédicalisée menace de déboucher, à Genève, sur une véritable guerre entre médecins, dont la presse suisse suit avec une grande attention les péripéties.

ROLAND JACCARD.

EQUIPEMENT

Faits et projets

Circulation

● *Moins de morts sur les routes.* — La route a moins tué pendant les sept premiers mois de 1977 (7 168 morts) que durant la période correspondante de 1976 (7 555 morts). Elle a, d'autre part, fait en juillet dernier 1 376 morts et 34 888 blessés. Ces chiffres sont en diminution respectivement de 10,4 % et 4,5 % par rapport au même mois de l'année précédente. Le nombre des accidents a aussi diminué de près de 6 % : 25 540 pour juillet 1976 et 24 040 pour juillet 1977.

Environnement

● *Le maire de Cherbourg : inquiétude devant les déchets japonais.* — Dans une lettre ouverte à M. René Monory, ministre de l'industrie, M. Louis Darinot, maire de Cherbourg et député (P.S.) de la Manche, s'élève contre le fait que l'usine de La Hague ait signé un contrat de retraitement de déchets nucléaires japonais (ce qui implique son doublement) sans que les élus locaux en aient été tenus informés. « *Y a-t-il là une volonté délibérée d'abandonner le Nord-Cotentin à une vocation purement nucléaire ?* » demande-t-il au ministre.

● *Bassin d'Arcachon : baignade interdite.* — La municipalité ayant « négligé » de le faire, le préfet de la Gironde a interdit la baignade sur la plage de La Hume, à Gujan-Mestras, commune riveraine du bassin d'Arcachon. Les analyses effectuées depuis le 14 juin dernier montraient en effet une détérioration constante de la qualité bactériologique de l'eau.

● *Un franc pour l'« Olympic-Bravery ».* — L'armateur de l'*Olympic-Bravery* a vendu pour 1 F symbolique le pétrolier échoué depuis le 26 janvier 1976 sur la côte nord de l'île d'Ouessant (Finistère). L'acquéreur, un entrepreneur marseillais, compte faire découper ce bâtiment qui, en se brisant en deux, avait déversé dans la mer sa cargaison de mazout. Une importante pollution en était alors résultée.

TRANSPORTS

Concorde à New-York DÉLAI POUR UN RECOURS

Le juge fédéral américain, M. Milton Pollack, a accepté, le 20 août, de reculer de trois jours l'exécution de sa décision autorisant le supersonique Concorde à atterrir à New-York (*le Monde* du 19 août).

En effet, les avocats de l'autorité du port de New-York (PONYA) lui ont fait remarquer que le 27 août, date limite pour déposer un recours contre cette décision, devant la cour d'appel de New-York, tombait un jour où cette juridiction ne siège pas.

Le dépôt d'un recours est donc certain. Les avocats des compagnies Air France et British Airways et ceux du PONYA ont estimé que la cour d'appel de New-York rendrait son arrêt avant la fin de septembre. Les deux parties ont, par ailleurs, déclaré qu'elles porteraient ensuite l'affaire devant la Cour suprême des Etats-Unis.

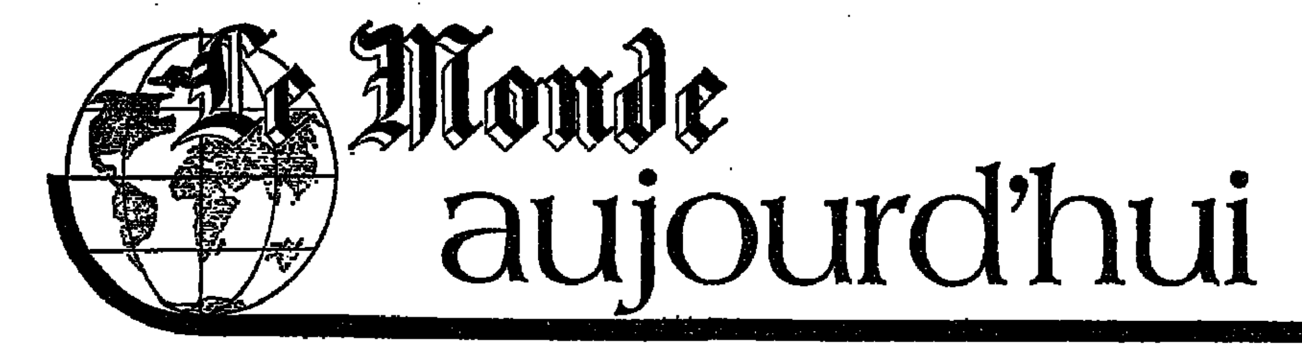
De son côté, M. John Marus, dirigeant de la « *coalition d'urgence pour arrêter le supersonique* » a rappelé la détermination des adversaires de Concorde. « *Si les Français et les Anglais envisagent de commencer des atterrissages de reconnaissance d'ici dix jours, nous interviendrons* », a-t-il affirmé.

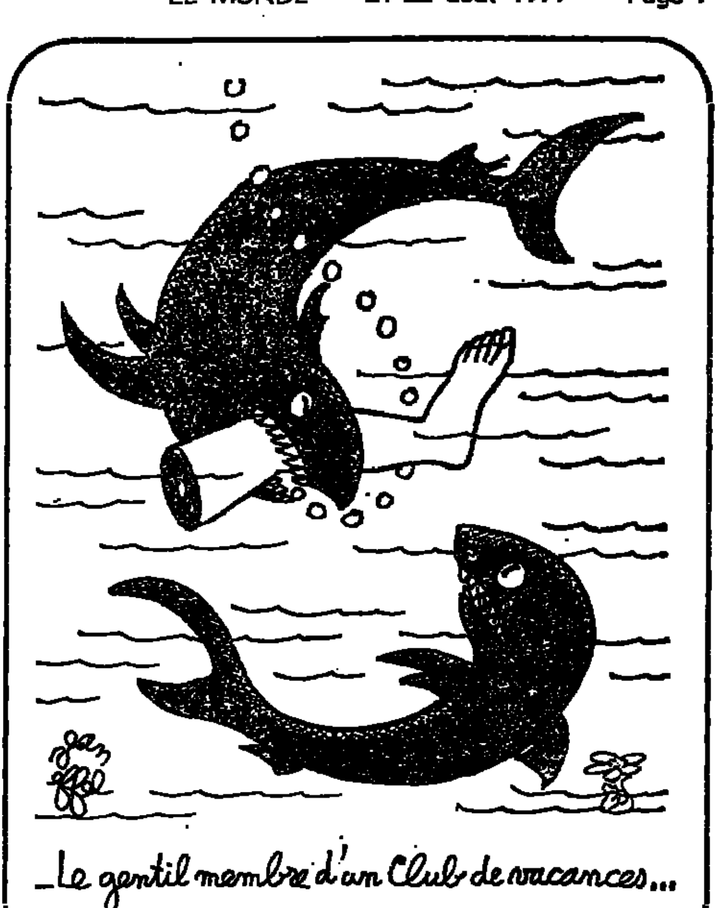
● *Feu vert pour le « train du ciel ».* — La compagnie britannique Laker Airways a reçu du bureau de l'aéronautique américain (CAB), l'autorisation d'inaugurer, le 26 septembre, un « sky-train » entre Londres et New-York. Les clients de ce nouveau service achèteront leurs billets six heures avant le décollage et ne bénéficieront pas, à bord des appareils, des repas et des films habituels. Ce service spartiate permet à Laker Airways d'offrir les tarifs les plus bas entre New-York et Londres : 236 dollars pour un billet aller-retour, soit 1 160 F environ. — (A.F.P.)

● *Une grève du zèle des contrôleurs aériens de Londres* réduit, depuis le mercredi 17 août, le trafic de la British Airways de près de 30 %. La compagnie anglaise a dû annuler soixante-dix de ses deux cent trente vols. Malgré la levée de l'interdiction des départs de nuit, les retards s'étalent de deux à cinq heures et affectent plus de cent mille passagers à l'aéroport d'Heathrow.

● *La collision des Boeing à Tenerife.* — La catastrophe aérienne de Tenerife est un des plus grands scandales de l'histoire de l'aviation selon les experts des compagnies d'assurances, écrit le quotidien social-démocrate danois *Aktuelt*. Le 27 mars dernier, deux Boeing-747 des compagnies K.L.M. et Panam entraient en collision sur l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife, aux Canaries, provoquant la mort de cinq cent quatre-vingt-trois personnes. Les interrogatoires auraient révélé, selon le quotidien danois, que l'attention du personnel de la tour de contrôle avait été détournée par un programme de télévision passionnant. — (A.F.P.)

l'atome...





Le gentil membre d'un Club de vacances...

QUINZE ANS

« Je ne sais pas ce que je veux »

IL ne fait pas vraiment jour. Mais déjà la nuit consent à sa défaite. On le devine au silence, à la qualité particulière du silence. Un silence qui, imperceptiblement, s'est délesté d'une épaisseur vaguement oppressante. Un silence qui maintenant ressemble à la respiration de la terre, quelque chose de paisible, d'une douceur infinie, indéfinissable, et qui apaise, profondément. Avec ses petites maisons ocres aux toits de tuiles roses, le village de vacances paraît être, à cette heure, un vrai village corse. Un village qui serait fait pour vivre, sans outrances, sans démesure, d'autres joies, d'autres frustrations, celles de la vie de tous les jours et qui ne s'apprécient ni à l'intensité du bronzage, ni aux performances sportives.

Tiens, c'est plutôt drôle, quelqu'un qui se lève quand je vais me coucher. Tu vas où ? Te balader ? Bof ! J'ai pas tellement sommeil. J'irais bien avec toi. Je peux ? Première fois que je vais respirer l'odeur du petit matin dans le maquis. C'est pas que je n'aime pas la nature, mais je suis trop crevé. Le soir, je vais à la boîte. Pour me défouler, parler à des gens, tout ça quoi ! Je m'emmerde, cette année. Il faut dire qu'ils sont vraiment mauvais ici. Complètement débile, l'animateur. Et le chef de village, quel pédant, ce mec, c'est dingue ce qu'il peut se prendre au sérieux, mais dingue ! Leur grande bouffe, j'en ai marre ! Et ça pue le fric. Tu les entendrais, les jeunes, parler de leur piscine et de leur tennis. Pire que les parents. Mais bien pire !

Tiens, hier soir, il y a un type qui a payé une tournée au night, vingt bouteilles de champagne ; vingt, tu te rends compte ? Tu vois, ce qui m'embête, c'est mes propres contradictions. Je n'aime pas les bourgeois et, pourtant, je trouve que le confort c'est bien agréable. Avec mon père, je passe toujours des vacances dans des endroits comme ça. Avec ma mère, c'est différent. En rentrant, je pars avec elle et mes trois frères faire du camping dans les Pyrénées. Avec plein de copains. C'est super sympa. J'aime bien. C'est autre chose. J'aime bien les deux formules, quoi ! Je trouve que ce n'est pas mal d'avoir des parents séparés. Ça permet de connaître deux styles de vie différents.

Une moto

En rentrant des Pyrénées, je travaillerai dans un garage. Pompiste. Avec les pourboires et ce que me donnera mon père, je pourrai m'acheter une moto. Ouais ! Une moto ! Fantastique ! A la rentrée, on va déménager. J'aimerais bien qu'on s'installe à Paris. Ras le bol de la banlieue ! Mais c'est cher, Paris. Pour ma mère, ça va être dur. Ma mère, elle aurait voulu partir à Pau, parce qu'il y a mes grands-parents là-bas. Nous, ça ne nous plaît pas, Pau. Je préfère Paris. C'est extraordinaire, vraiment extraordinaire, Paris. Il se passe toujours quelque chose et tu rencontres des gens terribles, vraiment terribles.

C'est quoi, ce journal ? Arritti, *qu'est-ce que c'est ? Les autonomistes, tu parles, quels excités ! Ouais, d'accord, je ne connais pas les Corses, c'est vrai, mais, toi, ceux que tu as rencontrés à Belgodère, c'est des vieux. Les jeunes, faut les entendre ! Oh moi, tu sais, autonomistes ou nationalistes ! C'est vrai que je ne comprends pas ce qu'ils veulent. Bon, d'accord, je le lirai, mais tu sais la politique ça m'emmerde. Je n'aime pas notre société, mais je ne voudrais pas celle qu'on nous propose en échange. Je ne sais pas ce que je veux. A vrai dire, je voudrais tout. Pour le moment, je rêve, je rêve quoi ! Plus tard, on verra, il faudra bien choisir. Mais je me demande quand, à quel moment on choisit, on se choisit. Souvent, je voudrais être exactement l'opposé de ce que je suis. Pas toujours. Ça dépend. Et je me dis que c'est pareil pour les adultes. Tiens, vois ici tous ceux qui jouent à être ce qu'ils voudraient être. Ou ce qu'ils n'osent pas être. Quand même, ça m'embêterait de devenir comme eux. C'est assez déconnant de ne pas s'accepter tel qu'on est. Le problème, c'est que je ne sais pas encore qui je suis.*

Nous sommes arrivés au pied d'une tour génoise ; il se tait. L'air est parfumé de toutes les odeurs du maquis. Intensément. Comme si la brume gardait encore prisonnières dans sa résille couleur de miel toutes les senteurs des plantes que bientôt le vent dispersera. Et là, quelque part dans la Balagne, entre la mer et les montagnes, la lumière réinvente la beauté. Telle une magicienne nonchalante. En douceur. Pour que chaque brisure d'or fauve renouvelle l'impression de bien-être, ce bonheur d'être là, en accord avec le lieu, avec l'instant, avec soi-même. Pour que chaque embrasement de l'horizon reflète l'immensité jusqu'à faire croire que l'avenir, illimité, contient tous les espoirs.

Il s'est tu, pendant longtemps. Et quand il a dit : *« C'est vraiment chouette ! »*, c'est avec ces accents un peu brusques, à la fois gauches et narquois, qui servent à déguiser pudiquement ses émotions, quand on a son âge, quand on n'a pas seize ans.

ÉDITH WEIBEL.

MAROC

Les gens du crépuscule

A Asilah, on va voir tous les soirs le soleil se coucher au bout des remparts. Les habitants de cette ville côtière, au sud de Tanger, se rencontrent sur un étroit passage où les rires des enfants ne troublent ni les murmures ni les silences des vieillards. On s'y croise, on s'y dévisage, on s'y retrouve. Les regards des adolescents s'y entrelacent, à la dérobée, fugitivement, et leurs rêveries survolent le soleil rose, qui se noie doucement dans l'Atlantique.

C'est d'abord à soi-même qu'on donne rendez-vous sur les remparts de cette ville marocaine. On y vient méditer, jouir du passage du temps, saluer la fin du jour, à proximité d'un petit cimetière établi sur une des terrasses. Ahmed Messari, le patron du *Café des pêcheurs*, ancien pêcheur lui-même, qui va encore en mer a quatre-vingt-sept ans, contemple chaque soir le coucher du soleil depuis son enfance. Il admire « la grandeur du cosmos ». *« Certains nous appellent les gens du crépuscule*, dit-il, *mais nous sommes aussi des gens de l'aube.* » En écoutant l'ancien pêcheur, on pense à ce proverbe : « *Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.* » Dans les paroles et dans les silences d'Ahmed Messari, on sent une grande méfiance à l'égard de la modernité. Méfiance partagee par beaucoup d'habitants de cette ville, où s'exerce encore l'influence de sectes mystiques.

Cependant, malgré l'austérité de ses murs, ce n'est pas l'ascétisme qui règne à Asilah. Mais on y préfère aux simulacres du plaisir les plaisirs vrais. Asilah veut dire authenticité : on y aime l'aube, le crépuscule, et cette lumière crue qui fait varier à tout moment, durant la journée, le visage des maisons blanches, aux portes vertes ou bleues. On y aime la conversation, l'amitié, la flânerie dans les rues étroites, où le vent parfois incite au délire. Autre plaisir, autre passion : le football. Des adolescents, des adultes y jouent sur la plage, comme au Brésil, avec la même profusion de gestes — et quelquefois la même virtuosité. Dans les rues, des enfants tapent sur de vieilles bouteilles en matière plastique avec une surprenante habileté.

Une autre conscience du temps s'affirme ici, faite de fièvres légères, de patience et d'amour du présent. Le mystère des regards féminins suscite des fièvres passagères, et le thé a la menthe accompagne la patience. Quant à l'amour du présent, il se nourrit de toutes les sensations qui lui sont permises.

Les gens d'Asilah, qui sont le plus souvent tisserands l'hiver et pêcheurs l'été, accueillent les touristes avec curiosité, mais ne les voient pas d'un mauvais œil. Il est vrai que ceux-ci, en majorité Marocains, ne prennent pas encore figure d'envahisseurs. Mohamed Benaïssa, le député d'Asilah, grand seigneur et démocrate, qui paraît sortir d'un roman de Stendhal, entend décourager le tourisme de masse et sauvegarder l'architecture de la ville. Il a entrepris de faire reconnaître Asilah comme monument national, afin de pouvoir en restaurer certaines parties, notamment le port de pêche et les remparts. Mohamed Benaïssa, qui est aussi photographe et cinéaste (1), veut faire de la ville un centre culturel, un lieu de rendez-vous pour les peintres, les musiciens, les cinéastes et les écrivains. Il envisage de créer des ateliers pour les artistes, de transformer l'ancienne église espagnole en musée d'art moderne et d'organiser des festivals de peinture, de musique, de cinéma, de théâtre, de poésie. Déjà deux rencontres culturelles se sont tenues à Asilah durant les étés 1975 et 1976.

Comment ne pas souhaiter avec Benaïssa qu'une telle ville garde sa beauté austère, cette sorte de nudité qui la fait si lointaine encore de nos Babylones ?

FRANÇOIS BOTT.

(1) Benaïssa a publié, en 1974, un recueil de photos d'Asilah : *Grains de peau*. Textes de Tahar Ben Jelloun. Ed. Shoof, Casablanca.

Au fil de la semaine

Vacances 77

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

AU petit matin du lundi 15 août, l'automobiliste qui traversait le centre de Paris, allant de la place Denfert-Rochereau à l'Opéra, rencontrait quatre ou cinq voitures portant des plaques allemandes, italiennes ou belges, et deux douzaines de piétons tout au plus. Une famille anglaise longeait, d'un bon pas, les grilles du Luxembourg, quelques jeunes Nordiques, sac au dos, erraient au quartier Latin et, pour le reste, serrés derrière leur honorable chef de file, de petits groupes de Japonais marquaient longuement le pas avant de traverser les avenues ou les quais pourtant déserts. Seules silhouettes familières, un agent de police près du Louvre, un contrôleur de la R.A.T.P. place du Théâtre-Français...

Pendant que Paris était ainsi livré aux touristes, un peu plus de la moitié des Français, dit-on, étaient en vacances, venaient d'en rentrer ou allaient partir : neuf millions en juillet, treize en août, quatre qui se répartissent entre juin et septembre, avec un petit reliquat de janvier à mars. C'est un progrès : il y a quinze ans seulement, un Français sur trois partait, et un sur quatre il y a vingt-cinq ans. Ce n'est pas assez bien sûr, mais en même temps c'est trop, ou du moins à la fois. On l'a dit et répété : la production nationale chute de 40 % en août, contre 15 % en Grande-Bretagne, 5,5 % en République fédérale, 1,5 % aux Etats-Unis. Et on ne dressera pas une fois de plus la liste des inconvénients de toutes sortes, des dépenses inutiles, des pertes même qu'entraîne, pour l'économie, et pour ceux qui partent comme pour ceux qui restent, cette absurde ruée annuelle qui fait basculer la France des villes vers les rivages : à quoi bon, puisque le phénomène tend, d'année en année, à s'aggraver ?

Cependant, il devrait y avoir des millésimes pour les vacances et même des crus, comme pour les vins. Si l'on déclare le bordeaux 62 fruité et gouleyant, le bourgogne 67 riche et robuste, pourquoi ne pourrait-on pas dire que la Bretagne 76 était veloutée et généreuse, le Pays Basque 71 léger et sec, que la Côte d'Azur 74 avait du corps mais pas de robe ? Et pourquoi n'essaierait-on pas d'établir un indice de satisfaction des Français en vacances avec variables selon les âges, le niveau de ressources et les catégories socio-professionnelles, assorties de coefficients régionaux ? Après tout, on met en pourcentages et en statistiques des éléments beaucoup moins intéressants de la vie nationale.

⁂

Le premier facteur qu'il faudrait alors faire entrer en ligne, c'est, à coup sûr, le temps. Curieuse obsession d'ailleurs, et relativement récente, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire, qui mesure la qualité de la vie en degrés centigrades, millimètres de pluie et heures d'ensoleillement. A cet égard, 1977 est, dans l'ensemble, une année plutôt médiocre.

Mais d'autres données devraient aussi être retenues, parfois faciles à mesurer, parfois, au contraire, bien difficiles à saisir. Les prix et les dépenses, le nombre et la durée des séjours, la répartition entre la France et l'étranger, entre les lieux de villégiature — la mer, la montagne, la campagne, etc., — et les formules — hôtels, locations, campings : autant de particularités déjà répertoriées, évaluées, calculées. Après, c'est l'insaisissable : impressions et réactions, ton des rapports humains, climat psychologique, préoccupations et plaisirs...

Dans ces divers domaines, on serait tenté de déclarer, à l'image du temps, le millésime 1977 maussade et incertain. Oh ! comme pour les mauvaises récoltes, il y a naturellement des exceptions : la chance ou le savoir-faire, des circonstances personnelles ou une disposition d'esprit peuvent justifier des jugements exactement opposés. Ainsi, la grêle ou la maladie peuvent ruiner une vigne et épargner les ceps du champ voisin, ou bien le tour de main du vigneron sauvera une récolte que d'autres, moins habiles, laisseront perdre.

Un été maussade : les hôteliers, restaurateurs, commerçants saisonniers que le non-étalement contraint à faire leur année ou presque en deux mois harassants, l'assurent pour ce qui les concerne. A la charnière de juillet et août, le mauvais temps a détourné vers le Midi une partie de ceux qui séjournaient ou avaient prévu de passer leurs vacances au nord de la Loire : la bousculade s'en est accrue d'autant ici tandis qu'on ne faisait pas le plein là.

Incertain : si un peu plus de la moitié des Français prennent des vacances, cela signifie évidemment qu'un peu moins de la moitié ne partent pas. Parmi ces derniers, combien auraient voulu partir eux aussi s'ils l'avaient pu, si les considérations matérielles ne les avaient arrêtés ? Pour avoir évoqué, à cet égard, le cas des chômeurs et, en particulier, des jeunes à la recherche d'un premier emploi, « le Monde » a reçu, de ses lecteurs, un certain nombre de lettres qui allaient toutes dans le même sens. Certes, disaient ces correspondants, la situation de beaucoup de chômeurs de tous âges est difficile, mais ne croyez-vous pas qu'il y a davantage encore de familles de trois, quatre, cinq enfants aux ressources modestes, souvent aussi de foyers où vivent des personnes âgées, pour lesquels l'idée même de vacances est exclue ?

L'incertitude, l'inquiétude, qui a pesé, pour certains, sur ces semaines de congés, a revêtu aussi d'autres formes. Nombreux sont des agents immobiliers des stations de villégiature qui se plaignent d'avoir fait une année catastrophique tant pour les locations que pour les ventes. Pour les locations, la hausse parfois considérable des prix a découragé beaucoup de clients ; et, pour les ventes, la perspective d'un impôt sur le capital a découragé même les acheteurs de studios ou de très modestes résidences secondaires !

⁂

Encore ceux qui se posent ce genre de questions sont-ils des favorisés par rapport aussi bien aux smicards et aux familles contraintes de renoncer aux vacances par la hausse des prix, que surtout à tous ceux que la rentrée angoisse. Si le plus vieux des conflits du travail, celui du « Parisien libéré », est enfin réglé, combien de salariés se voient ou se croient menacés de ne pas retrouver leur emploi à la rentrée ? Pour une grève suspendue ici, une reprise enregistrée là — parmi les informaticiens du Crédit lyonnais ou à l'O.C.P. de Marseille, par exemple, — sans d'ailleurs que le règlement intervenu puisse être considéré comme définitif, que de sursis fragiles, de reports des échéances, tactique « cache-misère », comme disent les syndicats !

Pour les 1 039 travailleurs de Montefibre, dans les Vosges, la décision est ajournée au 5 septembre ; à Besançon, le tribunal a renvoyé au 12 septembre son accord pour la liquidation de Lip ; chez Jossermoz, entreprise de menuiserie industrielle de Haute-Savoie, 600 ouvriers ont été mis en chômage ; à Saint-Etienne, Manufrance a démenti qu'un millier de licenciements aient été décidés, mais la menace reste en suspens ; chez Mécano, à La Courneuve, chez Mottais Frères à Redon, l'usine occupée par les travailleurs a été évacuée par la police au début du mois ; dans la sidérurgie lorraine, une dure controverse oppose la direction de Sollac-Sacilor aux syndicats, même à F.O., pourtant signataire d'un accord sur la suppression de 2 500 emplois dont les uns assurent qu'elle se fera, en partie, grâce à des départs en préretraite et des reclassements, les autres qu'il s'agit bel et bien de licenciements. Et puis, il y a tous ceux qui, au retour, vont trouver l'usine fermée et apprendre que la société qui les employait a déposé son bilan...

On n'en finirait pas de dresser la liste des entreprises dont le personnel, en vacances ou non, se demande s'il retrouvera son travail. Ce sont des dizaines de milliers de chômeurs qui risquent de s'ajouter au million de demandeurs d'emploi officiellement recensés à la fin du mois de juillet, sans parler des jeunes qui, comme à chaque rentrée, vont arriver sur le marché du travail.

L'été de la contestation s'est un peu essoufflé, du Larzac à Flamanville, malgré les bombes de l'absurde qui ont endommagé la basilique souterraine de Lourdes et privé de télévision une partie de la Corse. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : le mouvement écologiste a trouvé, avec les centrales nucléaires, le thème mobilisateur qui lui faisait défaut, et on commence à peine à en mesurer les conséquences possibles, notamment d'ordre électoral. Comme toujours et partout, le pouvoir semble fasciné par ce type de protestations qui est, jusqu'à présent, demeuré sur le terrain des manifestations plus ou moins réussies, mais va déboucher, à coup sûr, dans les prochains mois, sur le plan juridique, comme en Allemagne, et politique, comme en Suède, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Oui, un été maussade et incertain, une inquietude et comme un recul devant la rentrée : le millésime 77 des vacances n'est pas, pour beaucoup, une bonne année.

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

CORRESPONDANCE — Au-delà de l'atome...

LA manifestation de Malville, le procès qui a suivi et les points de vue publiés dans nos colonnes — comme celui de M. Edouard Labin (« Halte à l'écologie de tréteaux ») (« le Monde » daté 7-8 août) — nous ont valu *un abondant courrier*.

Aux témoignages sur la journée tragique du 31 juillet ont succédé les commentaires sur les risques techniques et politiques du nucléaire, puis *les interrogations sur les choix énergétiques* de la France, les réflexions sur l'écologie et même sur l'exercice de la démocratie.

Les grenades du vallon de Faverge ont claqué fort dans l'opinion. La controverse nucléaire escamotée il y a deux ans dans un débat parlementaire est relancée. Elle va loin. Les lettres dont nous présentons ci-dessous quelques extraits en témoignent.

Les risques

M. Jérome V. Powell, de Genève, ingénieur et physicien — il a été l'un des élèves du professeur Oppenheimer à l'université de Berkeley et a travaillé pour la commission de l'énergie atomique des Etats-Unis, — souligne la différence fondamentale entre les produits traditionnels de l'activité humaine et ceux de l'industrie nucléaire :

Il y a une immense différence entre un effort humain qui déclenche un processus de radioactivité et tout autre effort. Si on construit un pont, une maison, une usine ou si l'on fait une transformation chimique du pétrole en *plastique, ou n'importe* quelle opération de manufacture, en dernière analyse tout cela est *soumis à notre contrôle. Toutes* ces activités ou constructions peuvent être commencées; arrêtées, *modifiées*, abandonnées, détruites ou rasées par nous, ou plus tard par nos descendants. Pas les objets ou matières radioactives !

La radioactivité est incompatible avec la vie à partir de certaines doses, lesquelles — hélas ! — sont rapidement atteintes et largement dépassées dans les usines nucléaires, pacifiques ou militaires. Le problème grave est que le *half life* (période de temps après laquelle les éléments radioactifs perdent la moitié de leur activité), pour beaucoup de produits et sous-produits d'une réaction nucléaire, se chiffre en centaines, en milliers et même en dizaines de milliers d'années ! Donc la radioactivité que nous avons créée, et que l'humanité propose de créer dans de multiple usines nouvelles, reste un lourd héritage pour les générations à venir.

Ayant fait partie d'équipes de recherche dans ce domaine, je me révolte contre toute solution qui ne soit pas complète et qui laisse un aspect potentiellement très dangereux sans être résolu.

Pour M. Jean-Claude Villain, de Hyères :

Si la sécurité des centrales nucléaires peut être admise aujourd'hui avec un degré de *fiabilité* au moins équivalent à celui d'autres techniques dont nous usons depuis *des décennies, le problème* des déchets radio-actifs n'est nullement résorbé. Abrités pour quelques siècles, *quels seront* les effets dévastateurs de ces déchets lorsque leurs enceintes érodées les libéreront dans les mers et l'atmosphère ?

Le refroidissement des centrales étant assuré par les eaux fluviales ainsi réchauffées, comment ne pas s'alarmer des atteintes portées à la flore et à la faune de nos fleuves déjà pollués ?

Les énergies nouvelles — appelées aussi « douces » en raison de leur absence de conséquence polluantes — ne sont ni « des amusettes ni des anticipations », comme le soutiennent le président de la République et M. Labin. L'Ecole *polytechnique de Zurich*, par exemple, est chauffée par l'énergie géothermique depuis 1933. Sait-on que les particuliers peuvent s'équiper d'un chauffe-eau solaire pour moins de 3 000 F? On se prend à imaginer les millions de kilowatts qu'aurait pu épargner une politique de soutien efficace aux énergies nouvelles et l'on n'ose croire que le seul manque d'information et l'absence de *comparaisons objectives* expliquent la préférence exorbitante et infiniment coûteuses dont le nucléaire *jouit depuis* plus de vingt ans.

La démocratie en question

Aux risques techniques s'ajoutent pour M. Balser, de Bar-sur-Aube, des risques politiques qu'il évoque ainsi :

Une société nucléaire (sans parler des problèmes du danger de la matière nucléaire) telle qu'on en a déjà vu les prémices — et les méfaits — est-elle vraiment un progrès ? On peut en douter lorsqu'on voit les gouvernements refuser de prendre en compte l'avis des habitants des sites nucléaires, comme à Fessenheim, à Malville, à Braud-et-Saint-Louis, au Pellerin et ailleurs. On en doute encore lorsqu'on constate que le débat sur la question nucléaire se réduit à la confrontation manifestants-forces de l'ordre et l'information sur le nucléaire à l'hystérie sur les « commandos » d'écologistes « allemands ».

Tel est également l'avis de M. Michel Bost, de Béthencourt-sur-Mer (Somme), qui écrit :

La démocratie est-elle parfaitement assurée quand une nation s'est exprimée au suffrage universel et quand s'est exercé le jeu parlementaire ? Le nucléaire nous montre, mieux que tout autre exemple, que le pouvoir est entre *les mains d'un petit nombre de* technocrates qui décident des grandes options nationales.

Comme l'écrit Edouard Kressmann dans Réforme : *« Le peuple est à l'état infantile. De temps en temps, on l'invite au rituel des urnes, souvent truqué par la publicité, les sondages ou la « télé », après quoi sa voix s'éteint jusqu'à la prochaine cérémonie. Entre-temps, on le conduit — en libéralisme, d'une main paternelle ; en dictature, à la baguette — par des acheminements et vers des objectifs sur lesquels il n'a rien à dire. »*

Cette suspicion indigne M. Henri de Fonclare, de Lambesc (Bouches-du-Rhône) :

Certains écologistes et moi ne voyons pas la République de la même façon. Le 31 juillet, à Malville, les forces de gendarmerie et de police ont reçu l'ordre d'empêcher des manifestants de saccager un bien public. Celui-ci a été édifié dans le cadre d'une politique approuvée par la majorité des représentants que nous avons élus. Le principe d'une telle représentation n'est pas sans défaut, mais il est généralement considéré *comme étant le moins mauvais.* En tout cas, à l'heure actuelle, c'est lui qui nous régit et tout *citoyen se doit de respecter les* décisions prises en son nom.

Or qu'auraient voulu certains ? Que des hommes, qui font un métier d'autant plus difficile qu'il est décrié, se fassent tailler en pièces à coups de barres à mine et de cocktails Molotov ? Qu'un ouvrage construit aux frais de tous les contribuables soit dévasté ? Est-il admissible que chaque fraction de l'opinion française qui *s'estime lésée ou mal écoutée* descende dans la rue pour exprimer ses idées de façon violente ?

Si les lois de la République ne sont pas bonnes, il faut les changer. Il existe, pour ce faire, des moyens démocratiques. Que je sache, le manche de pioche et le projectile incendiaire ne figurent pas parmi ceux-ci. Le pouvoir, quel qu'il soit, a, entre autres, pour tâche de faire respecter les lois. A Malville, l'ordre est resté à la loi, et c'est ainsi que les choses doivent être.

Incohérence d'une politique

S'agissant de la politique énergétique française, M. Jacques Dautrevaux, de Belfort, fait remarquer :

A échéance de vingt ans — et c'est là qu'est toute la contradiction de la position gouvernementale — ou bien il n'y aura plus de pétrole (soit que les réserves soient épuisées, soit que son prix soit tel qu'il faille le réserver à des besoins spéciaux), ou bien on fait le pari que l'approvisionnement continuera à être inépuisable à des prix analogues aux prix actuels. Alors pourquoi faire croire aux gens que le développement de l'électronucléaire est indispensable en vertu de la première hypothèse, et en même temps promouvoir une politique de développement du transport routier ? On veut doubler en cinq ans le réseau d'autoroutes (et le quadrupler d'ici vingt ans), réduire massivement les transports collectifs.

Avec le plan mis à l'étude par M. Cavaillé et la direction de la S.N.C.F. de fermeture des deux tiers du réseau ferré français et la réduction de ce réseau à moins de 9 000 kilomètres, il n'est pas difficile de voir que seraient supprimées la totalité des lignes non électrifiées ainsi que la totalité des lignes transversales, électrifiées ou non, sauf peut-être une ou deux exceptions. Tout cela sous le prétexte des 10 milliards de déficit de la S.N.C.F. (qui sont pour les 4/5 des remboursements de charges) et en fermant les yeux sur les centaines de milliards de subventions occultes attribuées au transport routier. Dans ces conditions, la France risque fort de se trouver dans vingt ans sans aucun moyen de transport, car la plus grande partie des voies ferrées auront disparu, mais avec un magnifique réseau d'autoroutes inutilisables, dont la construction aura irrémédiablement saccagé la nature, les sites et les paysages.

Des solutions de rechange

Peut-on se passer de l'électricité produite par les centrales nucléaires? M. P. Seignol, professeur à Felletin, dans la Creuse, en est persuadé :

Se passer de l'énergie nucléaire est moins difficile que certains ne veulent le faire croire. Pour cela, *quatre conditions doivent* être simultanément réunies :

1) Stopper la croissance démographique, car, plus on est nombreux, plus on consomme (épuisement des ressources planétaires), et plus on rejette de déchets (pollution) ;

2) Réduire les inégalités sociales : la seule façon de donner aux plus défavorisés ce dont ils ont légitimement besoin, sans exploiter davantage notre milieu, consiste à le prendre à ceux qui en ont trop ;

3) Développer les énergies non (ou peu) polluantes : solaire, éolienne, géothermique, hydraulique de faible puissance, etc. Ces technologies sont d'autant plus rentables qu'elles sont décentralisées. Les unités centralisées de forte puissance ne devraient être conservées que pour combler des *défaillances locales et exceptionnelles* ;

4) Faire des économies d'énergie, ce qui implique : a) des économies à court terme, du genre de celles que nous faisons actuellement sur le pétrole ; b) des économies à long terme : utilisation de sources d'énergie renouvelables pour les systèmes qui vont fonctionner pendant plusieurs dizaines d'années (par exemple : promotion du chauffage solaire) ; c) abandonner toute politique de prestige, qui, en produisant des appareils de grande puissance, polluants et inutiles (comme Concorde), entraîne un gaspillage énergétique sans précédent.

Quant à M. Pierre Samuel, secrétaire des Amis de la Terre, professeur à l'université de Paris-Sud, il défend ainsi les positions et propositions des écologistes :

Les écologistes sont, en réalité, des gens nuancés... Il serait absurde, et en fait injurieux envers le développement des *connaissances scientifiques*, d'utiliser n'importe quelle technique disponible sans en mesurer sérieu*sement les impacts écologiques* et humains. Les écologistes ont déjà fait quelques choix : rail et vélo, plutôt que route et air ; énergies éternelles, plutôt qu'énergies stockées ; compostage et lutte biologique contre les insectes, plutôt qu'engrais et pesticides chimiques ; processus cycliques (c'est-à-dire la prévision des déchets et leur transformation en ressources), plutôt que processus linéaires.

Pour l'éclairage, l'électricité est *probablement supérieure* à la lampe à huile. Mais, pour certains transports maritimes — qui ne *sont* pas tous aussi pressés qu'on le pense, — une marine à voile, modernisée par les apports du contrôle électronique et du maniement motorisé des gréements, pourrait être une élégante solution : les indéniables progrès de la voile sportive ne peuvent-ils pas être transposés à la voile commerciale ?

Notre hostilité à l'énergie nucléaire n'est nullement irrationnelle ou démente : elle est la conséquence d'un choix parfaitement rationnel : choix d'un profil énergétique, choix des sources qui peuvent l'alimenter sans s'épuiser un jour (...).

Les écologistes savent parfaitement bien que les centrales ordinaires ne peuvent exploser comme des bombes. Quant aux « excursions nucléaires », dont les surrégénérateurs comme Phénix ou Super-Phénix pourraient être le siège, nous savons aussi qu'elles ne produiraient pas le « champignon » de Nagasaki ; mais elles pourraient être suffisantes pour rompre les enceintes de confinement du cœur du réacteur et provoquer *la dispersion* d'importantes quantités de corps radioactifs.

Nous, écologistes, savons aussi que les accidents dans les mines de charbon font beaucoup de morts et c'est pourquoi nous suggérons une utilisation modérée et prudente du charbon pour contribuer à la transition vers les énergies éternelles (solaire et dérivées, marées, géothermie). Mais nous savons aussi qu'une mine d'uranium ne vaut pas mieux qu'une mine de charbon creusée à la même époque, et que le radon ne vaut pas mieux que le grisou.

Nous savons enfin qu'on nous ment lorsqu'on nous affirme que *le nucléaire civil n'a fait aucun* mort : on peut citer, par exemple, l'accident qui souleva, le 3 janvier 1961, le couvercle de la cuve du réacteur S.L. 1 à Idaho-Falls (Etats-Unis) : les trois opérateurs, Richard Legg, John Byrnes et Richard McKinley, *subirent des doses* de plus de 1 000 rems et moururent aussitôt. Mais, nous dit-on, il *faut* de l'énergie pour contribuer au bien-être des hommes. (...)

Les Amis de la Terre publieront à la *rentrée* un « programme énergétique » qui montrera que, d'ici trente ou cinquante ans, les actuels usages finaux de l'énergie de France pourraient être entièrement couverts par des sources éternelles ; il exposera, bien sûr, les modalités d'une transition non-nucléaire vers une telle situation et les mesures à prendre immédiatement. C'est un programme de réorientations et de reconversions ; ce n'est pas un programme de privations.

L'écologie est-elle réactionnaire ?

M. J. Broquet, secrétaire général du comité de liaison pour l'action locale et régionale et ancien candidat de Paris-Ecologie, s'insurge contre un passage du texte de M. Labin, assimilant l'écologie au retour à la terre.

M. Labin a découvert l'arme absolue anti-écologie. Après avoir évoqué les paradis du futur que nous atteindrons par la voie du progrès, il écrit : « *La voie inverse du retour à la terre... fut toujours préconisée par les penseurs réactionnaires genre Maistre ou Maurras. Ils sentaient bien que les machines expriment et portent la grandeur de l'homme.* » Il fallait y penser. Car, suppose M. Labin, la jeunesse abusée se détournera avec horreur d'une écologie suspecte d'accointances avec la réaction la plus noire. Fallait-il de plus que Maurras soit ignoble, qui n'aurait condamné la machine que parce qu'elle portait la grandeur de l'homme !

L'argument de M. Labin ne suffira pas à rallier les écologistes au *progressisme* le plus vulgaire. L'épouvantail réactionnaire remplit d'autant moins son office que *libéralisme et socialisme* d'Etat montrent leurs limites. L'écologie, certes, bat en brèche le projet *technocratique qui voudrait* les réconcilier dans un goulag à visage humain. Noble projet, qu'il ne suffit pas de qualifier de réactionnaire pour le discréditer.

M. Jacques Guiochet, de Montivilliers (Seine-Maritime), estime que loin d'être réactionnaire l'écologie pose les problèmes de demain :

Les « écologistes de tréteau » *ont le tort de se soucier* du monde où nous vivons, du monde de demain, de la nature, source unique de notre vie. Ils ont le tort de remettre en question le système anarchique actuel, à l'origine de toutes les contradictions, de toutes les aberrations, de toutes les escalades du progrès (dans ce qu'elles ont de bien parfois, dans ce qu'elles ont de dangereux souvent). Un ingénieur, directeur d'une usine fabriquant des postes de radio, m'expliquait que, lors du lancement d'une nouvelle fabrication, on commençait par jeter à la casse quarante mille postes restant de la précédente fabrication. C'était, paraît-il, « nécessaire du point de vue économique ».

On jette à la mer, au large du Havre, une cargaison entière de bananes. Un cadre de banque (futur directeur) et un expert-*comptable m'ont convaincu* que l'opération était « économiquement nécessaire ».

Bien sûr, le nucléaire s'impose si l'on jette à la casse le produit du travail et de l'énergie. Bien sûr, les *engrais et produits chimiques* s'imposent si l'on jette à la mer les produits de la terre. *Bien sûr, la création d'emplois* s'impose si le non-travail est une calamité. Mais les ingénieurs et les experts-comptables — *comme* M. Labin — posent-ils les vrais problèmes. Les « écologistes de tréteau » ont au moins *le mérite* de les poser.

Un « supplément d'âme et d'intelligence »

Si l'écologie est une nouvelle manière de comprendre le monde, elle exige, selon M. Jean Hladki, professeur à l'institut des sciences et techniques de l'université d'Angers, un surcroît d'intelligence :

La vision simpliste que peuvent avoir nombre de gens au sujet des idées écologistes ne peut surprendre. Une fraction non négligeable des militants écologistes sont en effet mus par des aspirations assez vagues, intuitives pourrait-on dire, qui n'ont pas su *se structurer* sur de nombreux points. Mais c'est peut-être précisément ce reste d'instinct. de *conservation qui permettra* à l'humanité d'échapper aux catastrophes nucléaires et non la partie raisonnable.

Quoi qu'il puisse en être des désirs informulés et des visions *idylliques, les écologistes ont* en commun un certain nombre d'idées concernant la technologie et l'économie. Contrairement au simplisme de ceux qui ignorent ou veulent ignorer la réflexion écologiste. la mise en œuvre de ces idées nécessite un niveau supérieur de spiritualité et d'intelligence. A un supplément d'âme, les écologistes efficients doivent donc joindre un supplément d'intelligence.

Dans le domaine de l'économie, par exemple, les écologistes reprennent et amplifient les idées déjà émises voilà plus d'un quart de siècle par certains spécialistes qui essayèrent de fonder une *théorie de l'économie* et de l'environnement (1). Qu'y a-t-il en effet de plus débile qu'une *théorie économique* qui ne tient pas compte des coûts sociaux et des ponctions sur l'environnement et la nature ? Tous les *calculs* de prix de revient sont incomplets et par suite constituent des approches erronées ou mensongères de la réalité économique. Ici un supplément d'intelligence est nécessaire pour mieux analyser cette réalité. Bien que déjà relativement ancienne, cette approche d'une économie de l'environnement ne semble pas avoir encore d'impact réel sur les comptabilités nationales. Le prix de revient d'un kilowatt nucléaire, par exemple, n'inclut pas l'ensemble des nuisances, des contraintes, des perturbations biologiques et psychologiques, des risques à venir, que comporte le nucléaire.

Le supplément d'âme et d'intelligence demandé par les écologistes est bien éloigné d'un néo-rousseauisme, mais s'en approche pour ne pas perdre de vue sa finalité : l'homme. Loin d'être un retour en arrière, c'est un désir d'avancer vers une civilisation véritablement humaine, une civilisation de « l'être ».

M. Barbaroux, maître-assistant de géologie à l'université de Nantes, s'interrogeant sur la signification et les conséquences du gigantisme industriel, écrit :

Nous vivons l'époque finissante de la société industrielle, mécaniste, fondée sur le primat des sciences physiques... Et quoi ? Une panne et c'est la terreur à New-York, une bougie et c'est une centrale nucléaire américaine en danger, une clé à molette et c'est une marée noire à Ekofisk, une faute de navigation et c'est un Torrey Canyon ou un Boehlen qui englue une province... Un Seveso par ci, un Minimata par là... Ça ne vous suffit pas ?

Une nation peut « encaisser » un « la Villette », voire préférer un Mirage volant à plusieurs hôpitaux à terre, mais pas un surrégénérateur qui « foire ». Nous ne récusons pas les sciences en général, les sciences physiques en particulier ; leur connaissance est nécessaire, mais si cet aveuglement de l'homme pour ce qui est de la vie est le prix à payer, alors non ! (...)

Le nucléaire, qu'est-ce que c'est ? La *fine pointe de la société* industrielle (libérale ou non). Et un surrégénérateur ? La fine pointe du nucléaire. *Cette loi des* concentrations (de capitaux, de personnes, de profits, d'énergies...) est-elle inéluctable ? N'a-t-on point vu, déjà, des groupes entiers d'êtres vivants se développer, envahir la terre, et... disparaître au moment où ils étaient en apparence des plus florissants ?

Cette chute, annoncée par le gigantisme de l'individu, comme par celui de l'espèce, *et pour* l'homme par celui de ses outils, ne la voyons-nous pas venir ? Les civilisations sont certes mortelles, mais les espèces aussi. Les ammonites, les grands reptiles de l'ère secondaire, qui dominaient la terre il y a cent soixante millions d'années, sont couchés à jamais sous nos pieds. L'homme, qui a su déchiffrer le livre d'histoire de notre globle, qui a su découvrir les lois de l'évolution, *croit-il* qu'elles ne sauraient s'appliquer à lui ? (...)

Qui est fou, attardé, maniaque, nihiliste ? Celui qui s'oppose au nucléaire avec ses faibles forces, sa non-violence, pour sa vie, celle de ses enfants, celle de l'espèce ? Ou bien le technocrate scientifique qui se met au service des multinationales productivistes, dans le cadre de la société « libérale » hypocrite ou dans celui de la société du Goulag ? Qui est fou ? Celui qui fait fonctionner un engin aussi démentiel qu'un surrégénérateur pour produire plus d'énergie pour un meilleur niveau de vie — en prenant le risque de rendre la planète invivable, — ou celui qui dit : « *Prenons les moyens d'une alternative douce, pensons d'abord à la vie, et pas d'abord au niveau de vie ?* » Oui, l'an prochain, à Malville... nous dirons cela.

(1) K.W. Kapp, *les Coûts sociaux dans l'économie du marché*. Flammarion, 1976.

Libres opinions

Les barbelés de l'écologie

par PAUL CAZELLES (*)

SI nous avons dû organiser la manifestation de Malville, disent les écologistes, c'est parce qu'on nous refuse le débat nucléaire qui permettrait à chacun de juger. Nombre de responsables politiques ou syndicaux *reprennent* à leur *compte* cette idée. Par débat nucléaire, les uns et les autres entendent une sorte de réunion sportive : d'un côté, ceux qui sont pour, de l'autre, ceux qui sont *contre, la victoire revenant à ceux qui auront remporté le plus* d'applaudissements. Nous savons que ce genre de discussion est parfaitement stérile et que jamais un prétendu débat de ce type, même « solennisé » sous forme de référendum, n'apporte une solution reconnue par tous et que, généralement, il est l'occasion, pour les annonceurs de catastrophe, de faire recette en provoquant un réflexe de conservatisme primaire.

D'ailleurs, qu'aurait de « nucléaire » ce débat ? Va-t-on discuter en *public* des *problèmes de technologie nucléaire, peser le* pour et le contre de telle ou telle disposition de sûreté ? Non, bien sûr. Il s'agit, en fait, d'un débat sur la politique énergétique du pays, et la question véritable, masquée par le mot nucléaire, devient celle-ci : comment la France peut-elle faire face à ses besoins en énergie, maintenant et demain, avec les ressources naturelles, économiques et humaines, dont elle dispose ? Le choix est alors entre ceux qui disent : vivons autrement et les problèmes énergétiques deviendront *secondaires ! on pourra se passer des centrales électronucléaires en* se tournant vers des énergies baptisées « douces » ; et ceux qui pensent : les besoins énergétiques sont en augmentation constante en *France, certes, mais aussi dans l'ensemble du monde* dans des proportions considérables, avec l'éveil à la vie économique de millions et de millions d'hommes. La technologie nucléaire, qui en est à ses débuts, est un outil. En le perfectionnant, il permettra de répondre à ces besoins.

En contestant radicalement le nucléaire, les écologistes créent une situation dangereuse à un double titre. Selon l'une de leurs *formules, « Demain à Malville on va arrêter le progrès »*, ils donnent *à penser à ceux qui les écoutent qu'il suffit de changer* de cap pour amener la société vers une sorte de nouveau bonheur. Position malthusienne qui *prend* le nucléaire comme symbole, mais qui s'applique également aux autres « produits » de la société industrielle moderne. Or celle-ci a transformé et transformera encore le monde. C'est en elle et par elle que le niveau culturel des sociétés *qui* le composent progresse et progressera, permettant la maîtrise de phénomènes aussi complexes que la démographie et ses conséquences *sur le gaspillage des ressources naturelles de la planète. Pour* cela, il faut abondance d'énergie.

Mais, surtout, la maîtrise d'une technologie repose non seulement sur une connaissance technique, mais aussi sur des comportements psychologiques. Une société *ne* peut vouer ses scientifiques et ses *ingénieurs à la défiance et bientôt au mépris. Comme* un bon médecin a besoin de la confiance de son malade, les ingénieurs qui construisent nos centrales ont besoin de sentir l'adhésion de leurs concitoyens. Déjà se manifeste dans notre travail quotidien une certaine réserve, une certaine hostilité engendrée par le climat de *suspicion créé autour du fait nucléaire. Or une centrale nucléaire* n'a pas besoin d'être entourée de barbelés pour bien fonctionner.

Le rôle véritable de l'écologie devrait être de participer, par ses questions, à l'intégration du fait nucléaire dans le patrimoine industriel et technologique de l'humanité, et non de le refuser en *faisant appel à des comportements* basés sur la peur ancestrale, comme si des siècles de civilisation occidentale n'avaient servi à rien.

(*) Directeur adjoint de la région d'équipement E.D.F. Alpes-Lyon.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

RUDÉ PRÁVO

Les « T-shirts » de l'opprobre

RUDE PRAVO, l'organe du parti communiste tchecoslovaque, se fâche contre les jeunes qui arborent des « T-shirts » frappés de l'« Union Jack » ou du « Stars and Stripes », et des tenues imitées des uniformes des militaires americains :

« Comment un homme vivant au sein d'une société socialiste peut-il porter une copie de l'uniforme des soldats qui tuaient encore récemment des milliers d'innocents au Vietnam ? demande sévèrement le quotidien.

» Nous ne voulons imposer à personne le choix de ce qu'il porte, mais il est un fait que cette façon de s'habiller est incompatible avec les sentiments d'un homme qui pense socialiste et internationaliste et qui apprécie les acquisitions de notre système social. »

The Washington Post

50 000 polygames heureux

« La polygamie, qui fut jadis une particularité des Mormons de l'Utah, continue à fleurir illégalement dans l'ouest des Etats-Unis, rapporte *THE WASHINGTON POST. Le nombre de ses pratiquants n'est pas connu, mais il doit avoisiner les cinquante mille. La moitié d'entre eux habitent l'Utah, mais on trouve aussi des sectes polygames en Arizona, en Idaho, en Californie, etc.*

» La polygamie faisait partie intégrante de la doctrine des Mormons depuis qu'en 1847 Brigham Young, qui avait vingt-sept femmes et cinquante-six enfants, fonda « l'Etat du désert ». En 1890, l'Eglise, pour permettre l'entrée de l'Utah dans l'Union, dut ordonner la suppression de la polygamie (...).

» Le mariage pluraliste n'a jamais été, même vers 1850, le fait de plus de 20 % des Mormons, pour la plupart les plus riches. Nombre de spécialistes jugent que c'était là une manière pratique d'assurer l'existence des veuves et des orphelins dans les dures conditions de vie que connaissaient les Etats de la « frontière » au dix-neuvième siècle (...).

» Aujourd'hui, les polygames aiment à souligner qu'ils ne font que pratiquer ce qu'ils prêchent, alors que les autres hommes sont des hypocrites. « Avec tout ce qu'on » voit à Washington, pourquoi nous attaque-t-on, dit l'un » d'eux. *Au moins, ici, nous épousons nos femmes sup- » plémentaires. »*

TEMPO
MAJALAH BERITA MINGGUAN

Des prisons hors de prix

Le droit de visite à un parent ou un à ami détenu est légalement reconnu en Indonésie. Officiellement gratuit, il est payant dans la pratique. L'hebdomadaire de Djakarta *TEMPO* raconte ainsi une visite à la prison de Cipinang, dans la banlieue sud de la capitale :

« Dès que vous vous présentez au guichet d'accueil des visiteurs, vous devez donner au fonctionnaire au moins 100 roupies (1 franc lourd). On peut donner un peu plus,* précise-t-il. *Une fois le grand mur de la prison franchi, vous passez devant un autre fonctionnaire à côté duquel est placée une boîte jaune. Vous devez y déposer encore 100 roupies. La visite a lieu dans un grand hall. Quand vous y pénétrez, un troisième fonctionnaire vous attend et vous demande des « frais d'administration »*

» — Combien ?

» — En général 100 roupies, mais rien ne vous interdit de donner plus.

» Puis vient un autre fonctionnaire qui vous demande à qui vous rendez visite et qui vous extorque encore 100 roupies pour « frais de recherche du détenu ». C'est donc au moins 400 roupies pour une visite officielle d'une heure. La fin de la visite est marquée par un coup de sifflet. Mais si vous désirez prolonger votre visite au-delà de cette heure officielle, le siffleur se fait un plaisir de vous y autoriser : donnez-lui 100 roupies.

» Une visite en dehors des jours et heures officiels n'est pas impossible. Seulement le tarif à l'entrée est un peu plus élevé. Cette visite-là est d'ailleurs plus agréable car elle a lieu dans une pièce tranquille, sans bruits. »

(*) Le salaire quotidien d'un ouvrier est de 100 roupies.

l'Unità

Drôles de grenouilles à Vercelli !

Selon le quotidien italien *L'UNITA*, on assiste à un drôle de phénomène naturel dans le nord du pays :

« Après l'hécatombe provoquée par des doses massives de désherbants, la zone de Vercelli se repeuple actuellement de gigantesques grenouilles venues du sud du pays.

» Cette espèce, excellente au demeurant, ne peut totalement remplacer, selon les pêcheurs, les grenouilles d'antan qui faisaient la renommée de la région et de ses restaurants.

» Les désherbants avaient rompu l'équilibre écologique et considérablement fait augmenter le prix du marché du batracien, au grand désespoir des habitants.

» Avec cette nouvelle population importée tout semble rentrer dans l'ordre, même si, au dire des autochtones, ces grenouilles géantes « mugissent » au lieu de « coasser ».

The New York Times

Du vin texan

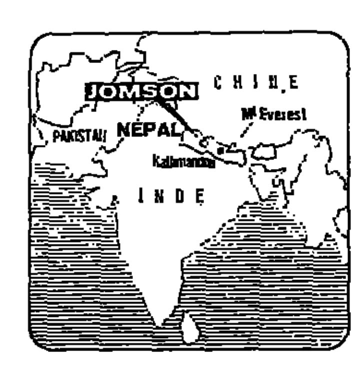
Le Texas, pays de la bière et du whisky, change, constate le quotidien américain *THE NEW YORK TIMES* : *« Dans leurs tentatives fiévreuses de dépasser en tous domaines les côtes est et ouest, les natifs du Texas sont obligés avant tout d'égaler, puis de dépasser, le raffinement œnologique des meilleurs palais des Californiens.*

» Les ventes de vins se sont accrues avec l'opulence croissante de l'Etat. Le vin est servi même avec le chili, les brochettes et le poulet frit. Le Texas occupe le huitième rang des Etats pour la consommation de vin : on y boit plus de 48 millions de litres de vin par an (...).

» La production du vin pourrait devenir une entreprise intéressante dans tout le Texas occidental dans la prochaine décennie (...). Une exploitation vinicole a été installée à Lubbock il y a quelques années et a fourni sa première récolte de raisin à l'automne 1976. Certains producteurs de raisins de Californie lorgnent maintenant des terrains à l'est d'El Paso, où des chercheurs font des essais de culture de ceps européens et californiens (...). Cette année, une loi a été adoptée au Texas permettant la production de vin dans « les districts secs » où la vente de boissons alcoolisées est interdite. »

Lettre de Jomsom

En attendant l'avion...



A Jomsom, chef-lieu du district népalais du Mustang, dans le nord du pays, un vent de poussière grise, parfois violent, souffle à partir de 10 heures, tous les jours ou presque. Au pied de *l'étincelant Nilgiri (7 100 m)*, des maisons carrées blanches à cour intérieure se rangent plutôt à l'est de la rivière sacrée Kali Gandaki. Dans ces demeures assez petites, *on trouve en général un tronc d'arbre* incliné où des marches creusées permettent d'accéder au premier et unique étage ou au grand toit-terrasse où l'on stocke le bois pour l'hiver. Une petite agence de la banque nationale, ou Népal Rashtra Baink, se dresse, *étrangement* gardée selon la coutume himalayenne par un homme armé d'un fusil de chasse.

Je suis en route, à pied, pour Muktinath, oasis à 3 500 m d'altitude, lieu de pèlerinage commun au bouddhisme et à l'hindouisme. Aux environs de Jomsom, une végétation *méditerranéenne se blottit, insolite,* dans les replis du terrain semi-désertique. Aucun champ n'est cultivé.

Il est difficile de quitter ce paysage envoûtant car le seul moyen de transport disponible est l'avion. Seul Mahendra, le chef d'escale de la Compagnie nationale népalaise, *la R.N.A.C. (Royal Nepal Airlines* Corporation) peut en principe garantir votre départ. En dehors des vols charters pendant les mois privilégiés d'avril et d'octobre, les liaisons aériennes sont rares. Sauf pendant la mousson d'été et l'hiver très rigoureux, un Twin-Otter, bimoteur rustique, relie deux fois par semaine Katmandou ou Pokhara à Jomsom. Le fort vent induit par les géants Dhaulagiri et Annapurna empêche quelquefois l'atterrissage. Il faut alors attendre l'avion un ou plusieurs jours ou partir à pied et marcher cinq à six journées, car il n'y a aucune piste sur laquelle même une jeep puisse circuler.

CE n'est plus tout à fait une aventure comme en 1950 après la conquête du premier 8 000 m, mais le paysage et les habitants bhotiyas, thakalis, gurungs, magars *gardent leur charme. Dans ce pays* où les chemins montent et descendent sans cesse, le portage humain très courant se pratique au moyen d'un bandeau frontal appelé *nāmlo*. Le salaire journalier d'un porteur ne dépasse pas 15 francs. Environ 30 % des touristes sortent de la vallée de Katmandou. Ainsi, après la capitale et la région vedette *de l'Everest, le Mustang recueille* aussi une partie des 50 millions de francs annuels amenés par le tourisme, qui représentent 40 % des revenus du Népal.

En dix ans, de 1965 à 1975, le nombre des visiteurs étrangers est passé de dix mille à cent mille par an. Et déjà, en 1973, une équipe de *six jeunes Européens a ramassé en* montagne 2 tonnes de détritus en vingt jours... Doit-on continuer à augmenter le nombre des touristes si l'équilibre écologique himalayen *risque d'être perturbé ?*

L'avion n'arrive pas. Allons donc *visiter la petite fabrique de tapis* de l'artisanat local Cottage Industry, dirigée par le brahmane Narayan Prasad Baral, ancien étudiant à Bombay, qui emploie quatre *ouvrières. Ou bien achetons quelques curios* ou des couvertures de style tibétain en poil de yak.

Les commerçants et la plupart des artisans jouissent d'une bonne réputation dans le nord du pays : le travail de la terre réveille les *mauvais génies, assure la très* ancienne religion Bön. L'origine de la fortune de beaucoup de Thakalis est le monopole du commerce du sel, importé du Tibet, puis de l'Inde depuis 1959. *Actuellement, les* Shertchan, riches Thakalis, ont étendu leurs intérêts commerciaux dans de nombreuses régions du Népal et le gros bourg de Tukiché, à trois heures de marche au sud de Jomsom, a commencé à reprendre vie. Au mois d'octobre, durant les dix jours de fête du Dasain, leurs magnifiques maisons, donnant sur la grand'rue centrale pavée, s'animent. Dans ces belles habi*tations en pierre de taille grise* de deux ou trois étages à grands escaliers on trouve même des chapelles bouddhistes privées. Les auberges de tout le bassin de la *Kali Gandaki et les tchiya pasal* où l'on boit du thé pour 20 centimes drainent les roupies vers Tukiché, Marpha et Jomsom.

Sous le système Panchayat, ou « régionalisation démocratique », institué en 1962, une impulsion a été donnée à l'agriculture et à l'élevage, qui font vivre plus de 90 % de la population active.

PLUS au nord à Lubra, à Kag*beni ou à Muktinah fleurit le* sarrasin amer de montagne. Il se récolte à la main sans l'aide d'aucun instrument d'arrachage chez les Bhotiyas, qui s'appellent eux-*mêmes Gurungs du nom d'une autre* ethnie plus connue du Népal central. A Marpha et à Tuktché, l'orge se fauche en septembre-octobre. Cette céréale grillée et moulue donne *une farine appelée tsampa*, aliment de base en haute altitude. Mélangée au thé au beurre de yak, elle permet de survivre à la rigueur de l'hiver.

La réalisation la plus étonnante dans ce domaine est la ferme *modèle, ou bikas farm*, de Marpha, où on récolte de très beaux fruits : pommes, pêches, raisin... Sur la route de Manang, on rencontre de nombreux gardiens de yaks qui font *avancer leur troupeau en poussant* des cris gutturaux et aigus, presque tyroliens.

Après vêlage, les femelles donnent environ deux litres par jour d'un lait excellent, et les hybrides de yak et de vache nommés *dzos*, *le double. Les fromages frais ou* secs très durs *(chourbi)*, la viande, les poils, le cuir et même les bouses, précieux combustible dans une région sans forêts, tels sont les dérivés de cet animal fabuleux par sa grande résistance. Par *famille de six personnes, on compte* cinq à seize yaks en moyenne. Deux ou trois fois par semaine, deux *dzos* passent par Jomsom, à pas lents mais très sûrs, chargés *de beurre de yak, se dirigeant vers* Tuktché, où vont toutes les richesses.

Les moutons de cette région vivent en grands troupeaux. Ils sont si solides que, en été en montant ou en hiver en descendant dans les basses vallées durant leur transhumance, ils sont curieusement chargés de bissacs remplis de farine de céréales ou de beurre de yak rance...

Les riches familles thakalis ont *organisé un important trafic muletier* de riz, huile, cigarettes, pommes de terre, etc. entre Tuktché et Pokhara. Les convois comptent parfois jusqu'à une centaine de mules. Chaque homme *conduit huit bêtes. Seules* les familles très riches se déplacent à cheval. Avec un malade schizophrène que je soignais et accompagnais depuis Manang, par un col très élevé, en compagnie de son oncle Sonam, cavalier émérite et lama de la grande *Gompa* (monastère bouddhiste) de ce dernier bourg, j'ai pu constater la sûreté du pied des chevaux durant deux jours de voyage. Et le malade a dû lui aussi *attendre l'avion à Jomsom pour rejoindre* le Bir Hospital de Katmandou.

EFIN de mieux connaître ces *aspects si variés de la vie* rurale de leur pays, les étudiants népalais préparant une maîtrise en sciences ou en lettres doivent obligatoirement faire douze mois de « service national du développement », dans une région comme le Mustang, *par exemple*, avant de pouvoir poursuivre leurs études.

Dans le cinquième plan népalais de 1975 à 1980, 20 % des crédits sont affectés au secteur social : santé publique, planning familial, éducation, *alphabétisation. 30 %, soit un peu* plus de 1 milliard de francs, serviront à développer l'agriculture pendant ces cinq années. Par comparaison, la France, quatre fois plus peuplée, *mais ayant paradoxalement une* densité de population égale, dépense *au même chapitre de son budget* 2,4 milliards de francs par an.

JEAN BERLIE.

TÉMOIGNAGE

La barbarie à nos portes

par MAREK HALTER (*)

PREOCCUPES *par le temps*, la nourriture et les plaisirs de ce mois de congés payés, pouvons-nous seulement entendre ces cris de détresse qui nous par*viennent de l'autre côté de l'Océan ?* Savons-nous au moins où se trouve ce pays dont l'immense pampa se noie dans le chant nostalgique des gauchos et où la pluie fine et grise *tombe au rythme des tangos ?* Nous sommes-nous un jour intéressés à ces malheureux qui vivent entre la Bolivie et la Terre de Feu, dans le sud de l'Amérique latine ? C'est *loin, me direz-vous ?* Mais loin d'où ?

Quand, à partir de la France, qui m'a adopté après la guerre, j'ai pu, avec mes expositions, parcourir le *monde, j'ai connu beaucoup de* gens. Certains devinrent mes amis. Ils me parlaient de leur passé. Des livres qu'ils avaient lus en 1939, alors que je me trouvais sous les *bombes à Varsovie. Ils me parlaient* de leurs amours en 1940, alors qu'on m'enfermait dans le ghetto. Ils me parlaient des films qu'ils avaient vus en 1941, alors qu'à travers les plaines d'Ukraine nous tentions, *mes parents et moi, de fuir le* nazisme. Non, je ne leur en voulais pas, à mes amis, d'avoir vécu pendant que moi je luttais pour survivre. Je savais qu'ils ne pouvaient (et *personne ne le peut)* s'arrêter d'exister parce qu'on tue quelque part des innocents. Je leur en voulais pourtant, à mes amis, de n'avoir pas eu ou de ne m'avoir pas dit qu'ils avaient eu des insomnies, des moments de mauvaise conscience, d'angoisse ou de révolte, parce que dans la lointaine Pologne on gazait les enfants juifs.

Pourquoi, me direz-vous, évoquer en ce mois d'août 1977 des souvenirs aussi anciens ? Parce que, comme le rabbin Baal Chemtov (1), je crois que *« le souvenir est source de libération et que l'exil a pour origine l'oubli »*.

Enfant, déjà j'écoutais avec scepticisme ceux qui prétendaient que la barbarie avait définitivement disparu sous les décombres du nazisme. Avec le temps, je me suis rendu compte qu'elle n'a disparu qu'en apparence, car elle s'est incrustée en chacun de nous. N'est-ce pas à elle que l'on doit de ne plus considérer l'être humain comme un absolu mais, au mieux, comme une monnaie d'échange au service de toutes sortes d'intérêts ou d'idéologies ?

En effet, que représentent aujourd'hui quelques centaines de milliers de morts ici ou là au regard des quarante millions de victimes de la dernière guerre ? On s'habitue à l'horreur. Pour nous émouvoir encore, il *faudrait que l'horreur future* dépasse celle du passé.

Alors comment pouvons-nous, me direz-vous, être sensibles à ces morts argentins ? A ces charniers qu'on *découvre dans les banlieues de* Buenos-Aires, de Cordoba, de Mendoza ou de Tukuman ?

Dans cette Argentine où j'ai vécu et que j'aime, des hommes et des femmes sont torturés, persécutés ou disparaissent. L'Argentine *commence à être couverte de la lave* mouvante et chaude du fascisme. Et personne ne proteste. Personne ou presque.

Oui, j'avoue, comme nous tous, préoccupé par d'autres problèmes et d'autres conflits, j'ai cru que cette *barbarie-là était lointaine* et passagère. Comme nous tous je préfère *ne pas regarder au-delà de ma* porte. Mais aujourd'hui, je la trouve déjà sur mon seuil : il y a quelques jours à Buenos-Aires, des hommes armés ont enlevé ma jeune cousine *et son mari. Deux jeunes sociologues.* Ana-Maria et Mario Isola. Vingt-sept ans elle, vingt-huit ans lui. Un enfant reste seul dans son berceau.

Fallait-il *qu'une des descendantes* des rares membres de ma famille rescapés du nazisme disparaisse dans la gueule du fascisme argentin ? Peut-on encore les sauver ? *Que faire puisque le temps des brigades internationales est passé ?*

Oui, il nous reste la possibilité de protester, de faire appel aux dirigeants argentins, de crier. Je veux *donc crier. Et si vous tous qui lirez* ces lignes criez avec moi, il n'est pas impossible que nous soyons entendus (2).

Je sais que vos appels et vos *cris qui se joindront par milliers* aux miens ne changeront pas le monde, mais nous pourrons sauver deux vies humaines et peut-être retrouver un peu de cette sensi*bilité perdue qui nous fera plus proches* des autres, un peu plus disponibles aux appels des innocents, un peu plus révoltés par les injustices.

Aujourd'hui, nos cris amplifiés par les moyens d'information peuvent chasser la barbarie de nos maisons, de nos têtes, de nos cœurs. N'est-ce pas un objectif important ? Il ne *faut être ni Soljenitsyne, ni Boukovski*, ni les femmes irlandaises de Belfast, ni Dom Helder Camara, pour nous faire entendre. Nous le pouvons tous.

Une histoire hassidique raconte qu'une seule fois par an nos prières traversent le ciel pour arriver à Dieu : le jour du Grand Pardon, le Kippour. Cependant, il faut que la *prière soit assez forte, assez profonde*, assez élevée pour forcer les portes du ciel.

Un de ces Kippour donc, dans le monde entier, les juifs pleuraient *et priaient dans les synagogues, les* sages citaient la Bible et le Talmud, les savants déployaient toutes *leurs* connaissances, toute leur conviction, mais le ciel *restait* fermé, alors arriva un paysan, pauvre et malheureux, qui ne savait ni lire, ni écrire, *ni parler convenablement, mais il* avait tant de choses à demander, tant de choses à dire qu'incapable de les exprimer autrement il poussa un cri. Un cri déchirant, sincère. Et le ciel s'ouvrit.

(*) Peintre et écrivain, auteur du *Fou et les Rois*, prix Aujourd'hui, 1976 (Albin Michel).

(1) Créateur du hassidisme.

(2) En télégraphiant et en écrivant à l'ambassade d'Argentine, à Paris, 6, rue Cimarosa, 75116 Paris.

SÉNÉGAL

« Siggi » ou « Sigi »

UNE querelle linguistique se *trouve placée* depuis quelques mois au cœur du débat politique au Sénégal. Faut-il ou non géminer les consonnes quand on transcrit le wolof ? Les meilleurs esprits du gouvernement et de l'université de Dakar en disputent avec autant de science que d'âpreté. On ne saurait jurer que ces affrontements de clercs aient *beaucoup d'échos en brousse ni* qu'ils passionnent le petit peuple de la « médina » de la capitale, qui compte peu de docteurs en Sorbonne. Mais tout ce que le pays comprend *de bacheliers et* de licenciés s'intéressant à la politique est peu à peu amené à prendre position.

Préconisée par les intellectuels de gauche, avec pour chefs de file les professeurs Cheikh Anta Diop et Pathe Diagne, la gémination des consonnes, c'est entendu, est éminemment progressiste. Ne pas en convenir ne peut être que le fait d'agents invétérés de l'impérialisme. Ainsi au Cameroun, depuis plus d'un quart de siècle, écrire « Kamerun », avec un « k » à l'allemande, vous place-t-il dans le *sens de l'histoire.*

Mais le président Senghor, agrégé de grammaire, *ne s'en* laisse pas conter pour autant. A son initiative, l'Assemblée nationale et le gouvernement ont en quelques lois, décrets et arrêtés, codifié selon *d'autres principes* les règles de transcription de la principale langue nationale du Sénégal. Des peines *précises* sont même prévues à l'encontre des *récalcitrants.*

C'est ainsi que, pour éviter de *voir leur journal interdit*, Cheikh Anta Diop et ses amis ont préféré changer son titre plutôt que *d'enlever un « g » à Siggi* (« Lève la tête »), qui est donc devenu *Taxaw* (« Debout »).

C'est ainsi également que le dernier film d'Ousmane Sembene *Ceddo* (prononcer : tiédo), qui est une attaque assez vive contre le clergé musulman et catholique, *risque de ne pas pouvoir* être projeté sur les écrans sénégalais tant qu'un des deux « d » n'aura pas disparu du générique. — P.B.

LA PHILOSOPHIE *par Jean Lacroix*

« L'Accusation », de François Tricaud

LA collection de philosophie du droit, chez Dalloz, vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage : *l'Accusation*, de François Tricaud. Il analyse l'accusation sur le plan moral, et la définit comme une *agression éthique*, insistant sur deux domaines : l'existentiel qui constitue le centre de la recherche, l'institutionnel de nature plus juridique. Le droit est né du combat et a pour but de le faire cesser. Il s'intéresse à l'extérieur des personnes plutôt qu'à leur intérieur, il ne pénètre pas « en profondeur ». Mais son évolution est guidée par une sorte de théologie morale, de respect des personnes, dont le principe moteur est la parole échangée. Le pardon est ce par quoi une sorte d'innocence est, comme de l'extérieur, rendue à l'homme ; l'accusation est ce qui fait advenir la culpabilité à celui qu'elle atteint. Le pardon réintègre, l'accusation exclut. Ce monde de l'accusation, que l'auteur inventorie, lié surtout au sacré et à la relation familiale, se distingue du monde de l'affrontement interfamilial, dominé, jusque dans la vengeance, par le schème de l'échange. Tricaud analyse cette agression éthique sous ses trois « figures » principales, qui sont l'angoisse, la dette et la honte.

Historiquement, la sagesse apparaît comme le refus de l'accusation. Toutes les doctrines antiques, fussent-elles aussi opposées que le stoïcisme et l'épicurisme, aboutissent à une sorte d'image générique du « sage », sur qui les agressions extérieures n'ont pas de prise. Avec Descartes, si la nature n'est plus satisfaisante pour l'homme, la sagesse subsiste : elle est une sorte d'autosuffisance, d'autonomie du moi qui se refuse à désirer l'impossible. L'accusation au contraire se heurte à ce qu'elle ne peut plus changer : elle est interpellation de l'homme par l'homme. Elle se manifeste avant tout par l'angoisse, l'angoisse nue que Tricaud distingue de l'angoisse de dette ou de honte. La peur peut être bonne conseillère et prévenir les folles équipées du désir ; l'angoisse, liée à l'irréel, au mystérieux et au sacré, est passive ou désordonnée.

Sur le plan historique, il convient de distinguer la justice intrafamiliale ou Thémis chez les Grecs, et la justice interfamiliale ou Diké. Le monde familial est le lieu de la terreur morale. La justice extrafamiliale, qui repose sur la vengeance, peut paraître plus terrible. Cependant la vengeance est en réalité exaction d'une réparation au profit de l'offensé. Son schéma est statique ; son symbole, la balance remise en équilibre. Certes, elle peut rebondir. Il y a alors échange d'offenses. Mais l'échange implique précisément un système qui opère de groupe à groupe. La Thémis est entièrement étrangère au monde de la compensation, de la comptabilité ; au contraire, dans la vengeance, face violente de la Dike, quelque chose s'impose qui pointe vers le recouvrement d'une dette.

***

Une analyse plus précise du droit romain fera mieux saisir le sens de l'évolution de ce monde de l'angoisse. Il y avait, si l'on peut schématiser, d'un côté le tribunal de l'angoisse et du châtiment, de l'autre celui de la dispute et de la réclamation, ce qui correspond à peu près à la distinction du pénal, symbolisé par le glaive, et du civil, symbolisé par la balance. Toutefois, ils se rapprochèrent peu à peu. A Rome, les tribunaux d'Etat absorbèrent dans leur procédure « publique » (en un sens limité) le vieil arrangement privé de la composition. Le criminel lui-même acquiert progressivement un statut analogue à celui du délinquant privé. En somme, les situations tendent à se ressembler à la fin de la République romaine.

Le délictuel s'identifie au contractuel et la sphère du contractuel devient le système dominant. Le pénal englobe l'idée d'une bonne gestion du patrimoine moral : c'est parce que la vengeance implique déjà une « comptabilité des maux » qu'elle se transforme en une comptabilité pécuniaire. Mais, paradoxalement et en définitive, le monde de la dette contractuelle est bien plus que celui de la vengeance un monde d'angoisse et de terreur : la haine du demandeur ne gagne pas au change. Cet historique, qui illustre une loi assez générale, conduit ainsi directement à la seconde analyse, celle de la seconde « figure » de l'accusation : la dette.

L'angoisse nue était le désastre de l'*être ;* l'angoisse de la dette semble moins grave, puisqu'elle n'est que le désastre de l'*avoir*. Mais ce n'est pas évident. On vient de voir que la dette délictuelle dérive de la dette contractuelle. Mais en quoi celle-ci consistait-elle ? D'où vient-elle ? Primitivement, la chose possédée recélait une tendance magique à revenir à son propriétaire et à nuire à ceux qui feraient obstacle à ce retour. Le lien du droit *(nexum)* vient des choses comme des hommes. Certes, la tenue du débiteur se manifeste souvent par un asservissement quasi physique, pouvant aller jusqu'à l'esclavage. Mais elle tient sa force de représentations religieuses.

Chez les Romains, la représentation la plus redoutable de la dette est cet « airain d'autrui » *(aes alienum)*, par lequel le débiteur est obéré *(oberatus)*. L'emploi du mot obligation *(obligatio)*, qui signifie « ligature » du débiteur, désigne un trait dominant, qui subsiste encore. L'expérience de la dette tend à se confondre avec la terreur primitive du sacré. Elle est une modalité de l'angoisse, et se distingue de l'angoisse nue comme l'organisé de l'inorganisé. La dette en définitive atteint l'être par la médiation de l'avoir : elle est torturante parce qu'elle attaque l'homme à l'intérieur de lui-même. La dette sans culpabilité n'existera que plus tard. Et encore la culpabilité restera plus ou moins sous-jacente, comme on le voit dans l'exemple fréquent de la hantise de l'*arriéré*, où l'on vit en retard plus ou moins précis dans l'angoisse d'une culpabilité débitrice.

La culpabilité est ainsi dette envers la victime comme envers la société. Elle peut aller bien plus loin encore. Jusque dans le christianisme, la dette envers Dieu demeure une figure fondamentale de la culpabilité humaine, et le péché originel laisse percer une culpabilité diffuse. Etre coupable en définitive c'est être atteint par une réclamation à laquelle on ne peut se soustraire : il faut un créancier, quel qu'il soit.

L'angoisse enfin peut être le désastre de l'apparaître, et c'est la honte, qui naît du mépris ou du dégoût. Le mépris est absence d'affection, un quasi-anéantissement de l'objet par rapport à *moi*, une véritable damnation éthico-sociale. Il n'appartient pas au système des besoins, mais à la défense. Le dégoût, au contraire, est une péripétie de l'expérience du besoin : il provient de ce qui le heurte et le souille. On se sent contesté dans sa « redoutabilité » ou sa « désirabilité ».

Si l'on estime avec Hegel que le fond de l'humanité est la « reconnaissance de l'homme par l'homme », la honte est la négation de cette « reconnaissance » : elle se caractérise par l'humiliation. Elle peut prendre diverses formes. Dans les « civilisations de l'honneur », elle repose sur l'axe courage-lâcheté : le bien suprême est de s'imposer, par son courage, à l'estime d'autrui. Le mépris est une estimation sans estime. Mais la plus commune est la honte religieuse. Elle est d'abord opposition du profane et du sacré : en face du sacré, le profane s'éprouve comme une impureté, une crainte de la souillure. L'antinomie du sacré d'en bas et du sacré d'en haut est encore plus violente.

Au sein même du sacré, l'impur s'oppose au pur et n'encourt pas seulement le rejet, mais la malédiction. Ce n'est plus le mépris, mais le dégoût qui l'emporte. Le langage de la souillure acquiert dans le monde religieux une éloquence terrible, mais avant même de s'y insérer la souillure est un événement dont le sens déborde largement la réalité physique, et ce sens est dès l'origine honte. La honte d'impureté constitue l'une des formes privilégiées de l'accusation, et on en trouve encore de larges vestiges dans les tabous sexuels, l'acte de tuer (le bourreau), les souillures mineures comme les problèmes de la propriété corporelle ou de la pollution.

***

L'ensemble de l'ouvrage de Tricaud est descriptif et historique ; la conclusion est normative. Il refuse d'accorder sa caution à ce monde infernal de l'angoisse, de la dette et de la honte, de l'agression qui se dit morale aussi bien entre individus qu'entre groupes. Accuser les hommes, c'est les abîmer puisque c'est les aliéner. Il faut remplacer l'accusation, qui est passion, par la compréhension, qui est raison. Le *reproche* devrait se substituer à l'agression angoissante, s'il est une démarche salvatrice, qui fait seulement souffrir celui qui le fait. On ne doit pas juger *moralement* autrui. C'est la conclusion nette et directe de l'auteur : elle me paraît parfaitement justifiée.

F. Tricaud ne tire pas, du moins directement et parce que ce n'est pas exactement son sujet, une autre conséquence, mais qui s'impose évidemment. Puisque le jugement moral est inadmissible, puisqu'il ne fait qu'aliéner autrui, il doit aussi totalement disparaître de la justice pénale. De quel droit des magistrats pourraient-ils juger moralement des inculpés qui peuvent leur être moralement supérieurs ? Certes l'éthique peut inspirer les normes du droit, mais ces normes alors deviennent purement juridiques. Le véritable rapport entre un jugement pénal et un jugement moral est un non-rapport, sinon qu'en toute circonstance doit être respectée l'éminente dignité de la personne humaine, quelle que soit cette personne, fût-ce un Judas, fût-ce un Hitler.

★ L'ACCUSATION, Recherche sur les figures de l'agression éthique, par François Tricaud, collection « Philosophie du droit » Dalloz, 210 p., 46 F.

LIVRES REÇUS

— *Economie et création collective*, par Henri Bartoli, Economica, 566 p., 60 F. Partant du projet créateur et de l'aliénation comme anti-création, Bartoli définit le principe d'économicité comme de la couverture des travaux de l'homme aux moindres coûts humains du travail, constate l'échec social de l'économie actuelle et conclut par une longue analyse des tâches qui s'imposent aujourd'hui.

— *Kierkegaard Soeren, penseur de l'existence*, par J.-P. Condette, éditions Kronos (Bordeaux), 106 pages. Un Kierkegaard qui cherche ce que cherche tout homme et qu'il a déjà, son existense, et qui écrit pour oublier l'angoisse insaisissable qui le tient.

***

● ERRATUM. — Dans le feuilleton de philosophie de Jean Lacroix intitule « La quête aristotélicienne de Dieu » *(le Monde* daté 24-25 juillet) une ligne doublée à cinq lignes de la fin de la seconde colonne *(« l'immobile, le mobile ? Ce ne saurait... »)* devait naturellement être supprimée. Et, d'autre part, le quatrième des « livres reçus », *Exposé poétique*, a pour auteur Christian Moncel (et non Poncel).

CORRESPONDANCE

A la suite de la « Revue des Revues » d'Yves Florenne (le Monde *daté 17-18 juillet), nous avons reçu, datée du 6 août, la lettre suivante du Dr J. Hemmi, psychiatre à Pau :*

Le Dictionnaire des termes médicaux réserve une place au « *pus louable* » — qui désigne « *un pus épais d'apparence crémeuse* ». Le qualificatif de louable veut indiquer qu'un pus bien lié est, pour le patient, préférable à un pus granuleux qui, lui, témoigne souvent de dégâts anatomiques importants.

Je ne peux m'empêcher de vous dire que je trouve très stupide la pratique qui consiste à happer, sans en connaître le sens, un mot technique — celui-ci un peu pompeux, je l'avoue — pour faire rire.

Ce terme tombe seulement maintenant en désuétude devant les progrès de la thérapeutique antibactérienne. Il manquait à votre art de quelque allusion incompétente à la chimiothérapie. C'eût été complet.

1) Ce n'est pas moi, mais le Dr Destouches, autrement dit Céline médecin, qui a « happé », *par une pratique* « très stupide » — *mais très délibérément, avec une ironie vengeresse,* — *ce respectable terme* « technique » : *alors même qu'en 1924 il n'était pas encore* « tombé en désuétude ».

2) Bien entendu, comme nous-même, Céline, lui, ne manquait pas de se rappeler la « matière louable » *du* Malade imaginaire — *qui est bien là* « pour faire rire », *et qui, en dépit de sa* « technicité » *n'a rien perdu de son efficace comique. Resterait-il des médecins qui ne pardonnent toujours pas à Molière, outre son* « incompétence » *la dérision d'antiques ridicules, qui, apparemment, n'ont pas encore disparu, à tout le moins du vocabulaire.*

Quant à la chimiothérapie, le hasard a voulu que le malin désir de notre correspondant ait été prévenu : il a pu la trouver dans le feuilleton suivant. Couvrons-nous à l'avance pour cette « allusion incompétente », *qui vient de Malraux et du Dr Bertagna, son médecin.* — Y. F.

FEUILLETON N° 36 — 21-22 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Maya, qui s'est retrouvée seule après l'incident du bal avec Waltchak, est cependant sollicitée par la présidente pour un service un peu particulier. Il s'agit, pour elle, de prendre discrètement dans le portefeuille de Maliniak un papier concernant ses nouvelles usines et de le remettre ensuite. Maya, un peu effrayée, en parle à Waltchak, et ils montent le coup ensemble. Mais quand Waltchak arrive dans la chambre, suivant les instructions, il découvre Maliniak mort étranglé. Persuadé que l'assassin ne peut être que Maya, et effrayé d'être irrésistiblement attiré par une telle personne, il s'enfuit.

RETENANT son souffle, Maya s'était approchée de la porte pour s'assurer que Maliniak dormait et donner le signal convenu à Waltchak.

Au même instant, elle avait entendu grincer la fenêtre de la chambre voisine et, peu après, le plancher.

Waltchak serait-il déjà entré sans attendre son invite ? Sans doute n'avait-il pas voulu patienter plus longtemps ou peut-être s'était-il assuré lui-même, par la fenêtre, que Maliniak dormait. Tout cela ne lui disait rien de bon. Elle tendit l'oreille.

Soudain, elle entendit le fracas de la lampe renversée qui retentit à travers toute la maison et, aussitôt après, une violente agitation.

Elle se précipita à la fenêtre et eut le temps d'apercevoir Waltchak affolé qui s'enfuyait par le portail. Après quoi, tout redevint silencieux.

Maya attendit presque cinq minutes à la porte de l'antichambre de Maliniak avant de se décider à l'ouvrir.

Maliniak gisait sur son lit, étranglé par un nœud coulant. Il avait les lèvres entrouvertes, cyanosées, noires.

Waltchak...

Elle se sentit défaillir et s'assit près du lit. Ses pensées se bousculaient. Que faire ? Waltchak ! Le cacher ! Mais c'était impossible !

Quelqu'un descendit l'escalier et frappa doucement à la porte. Maya n'ouvrit pas. De nouveau, on frappa. Finalement, la personne commença à cogner à la porte et à secouer la poignée.

Maya ouvrit.

La marquise di Mildi apparut dans l'embrasure, une bougie à la main.

« Que faites-vous ici ? » demanda-t-elle.

S'approchant du lit, elle poussa un cri ; cinq minutes plus tard, toute la maisonnée, valet de chambre, cuisinière, gardien, était sur pied. On alluma les lumières, on se rua sur le téléphone. Tout était sens dessus dessous.

Maya restait coite, elle voulait sortir de la villa pour reprendre ses esprits, mais la marquise la saisit par la main.

***

Une voiture s'arrêta devant la maison et le commissaire entra, flanqué de plusieurs policiers.

« Qui d'entre vous a découvert le crime ? demanda-t-il.

— Moi, dit Maya.

— Non, pas vous, moi ! l'interrompit la margravine. Moi, moi, moi ! »

Le visage blême et parsemé de taches rouges, les cheveux défaits, le corps drapé dans un monstrueux peignoir persan que lui avait offert le défunt, la lionne s'était jetée en avant.

« C'est moi qui ai donné l'alarme ! Je désire faire une déposition.

— Parlez, je vous prie, céda le commissaire, voyant qu'il ne se débarrasserait pas si facilement de cette hystérique.

— Monsieur le commissaire, attaqua Mme di Mildi, c'est le crime le plus énigmatique que j'ai jamais lu ! »

Le commissaire ne put réprimer un rire.

« Je vois que vous avez lu plus d'une histoire criminelle, dit-il.

— Non, non, ce n'est pas ce que je voulais dire ! Je suis tellement bouleversée. Monsieur le commissaire, c'est une énigme extraordinaire. Cette nuit, j'avais mal à la tête, je ne pouvais pas m'endormir. Je suis descendue demander un comprimé à mon oncle. La porte de sa chambre était fermée à clef. J'ai frappé. Personne n'a répondu. J'ai essayé de forcer la porte, et c'est alors que cette demoiselle m'a ouvert. Je me suis tout de suite aperçue que mon oncle n'était plus. Il était encore tiède.

— La porte était donc fermée de l'intérieur ?

— Oui.

— Et la fenêtre ? La fenêtre était-elle ouverte ?

— Fermée. »

Maya voulut rectifier : la marquise savait bien que la fenêtre était ouverte ; mais les forces lui manquèrent.

« Ainsi, le seul accès à la chambre de M. Maliniak était par la pièce voisine ?

— Oui.

— Et qui occupait cette pièce ?

— Mlle Okho... C'est impossible ! s'écria-t-elle. Peut-être que je me trompe ! Peut-être que quelqu'un est entré par le jardin... Vérifiez, je vous prie, s'il y a des traces sous la fenêtre. »

Elle dévisageait Maya d'un air consterné.

« Mademoiselle, pouvez-vous confirmer que la porte qui donne sur l'antichambre était fermée de l'intérieur ? demanda le commissaire à Maya.

— Oui, elle était fermée. Mais j'ai...

— Parlez sans vous troubler.

— J'étais dans ma chambre. Quand je suis entrée dans celle de M. Maliniak, il n'était déjà plus.

— Et pourquoi êtes-vous entrée ?

— J'ai cru entendre quelqu'un pénétrer par la fenêtre.

— La fenêtre était donc ouverte ?

— Oui.

— Elle ment, fit la marquise, railleuse. Elle ment ! La fenêtre était fermée. Mais allez donc vérifier s'il y a des traces. Si quelqu'un est entré par là, il a bien laissé des traces, car la terre est meuble à cet endroit. Examinez tout le jardin ! »

Elle se jeta sur le corps de Maliniak.

« Elle t'a tué, tué ! hurla-t-elle. O mon Dieu, mon Dieu, je savais depuis longtemps que ça finirait comme ça !

— Il y a des traces nettes ! s'écria le policier qui procédait aux vérifications sous la croisée. Quelqu'un s'est enfui par là ! »

Le commissaire sortit, et rentra au bout d'un instant. Son visage trahissait l'étonnement.

« Il y a des traces de pas menant du portail à la fenêtre et de la fenêtre au portail. C'est indiscutable ! Elles sont toutes fraîches ! »

Le juge d'instruction arriva et reprit les investigations.

« C'est absolument hors de doute. Quelqu'un est entré par la fenêtre, conclut-il. Oh ! mais il y a des traces de pas sur le plancher également ! »

Depuis cet instant, la margravine garda le silence. La mort de Maliniak représentait pour elle une catastrophe épouvantable. Elle savait en effet que le défunt ne lui avait rien légué. En outre, Maya, qui, semblait-il, avait déjà la tête sous l'eau sans espoir de salut, refaisait surface !

Cependant, le juge, qui examinait méticuleusement l'oreiller sur lequel reposait la tête de Maliniak, dit à voix basse :

« Regardez ! Voilà qui est étrange ! Voyez-vous comme la tête est enfoncée contre le mur et l'oreiller ? On dirait que le meurtrier était caché sous le lit et a tiré le nœud par en dessous.

— C'est absurde, dit le commissaire, qui se reprit aussitôt : ce meurtre est vraiment bizarre. A-t-on déjà vu étrangler quelqu'un avec un nœud coulant ? Mais peut-être est-ce un suicide ?

— Non, il a manifestement été étranglé.

— De sous le lit ? »

Les lèvres du cadavre devenaient de plus en plus noires. Les deux hommes se détournèrent pour échapper à cette vue. Le commissaire jeta un coup d'œil sous le lit et en retira un mouchoir qui était tombé sur le plancher.

« Peut-être est-ce le mouchoir qui l'a étranglé ? fit-il ironiquement. Il n'y avait que lui sous le lit ! »

***

On relâcha Maya après un interrogatoire approfondi. Quand elle eut quitté la villa, elle sentit ses jambes se dérober sous elle. Elle était exténuée au point de ne plus savoir ce qu'elle faisait.

Waltchak ? Qu'était-il arrivé à Waltchak ? Comment avait-il pu faire une chose pareille : telle était l'unique pensée qui agitait son esprit.

Pourquoi ? Dans quel dessein ? Comment ? C'était donc un monstre ! Et elle qui l'avait aidé ! Qui lui avait facilité la tâche ! Ensemble, ils avaient... ensemble...

Le voir ! Il était impossible qu'il eût commis ça ! Pourtant si, il l'avait fait ! Et comment !

Elle ne trouva pas Waltchak à la pension. On lui dit qu'il n'était pas rentré de la nuit.

Elle partit pour Varsovie, et ne l'y trouva pas non plus.

Pour Maya, le retrouver, comprendre comment il avait pu tuer, réaliser une confrontation, était une question de vie ou de mort. Elle se sentait au bord de la folie. Ah ! le revoir, le comprendre, apprendre au moins quelque chose !...

Elle circulait en tramway dans un état de prostration complète quand, soudain, un monsieur assis en face d'elle lui adressa la parole :

« Pardonnez-moi, mademoiselle, mais vous rendez-vous compte de ce que vous êtes en train de faire ? »

Etonnée, elle leva la tête et découvrit un monsieur grisonnant, l'air sérieux, la cinquantaine bien sonnée, le visage remarquablement intelligent.

« Quoi donc ?

— A ce train, vous allez déchirer toute votre manche. »

Maya s'aperçut que sa manche était en lambeaux. Elle l'avait déchirée sans s'en rendre compte, tellement elle était énervée. Le monsieur d'un certain âge sourit et souleva son chapeau.

« Je m'appelle Hincz », dit-il.

Elle tressaillit. C'était le nom d'un voyant, célèbre à Varsovie, dont les dons peu communs avaient à maintes reprises créé une véritable sensation. Il lisait les lettres à travers les enveloppes cachetées et retrouvait personnes et objets disparus.

« Oui, je suis justement le Hincz auquel vous pensez, mademoiselle, répondit-il en souriant, sous le regard interrogateur de Maya. Elle, pour sa part, avait aussitôt pensé qu'il pourrait l'aider à retrouver Waltchak. Mais elle ne savait trop comment commencer.

« Courage, poursuivit Hincz avec le même sourire bienveillant.

— Je vois que vous devinez vraiment les pensées.

— Non, simplement ma longue expérience me permet de sentir si quelqu'un a besoin de mon aide. Pour être tout à fait sincère, je vous avouerai que c'est justement parce qu'il m'a semblé que vous aviez besoin d'assistance que j'ai engagé la conversation.

— Vous ne vous trompez pas, chuchota-t-elle. Je suis à la recherche de quelqu'un.

— Je descends ici, dit-il. Si vous le désirez, je suis prêt à m'entretenir de cette affaire avec vous. J'ai justement une demi-heure devant moi. Je verrai ce qu'il est possible de faire. »

Elle accepta avec gratitude. Ils descendirent et s'installèrent dans un petit café de Nowy Swiat.

(A suivre.)

RADIO-TELEVISION

LES PROGRAMMES DE L'ÉTÉ

Changement d'ondes

A l'heure du baromètre, télé-août subit à son tour la cassure de la France en deux. Le long du littoral, les indicatifs sont confiés aux criquets, et les *remous que traversent les formations politiques* — toujours celles des autres — se diluent dans le ressac. Comment concilier les préoccupations calorifiques d'une peau nue avec la semi-pénombre nécessaire à la bonne diffusion de l'image télévisée ?

La bataille des ondes semble perdue d'avance, malgré la surenchère d'exotisme et de violence à laquelle se livrent les trois chaînes. Les séries baladeuses alternent sur un petit écran saturé de dépaysement : le Maroc, le Cameroun, le Brésil, les documents ethnologiques de FR 3 se succèdent à cadence accélérée, ersatz de voyages imaginaires dont le baume apaise fugitivement l'épiderme déjà pâlissant des citadins. Mais les aoûtiens, soudés à leurs serviettes *de bain, à leurs raquettes et à leurs apéritifs*, n'ont guère de goût pour les paysages en bocal. Leurs montres, calfeutrées *dans le tiroir d'une table de chevet*, indiquent un temps stagnant. Pourquoi se carrer devant un récepteur où s'agitent quelques insectes quand l'herbe, les rochers et les terrasses grouillent de fourmis, de lézards, de gendarmes et de coléoptères ?

Sur A 2, « Le monde en guerre » passe quotidiennement dans une *indifférence* quasi généralisée : à 15 h, tandis qu'une moitié de la France est au travail, l'autre se gave de soleil. Les Britanniques peuvent *bien saper à eux seuls — ou presque — le* moral des troupes hitlériennes : les Français, désertant l'écran, évitent ainsi les démangeaisons d'un *orgueil* national passablement malmené, malgré les rectificatifs. Seules les personnes âgées bénéficient ainsi de cette vision très insulaire de l'histoire, pourtant passionnante, qui remet sérieusement en cause l'iconographie héroïque.

Sur TF 1, l'inévitable brouet de sports et *de séries policières continue de rythmer la* journée, épicé de variétés et de quelques pointes d'accordéon. Les mêmes inusables vedettes *se balancent sur les mêmes* infatigables refrains avec le même air de s'ennuyer distraitement, tandis que sur A 2, Guy Lux, il faut bien l'admettre, arrive à mobiliser les vacanciers eux-mêmes. Mystères du bon goût français...

Parmi les dernières trouvailles du braintrust *sportif, attentif à bien copier les formules* d'outre-Atlantique, « Superstars » donne avec « Jeux sans frontières » un avant-goût de la télévision européenne. On peut voir Guy Drut réaliser trente tractions à la barre parallèle et Borg pousser la balle dans les filets de Curckovic. Exaltant.

L'estivant méditerranéen, en cure de régionalisation, ignore le plus souvent le dilemme du téléspectateur : son *appartement, sa villa en location*, ne comprennent pas de téléviseur. Mais il reçoit pourtant des bribes d'actualité après le « à demain si vous le voulez bien » de Lucien Jeunesse ou par l'intermédiaire du journal local et de l'hebdomadaire qu'il continue à acheter fidèlement. Or ce ne sont ni les tartes à la crème des divisions internes à tel ou tel camp politique, ni le conflit éthiopo-somalien, ni les déclarations de M. Begin qui reviennent dans les conversations, mais les problèmes de l'écologie et du nucléaire.

Les propriétaires de bateaux de plaisance *ont eu assez l'occasion de côtoyer les égouts* qui se jettent dans la mer pour mettre en doute les statistiques apaisantes des plages *propres. Le contact quotidien avec la nature* semble avoir avivé des préoccupations jusqu'ici bien tièdement exprimées, et les démonstrations récentes, de Malville au Larzac, impressionnent et font réfléchir. Personne ne croit plus à la thèse du complot teuton ou du terrorisme international. Super-Pénix inquiète désormais des couches de la population qui déléguaient hier les responsabilités aux spécialistes, et la chaleur estivale incite aux conversations passionnées sur l'énergie solaire.

Personne ne regarde l'heure pour savoir *si l'on n'a pas manqué le film de la soirée...*

XAVIER DELCOURT.

— Écouter-voir —

• PHILOSOPHIE : LE TEMPS DE LA FIN. — Du lundi 22 au *vendredi 26 et le* dimanche 28 août, France-Culture, 23 heures.

L'Apocalypse n'est pas une idée neuve. Toujours on la retrouve : depuis les textes sacrés les plus anciens jusqu'aux *théories pessimistes de notre* époque, on parle de la fin du monde terrestre.

Françoise Estèbe et Jean Couturier ont réalisé une série de six émissions : cette réflexion sonore sur les mystiques, et sur les terreurs humaines, permettra d'entendre successivement M. Armand Abecassis, spécialiste des textes hébraïques, deux Pères de l'Eglise, M. Henri Corbin, historien de l'Islam, Satprem, un disciple de Chri Orobindo. M. René Nelli, fervent des sciences occultes et du catharisme, *établira la conclusion et* évoquera des prophéties moins connues, pas forcément religieuses celles-là.

Les films de la semaine

● UN DIRECT AU CŒUR, de Phil Karlson. — Dimanche 21 août, A 2, 16 heures.

Elvis Presley chante sept chansons et montre ses pectoraux. Ce film sur le milieu de la boxe — où Charles Bronson joue un rôle d'entraîneur — est correctement réalisé, sans plus. Mais il fait bien apparaître, à travers son scénario, *le phénomène* sociologique représenté par le « roi du rock ».

● PRÊTRES INTERDITS, de Denys de La Patellière. — Dimanche 21 août, TF 1, *20 h. 30.*

Les années 30-40 et deux cas exemplaires de curés de *campagne en difficulté* avec leur évêque et interdits. Façon d'aborder les problèmes dont on parle beaucoup aujourd'hui, du célibat et de l'engagement politique des prêtres. Robert Hossein et Claude Piéplu, vêtus d'une soutane, rendent invraisemblables des personnages jetés *dans des aventures* mélodramatiques que n'aurait peut-être pas désavouées feu Léo Joannon.

● IMPASSE DES DEUX-ANGES, de Maurice Tourneur. — *Dimanche 21 août*, FR 3, 22 h. 30.

Simone Signoret à ses débuts vit, l'espace d'une nuit, une aventure sentimentale et nostalgique avec Paul Meurisse, gangster romantique. A la fin des années 40, Maurice Tourneur — ce fut son dernier film — se mettait à cultiver le « réalisme poétique » d'avant guerre. Cette œuvre ratée — quel dommage *de finir le cycle Tourneur là*-dessus — vaut surtout par son interprétation.

● UNE ROUSSE QUI PORTE BONHEUR, de Frédéric de Cordova. — Lundi 22 août, *TF 1, 20 h. 30.*

Comédie : chansons et danses sur un show-boat. Earl Barton, *chorégraphe habituel* d'Elvis Presley, a fait un travail intéressant. Et dans ce film de 1967, le chanteur, depuis longtemps célèbre, restait égal à lui-même.

● TORA, TORA, TORA, de Richard Fleischer. — Lundi 22 août, FR 3, 20 h. 30.

Américains et Japonais se sont associés pour raconter l'événement qui mit en guerre leurs pays l'un contre l'autre : l'attaque et la destruction, le 7 décembre 1941, de la flotte des Etats-Unis basée à Pearl-Harbor. Les anciens adversaires *ont* mis leur point d'honneur à dire toute la vérité, et les Américains, qui ne reculent jamais, au cinéma, devant l'autocritique, n'ont pas cherché de circonstances atténuantes à l'impéritie, *l'imprévoyance et* la désorganisation de leur haut commandement, responsable de cette catastrophe stratégique.

● LA DERNIÈRE CROISADE, de Sergiu Nicolaescu. — *Mardi 23 août*, A 2, 20 h. 30.

Les pays de l'Est ont aussi leurs superproductions. Cette épopée de Michel Le Brave, qui unifia la Roumanie au *seizième siècle, compte* trente mille figurants, deux cents cascadeurs à cheval, mille huit cents armures et cent cinquante canons. C'est un spectacle historique un peu à la manière d'Hollywood, et très bien réalisé.

● LA BRIGADE DES COW-BOYS, de William Hale. — *Mardi 23 août*, FR 3, 20 h. 30.

Le titre français annonce un western. C'est une chronique amère de la guerre de Sécession. l'histoire de sept *jeunes Texans qui voulurent* s'engager dans l'armée sudiste et qui découvrirent, à leurs dépens, l'absurdité du conflit. Réalisateur de « séries B », William Hale a illustré avec une certaine application un excellent scénario. Le film n'en est pas moins attachant.

● *UN MATIN COMME LES* AUTRES, de Henry King. — *Mercredi 24 août*, FR 3, *20 h. 30.*

Gregory Peck joue le rôle de Francis Scott Fitzgerald, végétant, la gloire passée, dans des besognes alimentaires à Hollywood, puis sombrant dans l'alcoolisme. Deborah Kerr est Sheila Graham, journaliste anglaise éprise de l'écrivain déchu. Henry King a traité cela *comme un mélodrame romantique* : un homme découvre trop tard la femme de sa vie. *Ce n'est pas forcément « fitzgéraldien »*, mais c'est émouvant.

● *DOCTEUR JERRY ET* MISTER LOVE, de Jerry Lewis. — *Jeudi 25 août*, A 2, 15 h.

Jerry Lewis joue à Docteur Jekyll et Mr Hyde, mais ici le « monstre » (un professeur de chimie fort laid et intelligent) se métamorphose en chanteur-play-boy pour une histoire burlesque où les gags, visuels et sonores, éclatent comme dans le plus délirant des dessins animés. Jerry *Lewis met le monde* à l'envers, cultive le « non-sens » et termine par un sermon à la Chaplin qui renverse la vapeur. Génial.

● LA BRIGADE, de René Gilson. — *Jeudi 25 août*, FR 3, 20 h. 30.

D'après l'enquête de Claude Levy : *les Parias de la Résistance*. Il s'agit des F.T.P. étrangers (parfois en même *temps* Polonais, juifs et communistes) qui combattaient contre l'occupant dans le nord de la France et que Vichy considérait comme des chiens galeux. Faute de moyens suffisants, René Gilson a buté sur la reconstitution historique et réduit l'action à des schémas. Il appelle cela *« la recherche d'une pratique brechtienne du cinéma »*. Brecht n'a rien à y voir *mais* on peut retenir le discours politique.

● LE CHATEAU DE VERRE, de René Clément. — Dimanche 28 août, TF 1, 17 h. 30.

Un roman sentimental de Vicky Baum transformé en drame de la passion et de la fatalité par une mise en scène très *construite*, très architecturée. Au-delà de l'exercice de style sur un sujet banal, il y a la vision du *monde* tragique de René Clément, qui allait s'épanouir dans ses grandes œuvres. Michèle Morgan et Jean Marais sont *magnifiquement* dirigés.

● VALDEZ, d'Edwin Sherin. — Dimanche 28 août, TF 1, 20 h. 30.

Burt Lancaster en shérif métis de soixante ans reprend les armes et son ancien uniforme de l'armée pour lutter contre l'injustice, le racisme *et la violence*. A travers la mythologie classique du western passe le « discours » moderne, reflétant une réalité qui obsède de nombreux cinéastes américains des années 70. Bien construit et captivant.

● THE LATE GEORGE APLEY, de Joseph L. Mankiewicz. — Dimanche 28 août, FR 3, 22 h. 30.

Au début du siècle, le chef d'une famille de la haute société de Boston se heurte à ses enfants qui ne veulent plus suivre les règles et la tradition. Ce film, réalisé par Mankiewicz en 1946, est inédit *en France*. A découvrir, donc.

● LA SYMPHONIE DES HÉROS, de Ralph Nelson. — *Lundi 29 août, TF 1, 20 h. 30.*

Une situation insolite — un orchestre symphonique américain *capturé* par les Allemands pendant la contre-offensive des Ardennes en décembre 1944 — exploitée d'une manière très romanesque. Affrontement psychologique de Charlton Heston (le chef d'orchestre) et de Maximilien Schell (le général allemand). L'histoire traîne. La mise en scène est discrète jusqu'à la platitude.

● RIEN N'EST TROP BEAU, de Jean Negulesco. — Lundi 29 août, FR 3, 20 h. 30.

A New-York, trois secrétaires d'une maison d'édition se brûlent à la flamme de l'ambition et connaissent des échecs sentimentaux. Au lieu de dénoncer les mythes de la presse du cœur, Negulesco en cultive le romanesque à *bon* marché dans des images bien astiquées, colorées, insipides. Quelques apparitions intéressantes de Joan Crawford en femme de tête-repoussoir.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 846

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II							■		
III		■						■	
IV	■		■			■			
V	■								
VI									■
VII						■			
VIII			■		■				
IX					■				
X	■	■		■				■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Plus il est sévère, plus il gronde ; Mauvais point de chute. — II. Elément d'un clavier ; Fait rêver. — III. Département. — IV. Objets d'une macabre découverte ; Faiseur de chansons. — V. Passera. — VI. Lieux d'attente. — VII. En Suisse ; Refuse de passer à table. — VIII. Préposition ; Peut rester longtemps debout. — IX. Génies ; Transvasa. — X. Se chercherait vainement dans la main d'un intellectuel. — XI. Non reconnues.

VERTICALEMENT

1. Elle est bonne, mais ce qu'elle peut être bête ; Signe conventionnel. — 2. Prénom épelé ; Sont à l'ombre. — 3. Juge ; Lettres d'introduction ; Prénom. — 4. Coups de main. — 5. Accomplit inlassablement son œuvre dégradante ; Symbole. — 6. Abréviation ; Jalon ; *Fournit des noix et des fraises.* — 7. Ne passera donc pas. — 8. Préposition ; Conspira. — 9. Se fit prier pour occuper une situation assise ; Jadis dressés par les scribes.

Solution du problème n° 1 845

Horizontalement

I. Urétérite ; Teint. — *II.* Ronsard ; Saintes. — III. At ; Au : Enter ; Ore. — IV. Nier ; Ire ; Net. — V. Oen ; Calumets ; Is. — VI. On ; Levant ; Ode. — VII. Rareté ; Ti[illegible]ue. — VIII. Aimera ; Io ; Sais. — IX. Prise ; Atre. — X. Talentueuse. — XI. Edesse ; Sacs. — XII. Sise ; Rà ; Etire. — XIII. Tristes ; Ena. — XIV. Solo ; Epineuses. — XV. Anon ; Tentées.

Verticalement

1. Uranographes ; Sa. — 2. Rotie ; Air ; Dison. — 3. En ; Enormités ; Lô. — 4 Tsar ; Nées ; Séton. — 5. Eau ; Trets. — 6. R.R. ; Aléa ; [illegible]érien. — 7. Idéale ; Al ; Aspe. — 8. Uvéites ; Ti. — 9 *Estima* ; Ornaient. — 10. Aèrent ; Etc ; See. — 11. Tirettes ; Usé ; Un. — 12. En ; Nage ; Test. — 13. Iton ; Oui ; Usinée. — 14. *Néréides (vers)* ; Rase. — 15. Tsétsé : Rêve.

[illegible]UY BROUTY.

Journal officiel

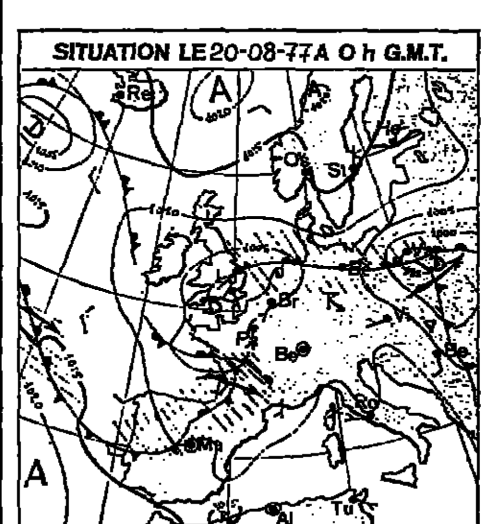
Sont publiés au *Journal officiel* du 20 août 1977 :

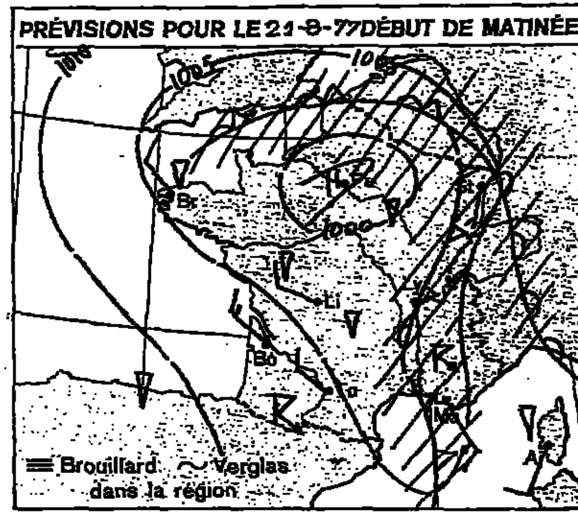
DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 57-476 du 9 avril 1957 portant application aux concessionnaires de main-d'œuvre pénale à l'intérieur des établissements pénitentiaires de la redevance spéciale créée par l'article 28 de la loi n° 53-359 du 3 avril 1955 ;

● Relatif aux actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des concours prêtés par les services techniques de l'Etat aux collectivités locales et à divers organismes.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 août à 0 heure et le dimanche 21 août à 24 heures.

Les basses pressions qui recouvrent la plus grande partie de l'Europe *maintiendront sur notre pays* un temps relativement frais, souvent médiocre au passage de perturbations venant de l'Atlantique. Dimanche 21 août, sur la moitié est du *pays*, des pluies nocturnes et matinales parfois abondantes seront suivies d'un temps variable avec des éclaircies temporaires, mais des *averses parfois orageuses se produiront* encore. Les vents, modérés de secteur sud, tourneront au secteur ouest. Sur la moitié ouest, quelques éclaircies pourront avoir lieu dès le matin dans un flux modéré d'ouest à nord-ouest. Des nuages passagers, plus abondants près de la Manche ainsi que sur les versants nord-ouest des massifs, donneront des averses orageuses éparses qui s'intensifieront l'après-midi et le soir. En toutes *régions, les températures* demeureront relativement basses pour cette époque de l'année ; les maximums seront toutefois un peu plus élevés que ceux de samedi.

Samedi 20 août, à 6 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,3 millibars, soit 752,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 août ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 août) ; Ajaccio, 26 et 18 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 18 et 14 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, *20 et 9 ; Cherbourg, 15 et 13 ; Clermont-Ferrand*, 19 et 12 ; Dijon, 20 et 13 ; Grenoble, 20 et 13 ; Lille, 19 et 10 ; Lyon, 20 et 14 ; Marseille-Marignane, 26 et 20 ; Nancy, 18 et 13 ; Nantes, 17 et 13 ; Nice-Côte-d'Azur, 27 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 20 et 13 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 19 et 8 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 19 et 13 ; Toulouse, 21 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 15 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 32 et 23 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 18 et 11 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 18 et 13 ; Lisbonne, 23 (max.) ; Londres, 14 et 13 ; Madrid, 24 et 14 ; Moscou, 15 et 5 ; New-York 22 (max.) ; Palma-de-Majorque 30 et *19* ; *Rome*, 28 et 20 ; Stockholm, 16 et 6.

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا صدر الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 20 août

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Des magiciens ; 21 h. 33. Série : Sergent Anderson ; 22 h. 25. Les comiques associés.

CHAINE II : A 2

20 h. 32. Dramatique : « Messieurs les jurés » (l'affaire Lieutort).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Série historique : Eleanor et Franklin. (Quatrième partie.)

21 h. 20. Emission de l'INA : Le choc des cultures. (Quatrième partie - Le goût de la faune.)

Des intellectuels blancs confrontés à la réalité brutale d'une réserve indienne au Canada. Le désœuvrement, l'alcoolisme, le désespoir sont les facettes de ce qu'on appelle aujourd'hui l'ethnocide.

FRANCE-CULTURE

20 h.. Théâtre ouvert... « le Jour et la Nuit », d'Elie Pressmann, avec C. Evrard, C. Minazzoli et l'auteur ; 21 h. 55. Ad lib. avec M. de Breteuil ; 22 h. 5. Mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Off - Bayreuth... Rencontres internationales de la jeunesse : Musique de chambre du vingtième siècle (Schœnberg, D. Einfeldt, M. Stibilj) ; 23 h.. En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 0 h. 5. Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10. Festivals d'Europe : Italie.

Dimanche 21 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15. Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h.. La séquence du spectateur ; 12 h. 30. Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 35. Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 10. Feuilleton : Guerre et Paix, d'après Tolstoï. (Septième épisode : Borodino) ; 15 h. 35. Concert : Suite Scythe, opus 20, de Prokofiev (par l'Orch. national de France, dir. M. Le Roux) ; 16 h., Sports : Direct à la une ; 17 h. 40. Téléfilm : La terre de Sannikov ; 19 h. 15. Les animaux du monde.

20 h. 30. FILM : PRETRES INTERDITS, de D. de la Patellière (1973), avec R. Hossein, Cl. Jade, Cl. Pieplu, P. Mondy, L. Seigner.

De 1936 à 1945, l'histoire de deux prêtres de campagne frappés d'exclusion, le premier pour avoir eu une liaison et un enfant avec une jeune fille qu'il voulait épouser, le second pour avoir fait alliance avec les communistes pendant la Résistance.

22 h., Documentaire : Aux racines du mal.

CHAINE II : A 2

15 h., Le cirque du monde : Les Chipperfields ; 16 h., FILM : UN DIRECT AU CŒUR, de Ph. Karlson (1962), avec E. Presley, G. Young, L. Arbright, J. Blackman et Ch. Bronson.

Un jeune mécanicien devient boxeur professionnel, tombe amoureux et quitte le ring après avoir triomphé dans un match truqué. Des séquences de boxe bien réglées, mais le film fait surtout la part belle aux chansons d'Elvis Presley.

17 h. 35. Chanteurs et musiciens des rues ; 17 h. 46. Magazine de la magie : Abracadabra, avec Majax ; 18 h. 35. Série : Shazzan ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30. Jeux sans frontières ; 22 h., Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 50. Lecture : Les vaches de la nuit. Texte Ch. de Rivoyre lu par Nicole Courcel. Réal. G. Patris.

CHAINE III : FR 3

20 h., Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30. L'homme en question : M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française ; 21 h. 30. l'INA présente : Cinécourt.

Cinq courts métrages de fiction : du conte de fées au théâtre de la cruauté. Un générique original et quelques talents nouveaux.

22 h. 30. FILM (cinéma de minuit, cycle : A la découverte de Maurice Tourneur) : IMPASSE DES DEUX ANGES, de M. Tourneur (1948), avec P. Meurisse, S. Signoret, M. Herrand, J. Castelot, D. Delorme, F. Patrice (N., rediffusion.)

Une vedette de music-hall qui est sur le point d'épouser un aristocrate retrouve l'homme qu'elle a aimé jadis. Elle part avec lui, la nuit, en pèlerinage sentimental, sans savoir que c'est un gangster.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15. Horizon ; 7 h. 40. Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots : A propos de « l'Enlèvement au sérail », de Mozart ; 12 h. 5. Agora ; 12 h. 45. Musique de chambre ;

14 h., « les Caprices de Marianne », d'A. de Musset, avec D. Lebrun, R. Coggio, B. Giraudeau, réal. O. Peyrou (rediffusion) ; 16 h. 5. Récital Jean-Marie Gravoin, violon, au Théâtre de la Plaine, avec B. Haudebourg, clavecin : J.-S. Bach, Rameau, J. Gilles, Mozart, Cimarosa, J.-M. Leclair ; 17 h. 30. Amour d'Armor, par G. Perros ;

19 h. 10. Les opéras français : « les Troyens », opéra en cinq actes et neuf tableaux de Berlioz, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, dir. C. Davis, avec J. Vickers, J. Veasey, B. Lindholm, P. Glossop, H. Begg, et les Chœurs de garçons de la Wandsworth School.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. C'est dimanche ; 9 h. 2. La route des cadences ; 11 h., Une heure espagnole ; 12 h., Festival de Salzbourg 1977... Orchestre du Mozarteum, dir. Theodor Guschlbauer : Mozart ;

14 h., Les miroirs d'Anne : Mahler, Schubert, Schoenberg, Schumann, F. Bridge, Brahms, Liszt ; 17 h., Musique au théâtre : Gesualdo, G. Dufay, G. de Machaut, A. Berg ; 19 h. 35. Jazz vivant ;

20 h. 30. Huit jours à Washington : La tradition scandinave ; 21 h., En direct, off Bayreuth... Orchestre des Rencontres internationales de la jeunesse : « Symphonie n° 5 en ré majeur » (R. Vaughan Williams), « Concert pour deux orchestres à cordes, piano forte et timbales » (B. Martinu), « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 23 h., Nouveau monde. Le rêve américain : Billing, Reinagle, Hopkinson, Parker, Ives, Luening, Phill Glass ; 0 h. 5. Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10. Baissez les pianos ou les artisans de la musique ; 0 h. 45. Charlemagne Palestine.

Lundi 22 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 37. Le monde merveilleux de la magie ; 13 h. 35. Série : Léonard de Vinci, de R. Castellani. Réal. A. Gedovius et J.-D. de la Rochefoucault (première partie) ; 14 h. 55. Sports : Athlétisme ; 16 h. 45. Spécial jeunes ; 18 h. 25. Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 43. Feuilleton : Adieu, mes quinze ans, de Cl. de Givray d'après le roman de Cl. Champagne).

20 h. 30. FILM : UNE ROUSSE QUI PORTE BONHEUR, de F. de Cordova (1966), avec E. Presley, D. Douglas, N. Kovack et H. Morgan.

Vedette d'un bateau-théâtre sur le Mississipi, Johnny aime sa partenaire Frankie. Joueur invétéré, il gagne avec le concours d'une femme rousse. Frankie est jalouse. Une comédie parfaitement anodine inspirée du blues célèbre « Frankie et Johnny ».

22 h. 15. Emission de l'INA (Les grands mystères de la musique) : Maurice Ravel, de P. Nivollet.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 50. Série : Les grands détectives ; 17 h. 45. Feuilleton : Yao (premier épisode : le petit homme) ; 18 h. 11. Vacances animées ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 44. Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30. Music-hall, de R. Pradines ; 21 h. 45. Documentaire d'art : Un mauvais garçon nommé Le Caravage, de F. Spar et J. Plessis.

La vie d'un peintre qui fit parfois scandale à son époque et qui a inventé un genre : le caravagisme

22 h. 25. Sports : Catch à quatre.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40. Pour les jeunes : le Lièvre et la Tortue et Carroyage ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma public) : TORA, TORA, TORA, de R. Fleischer (1969), avec M. Balsam, S. Yamamura, J. Cotten, T. Mihashi, E. G. Marshall, T. Tamura.

En décembre 1941, la préparation et l'exécution de l'attaque-surprise de la flotte américaine basée à Pearl-Harbor par l'aviation japonaise

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Parallèles : Copenhague ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusion) : L'esprit de la main, par J. Peignot ; à 8 h. 32. La terre est notre maison, par C. Mettra ; 9 h. 7. Les pérégrins d'autrefois : « Rudolf Topffer », Aquarium : « la Houle » ; 9 h. 30. Portrait : Dominique Rolin, avec D. Desanti, F. Marceau, P. Sollers et M. Tournier (rediffusion) ; 11 h. 2. Le folklore hongrois, par R. Pfeiffer ; 11 h. 32. Le folklore dans la musique hongroise, par D. Megevand : huit chansons populaires de Bartok ; 12 h. 5. Le mensonge, le secret, l'illusion : l'hôpital psychiatrique, par J. Bourlez ; 12 h. 45. Panorama ;

13 h. 30. Communauté radiophonique : La vraie gloire de Georges Bizet, par E. Bondeville ; 14 h., « Guerre et Paix » de Tolstoï, adapt. G. Govy, réal. R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 47. Les après-midi de France-Culture, magazine international ; à 15 h. 25. Anthologie ; à 15 h. 35. Les chantiers ; 17 h. 30. Musique vocale hongroise ; 18 h. 30. Le plus simple appareil : « Le vêtement épinglé », avec P. Bourdieu, M. Th. Tissier, J.-L. Berdot ; 19 h. 30. Feuilleton : « Une certaine France de mon grand-père », de J.-R. Bloch ;

20 h., Mélodrames : « le Crime des catacombes ou la Nonne sanglante », de M. Sarfati, avec R. Varte, R. Salik, M. Schiltz, réal. B. Horowicz (rediffusion) ; 21 h., Portrait d'un compositeur hongrois : concert Miklos Kocsar ; 22 h. 30. Entretiens avec François Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Summertime ; 9 h. 2. Points cardinaux ; 10 h., Cicerenella ; 10 h. 30. Ballade avec Pelléas et Mélisande ; 12 h., La chanson ; 13 h., Les classiques du jazz ;

13 h. 30. Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : Gluck, Philidor, Mouret, Mondonville, Clerambault ; 16 h. 2. Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes : Purcell ; 18 h. 2. Ecoute : Concert Little Bob Story ; 19 h., Jazz ; 19 h. 45. Jeunes solistes ;

20 h. 30. « Off - Bayreuth »... Concert donné par les ensembles régionaux : Musiques et danses de Franconie ; 22 h. 30. En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 0 h. 35. Les fouleurs de paroles ; 0 h. 45. Mélodies : Fauré, Satie, Poulenc.

Mardi 23 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 40. Le monde merveilleux de la magie ; 13 h. 45. Série : Léonard de Vinci ; 16 h. 45. Emissions pour la jeunesse ; 18 h. 25. Série : Les mystères de l'Ouest ; 18 h. 45. Feuilleton : Adieu mes quinze ans ;

20 h. 30. Série : Au-delà de l'horizon ...« Les Vikings » ; 21 h. 25. Variétés : Andrée Gagnon ; 22 h. 20. Les grandes expositions : Puvis de Chavannes, par J. Foucard.

CHAINE II : A 2

15 h., Série : Le monde en guerre. 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 50. Série : L'homme à la valise (Cherchez la femme) ; 17 h. 40. Feuilleton : Yao ; 18 h. 5. Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Série : En ce temps-là, la joie de vivre ;

20 h. 30. Les dossiers de l'écran, FILM : LA DERNIERE CROISADE, de S. Nicoleascu (1970), avec A. Pellea, M. Albulescu, G. Kovacs, F. Piersic, I. Gardescu.

Au seizième siècle, la lutte de Michel le Brave pour arracher les provinces des Balkans à la domination de l'empire ottoman et créer la Roumanie.

Débat : Michel Le Brave, fondateur de la Roumanie.

Avec MM. les professeurs N. Hitir, J. Berenger, M. C. Giuresco, Mme Zoe Dumitresco Busulenga, M. V. Candea et M. A. Dupront.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40. Pour les jeunes : Le club d'Ulysse ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30. Westerns, policiers, aventures... FILM : LA BRIGADE DES COW-BOYS, de W. Hale (1967), avec J. Caan, M. Sarrazin, B. Scott, D. Stroud, P. Petersen, M. Burns.

Pendant la guerre de Sécession, sept jeunes Texans naïfs et idéalistes décident d'aller s'engager dans l'armée sudiste. Leurs illusions tombent au cours d'une longue randonnée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Parallèles : Copenhague ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : L'esprit de la main, par J. Peignot ; à 8 h. 32. La terre est notre maison, par C. Mettra ; 9 h. 7. Les pérégrins d'autrefois : Arthur Young ; suivi de « Aquarium », par José Pivin ; 9 h. 3. Portrait de Han Suyin (rediffusion) ; 11 h. 2. Le folklore hongrois ; 11 h. 32. Le folklore dans la musique hongroise : œuvres de Bartok ; 12 h. 5. Le mensonge, le secret, l'illusion, par J. Bourlez : Le corps et sa représentation ; 12 h. 45. Panorama ;

13 h. 30. La vraie gloire de Georges Bizet, par E. Bondeville ; 14 h., « Guerre et Paix », de Tolstoï, adapt. G. Govy, réal. R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 47. Les après-midi de France-Culture... Magazine international ; à 15 h. 25. Anthologie ; 15 h. 35. Fenêtre sur l'étranger ; 16 h. 35. Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32. Musique vocale hongroise ; 18 h. 30. Le plus simple appareil, par M. Louys et C. Garrigues : « Le vêtement, pour quoi faire ? » ; 19 h. 30. Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père... « et compagnie », de J.-R. Bloch, adapt. M. Ricaud, réal. E. Frémy ;

20 h., Utopie, par C. Dupont et G. Peyrou ; 21 h. 30. Musique vocale hongroise : « le Château de Barbe-Bleue » (Bela Bartok), par l'Orchestre philharmonique de Budapest, dir. J. Ferencsik, avec K. Kasza et G. Melis ; 22 h. 30. Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par F. Estèbe et J. Couturier

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Summertime ; 9 h. 2. Points cardinaux ; 10 h., Cicerenella ; 10 h. 30. Ballade avec Pelléas et Mélisande (Beethoven, Debussy, Ligeti) ; 12 h., La chanson (le Québec) ; 12 h. 35. Sélection - concert ; 12 h. 40. Jour J de la musique ; 13 h., Les classiques du jazz ;

13 h. 30. Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : Camus ; 16 h. 2. Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes (Mozart) ; 19 h. 2. Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz, de Art Tatum à Mc Coy Tyner ; 19 h. 35. Kiosque ; 19 h. 45. Jeunes solistes ;

20 h. 30. Huit jours à Washington : La tradition francophone ; 21 h., En direct « Off - Bayreuth », avec les Chœurs et Solistes des Rencontres internationales de la jeunesse, dir. K.-P. Beringuer : « Messe pour chœur mixte et deux quintettes à vent » (J. Stravinski), « Messe n° 2 pour chœur et instruments à vent » (Bruckner), « Blaser Musik » (W. Fortner), « Sérénade pour instruments à vent » (R. Strauss) ; 23 h., Wagner on Pacific ; 0 h. 5. Les fouleurs de paroles, feuilleton musical ; 0 h. 10. En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 1 h., Mélodies.

Mercredi 24 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 40. Le monde merveilleux de la magie ; 13 h. 35. Série : Léonard de Vinci ; 16 h. 45. Emissions pour la jeunesse ; à 17 h., Feuilleton : Au secours Poly ; 18 h. 25. Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 40. Feuilleton : Adieu, mes quinze ans.

20 h. 30. Série : Pas de whisky pour Désiré Lafarge, d'A. Franck et J.-P. Gallo ; 22 h., Ethnologie : Les Pygmées.

CHAINE II : A 2

15 h., Le monde en guerre (Histoire de la deuxième guerre mondiale) ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 55. Série : Vivre libre (opération survie) ; 17 h. 40. Feuilleton : Yao ; 18 h. 9. Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Série : En ce temps-là, la joie de vivre.

20 h. 35. Série : Un shérif à New-York, de McCloud (Enlevez le bœuf) ; 21 h. 50. Magazine d'actualité : Question de temps.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40. Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue et Carroyage : 20 h., Les jeux.

20 h. 30. Un film, un auteur : FILM : UN MATIN COMME LES AUTRES, de H. King (1959), avec D. Kerr, G. Peck, E. Albert, Ph. Ober, H. Rudley

La liaison amoureuse de l'écrivain Francis Scott Fitzgerald, dans les dernières années de sa vie, avec une journaliste anglaise venue à Hollywood

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Parallèles : Copenhague ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : Le fil du temps, par F. Châtelet ; à 8 h. 32. La terre est notre maison, par C. Mettra ; 9 h. 7. Les pérégrins d'autrefois : Laurence Sterne ; suivi de « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30. Portrait : Jacqueline de Romilly (rediffusion) ; 11 h. 2. Le folklore hongrois ; 11 h. 32. Le folklore dans la musique hongroise : Bartok ; 12 h. 5. Le mensonge, le secret, l'illusion : L'amour mensonge ; 12 h. 45. Panorama : Le Tchad ;

13 h. 30. La vraie gloire de Georges Bizet, par E. Bondeville ; 14 h., « Guerre et Paix », de Tolstoï, adapt. G. Govy, réal. R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 47. Les après-midi de France-Culture... Magazine international ; à 15 h. 25. Anthologie ; 15 h. 35. Un métier comme un art ; 16 h. 35. Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32. Musique vocale hongroise : Bela Bartok ; 18 h. 30. Le plus simple appareil, par M. Louys et C. Garrigues : Le système de la mode ; 19 h. 30. Feuilleton : « Une certaine France de mon grand-père »... « et compagnie », de J.-R. Bloch, adapt. M. Ricaud, réal. E. Frémy ;

20 h., « Fidelio », opéra en deux actes de Beethoven, au Festival d'Orange, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Z. Mehta. Avec J. Vickers, G. Janowitz, W. Wilderman ; 22 h. 30. Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par F. Estèbe et J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Summertime ; 9 h. 2. Points cardinaux ; 10 h., Cicerenella ; 10 h. 30. Ballade avec Pelléas et Mélisandre (Dukas, Ohana, Debussy, Bartok) ; 12 h., La chanson (le Québec) ; 12 h. 35. Sélection - concert ; 12 h. 40. Jour J de la musique ; 13 h., Les classiques du jazz ;

13 h. 30. Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive ; 16 h. 2. Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes (Chopin) ; 18 h. 2. Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35. Kiosque ; 19 h. 45. Jeunes solistes ;

20 h. 30. En direct du Royal Albert Hall de Londres : Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. A. Davis, avec M. Beroff (piano), J. Morton (ondes Martenot) : « Turangalila - Symphonie » (Messiaen) ; 22 h., En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 0 h. 35. Les fouleurs de paroles, feuilleton musical ; 0 h. 45. Mélodies.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) : 7 h., R. de Maurier ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi, à 9 h., Larguez les amarres) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon, J. C. Weiss ; 13 h., Journal ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Le bateau d'Emile ; 18 h., Saltimbanque ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Histoire d'opérettes) ; 22 h., Le Pop-Club.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.), 8 h. 30 (cult.), 9 h. (cult. et mus.), 11 h. (cult.), 12 h. 30 (cult. et mus.), 14 h. 45 (cult.) ; 16 h. (mus.) ; 17 h. 30 (cult.), 18 h. (mus.), 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.)

EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., Robert Willar ; 6 h., Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Villeneuve ; 9 h. 6. Christian Morin ; 10 h. 30. Pile ou face ; 11 h. 30. Cash ; 13 h. Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30. Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Faites-m[illegible] ; 17 h., Basket ; 18 h. 30. Journal de P. Lescure ; 19 h. 30. Disco ; 21 h., Presley story ; 22 h. 30. Europe-Soir ; 22 h. 45. Brigitte ; 0 h., Yann Harribar.

R.T.L. (informations toutes les heures) : 5 h. 30. Jean-Pierre Imbach ; 9 h. 15. A.-M. Peysson ; 11 h. 30. Le Bingo ; 13 h., Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30. Appelez, on est là ; 15 h. 30. Cartes postales ; 18 h. 30. Journal de Jacques Paoli ; 19 h. Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 0 h. Les nocturnes du Luxembourg.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures) : 5 h. 30. L'heure info ; 9 h. 30. L'heure fantaisie ; 11 h. 30. L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30. L'heure espoir ; 15 h. 40. L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30. L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30. L'heure de rêve ; 0 h., L'heure moins.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche). 7 h. 15. Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30. Protestantisme ; 9 h. 10. Ecoute Israël ; 9 h. 40. L'union rationaliste (le 28) ; La Grande Loge de France (le 21) ; 10 h., Messe.

Tribunes et débats

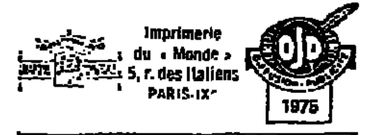
FRANCE-INTER, 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la stérilité (lundi), le sentiment de culpabilité (mardi), la prescription médicale (mercredi), le jargon médical (jeudi), le cadastre (vendredi).

625 - 819 lignes

Religieuses et philosophiques

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15. A Bible ouverte ; 9 h. 30. La source de vie (le 21) ; Orthodoxie (le 28) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30. Le jour du Seigneur : Alfred Grosser (le 21) ; Le silence et la parole (le 28) ; 11 h., Messe en l'église Saint-Michel de Villefranche-sur-Mer, Alpes-Maritimes (le 21) ; en l'église de Wimereux, Pas-de-Calais (le 28).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

D'une chaîne à l'autre

HOMMAGES A ELVIS PRESLEY

● Jean-Loup Laffont raconte la vie et la carrière d'Elvis Presley, à Europe 1 du lundi au vendredi à 21 heures. Cette « Presley Story », qui dure chaque fois une heure, a commencé le 17 août et se poursuivra jusqu'au 1er septembre

Antenne 2 remplace le feuilleton « Tom Sawyer », dimanche 21 août à 16 heures, par le film *Direct au cœur*, de Phil Karlson, et TF 1 propose *Une rousse qui porte bonheur*, de Frédéric de Cordova, le lundi 22 août à 20 h. 30.

UN FEUILLETON SUR LE DUC ET LA DUCHESSE DE WINDSOR

● La société de télévision britannique Thames a l'intention de produire un feuilleton sur le mariage du duc et de la duchesse de Windsor, d'après le best-seller de lady Frances Donaldson, *le Roi Edouard VIII*.

La duchesse de Windsor, qui est âgée de quatre-vingt-un an et vit à Paris, s'oppose à la réalisation du feuilleton et a confié l'affaire à ses avocats.

KARL MARX SUR LES PETITS ÉCRANS SOVIÉTIQUES

● Un film en plusieurs épisodes, consacré à Karl Marx et destiné à la télévision est actuellement en cours de tournage en Union soviétique.

Les cinéastes est-allemands collaborent à cette série, mise en scène par le réalisateur soviétique Lev Koulidjanov. Le rôle de Karl Marx a été attribué à l'acteur bulgare Ventcheslav Kissev. L'équipe s'est rendue en France, en Belgique et en Grande-Bretagne pour filmer les endroits où Karl Marx a vécu.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 25 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 40, Le monde merveilleux de la magie ; 13 h. 35, Objectif santé (interventions chirurgicales chez les *personnes âgées*) ; 13 h. 45, Série : Léonard de Vinci ; 16 h. 45, Emissions pour la jeunesse ; à 17 h., Feuilleton : Au secours Poly ; 18 h. 25, Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 40, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ;

20 h. 30, Série : L'appel de l'or... « Quat'z yeux », d'après J. London, adapt. W. Ulbrich, quatrième partie ; 21 h. 50, Bel canto : Portrait d'une artiste lyrique, Rita Gorr.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : DOCTEUR JERRY ET MISTER LOVE, de J. Lewis (1963), avec J. Lewis, S. Stevens, D. Moore, K. Freeman, H. Morris (rediffusion).

Un professeur de chimie très intelligent, mais aussi très laid et maladroit, réussit à fabriquer un breuvage grâce auquel il se transforme en chanteur séduisant et sûr de lui.

16 h. 45, Documentaire de création : Le Rhin des poètes ; 17 h. 35, Feuilleton : Yao ; 17 h. 55, Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Série : En ce temps-là, la joie de vivre ;

20 h. 30, Le grand échiquier (« Il y a toujours un après »).

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le club Ulysse et Carroyage ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Cycle cinéma français 1968-1976... FILM : LA BRIGADE, de R. Gilson (1974), avec B. Fossey, Ed. Wojtaszek, J. Bouise, M. Cuvelier, P. Szymanowski (N.).

En 1943-1944, dans le nord de la France, l'action, dans la Résistance, d'un groupe de F.T.P., pour la plupart immigrés polonais.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Parallèles : Copenhague ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : « Le fil du temps », par F. Châtelet ; à 8 h. 32, La terre est notre maison, *par C. Mettra ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois* ; 9 h. 30, Portrait de Niki de Saint-Phalle ; 11 h. 2, Le folklore hongrois ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise : Bela Bartok ; 12 h. 5, Le mensonge, le secret, l'illusion ;

13 h. 30, La vraie gloire de Georges Bizet ; 14 h., « Guerre et Paix », de Tolstoï ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture ; 16 h. 35, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, Musique vocale hongroise : Kodaly ; 18 h. 30, *Le plus simple appareil, par M. Louys et C. Garrigues* : « Le nu, fantasme et réalité » ; 19 h. 30, Feuilleton : « Une certaine France de mon grand-père »... « et compagnie », de J.-R. Bloch.

20 h., Théâtre : « le Prince de Hombourg », de H. von Kleist, avec M. Bouquet, D. Ivernel, E. Hirt, réal. G. Peyrou (rediffusion) ; 22 h. 5, Humour-amer : Jacques Tati ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le *temps de la fin, par J. Couturier.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux ; 10 h., Cicerenella ; 10 h. 30, Ballade avec Pelléas et *Mélisande* (Debussy, Sibelius, Nono) ; 12 h., La chanson (le Québec) ; 12 h. 35, Sélection - concert ; 12 h. 40, Jour J de la musique ; 13 h., Les classiques du jazz ;

13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive ; 16 h. 2, Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes (Pergolèse) ; 18 h. 2, Ecoute : Concert Boothy Band ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-*France : Chœurs et Orchestre symphonique de l'Etat* hongrois, dir. G. Oberfrank : « Images des monts Matra » (Z. Kodaly), « Cinq Pièces pour chœur » (B. Bartok), « les Vieux », « Chanson du soir », « Danses de Galanta », « Le tzigane mange du fromage blanc » (Kodaly), « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Bartok) ; 22 h. 30, Nouveau monde ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles, feuilleton musical ; 0 h. 10, En direct du Festival de jazz de Châteauvallon ; 1 h., Wagner on Pacific.

Vendredi 26 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 40, Le monde merveilleux de la magie ; 13 h. 35, Série : Léonard de Vinci ; 14 h. 50, Championnat de cyclisme au Venezuela ; 16 h. 45, Emissions pour la jeunesse ; à 17 h., Feuilleton : Au secours Poly ; 18 h. 25, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 40, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : le Bourgeois gentilhomme, de Molière, mise en scène Jean Le Poulain, avec J. Le Poulain, L. Sorval, R. Minaert.

Un classique toujours recommencé.

22 h. 40, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

15 h., Série : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 50, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 40, Feuilleton : Yao ; 18 h. 5, Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Série : En ce *temps-là, la joie de vivre* ;

20 h. 30, Feuilleton : La chasse aux hommes, d'après P. Vialar, avec G. Page, F. Dougnac, M. Cassot, réalisation L. Igesis ; 21 h. 35, Emission littéraire : Ah ! Vous écrivez ?

22 h. 35, Sports : Super Stars.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Histoire de France ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine Vendredi... Fait de société : Les nouveaux séminaristes.

A quoi servent les séminaires d'entreprise ? Une enquête de François Chardeaux et de Huguette Debaisieux.

21 h. 30, Documentaire : Planètes indigènes (troisième émission : La planète Buruya), avec Claude Levi-Strauss et Maurice Godelier.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Parallèles : Copenhague ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : Le fil du temps, par J. Châtelet ; à 8 h. 32, La terre est notre maison, par C. Mettra ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois : Cyrano de Bergerac ; suivi de « Aquarium » : Définition ; 9 h. 30, Portrait de Cathy Berberian ; 11 h. 2, Le folklore hongrois ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise ; 12 h. 5, Le mensonge, *le secret*, l'illusion : « Penser, dire... », par J. Bourlez ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, La vraie gloire de Georges Bizet ; 14 h., « Guerre et Paix », de Tolstoï, adapt. G. Govy, réal. R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie ; 15 h. 35, L'arbre et ses racines ; à 16 h. 35, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 30, Musique vocale *hongroise ; 18 h. 30, Le plus simple appareil, par* M. Louys et C. Garrigues : « Redécouverte du corps » ; 19 h. 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père... « et compagnie », de J.-R. Bloch ;

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : « Le mirage de la santé », avec le professeur Dubos ; 21 h. 30, Musique de chambre : B. Schaffer, H. Cowell, P. Heininen, P. Hindemith, Schubert ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Le temps de la fin, par F. Estèbe et J. Couturier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux ; 10 h., Cicerenella ; 10 h. 30, Ballade avec Pelléas et Mélisande : « Jeux d'eau » ; 12 h., La chanson ; *12 h. 40, Jour J de la musique ; 13 h., Les classiques* du jazz ;

13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive... Réflexions sur le voyage : Albeniz, Schubert, *Fauré, Beethoven ; 16 h. 2, Ceux qui sont aimés des* dieux meurent jeunes : Schubert ; 18 h. 2, Ecoute, Magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Ateliers d'enfants ;

20 h. 30, Huit Jours à Washington, par J.-P. Lentin... Good Bye Washington : « Chants des Indiens nord-américains », Le Martin - Bogan - Armstrong Band ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Festival de Salzbourg 1977 : Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Abbado, avec G. Kremer, violon : « Atmosphères » (G. Ligeti), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur opus 61 » (Beethoven), « Symphonie n° 3 en ut majeur opus 44 » (Prokofiev) ; 23 h. 15, Festival Wagner de Seatle ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Nouveau monde.

Samedi 27 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le monde merveilleux de la magie ; 12 h. 47, Jeune pratique ; 13 h. 35, Série : Au pays de l'arc en ciel ; 13 h. 45, Le rock sacré ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Dessin animé : Laurel *et Hardy ; 19 h. 40*, Feuilleton : Adieu mes quinze ans.

20 h. 30, Variétés : Show J. Halliday (Les années 70) ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson, de E. de Blasio.

Les sergents de police Bill Crowley et Pepper Anderson enquêtent sur les différents crimes commis par d'anciens soldats de la guerre de Corée.

22 h. 25, A bout portant : Jean Marais.

CHAINE II : A 2

15 h. 55, Télévision des téléspectateurs ; 16 h., Des animaux et des hommes ; 17 h. 28, Sports ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Série : En ce temps-là, la joie de vivre (Jean Renoir).

20 h. 30, Dramatique : Le mariage de Figaro, avec Alain Pralon, Jacques Toja, Geneviève Casile. Mise en scène de Jacques Rosner.

Enregistré avec la Comédie-Française au Théâtre de l'Odéon, en juillet 1977.

23 h. 30, Sports : Championnat du monde cycliste sur piste.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le lièvre et la *tortue et Carroyage ; 20 h., Magazine* : Thalassa.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères... le Danemark : Mon père et moi, de H. Ornbak ; 21 h. 30, Emission de l'INA : Le choc des cultures (cinquième partie : Vinte Cinco).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Parallèles ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusion) : Le fil du temps ; 8 h. 32, La *terre est notre maison ; 9 h. 7, L'Afrique de l'Est* ; 11 h. 2, Musique ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Hommage à Philippe Guinard : « le Lien des mille sommeils », de P. Guinard, et « Le docteur est en visite », de M. Schilovitz ; 16 h. 20, Intégrale de l'œuvre pour clavecin et pour orgue, de Purcell, avec J.-P. Brosse, orgue et clavecin ; 17 h. 30, Rencontres québécoises internationales des écrivains : Où en sont les littératures nationales ?, avec R. Boudjedra, *M. Engel, B. Ivanov, J. Godbout ; 18 h. 30*, Le plus simple appareil, textes lus par V. Feyder ; 19 h. 25, Lettres du Québec, par A. Major ;

20 h., Histoire : Saint François d'Assise, le poète de la sainteté, de G. Mourgue, avec R. Bret, E. Soob, J.-R. Caussimon (rediffusion) ; 23 h. 30, Mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude : Stravinski... In memoriam ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; de 14 h. à 20 h., Au *pays des maringoins ; à 14 h. 10, En dents* de scie ; à 15 h., Traverso ; à 15 h. 30, En direct du Festival de Salzbourg 1977. Orchestre philharmonique de Vienne, dir. R. Muti, avec C. Eschenbach, pianiste : « Suite n° 3 en ré majeur BWV 1068 » (Bach), « Concerto pour piano et orchestre en ut mineur K 491 » (Mozart), « Symphonie n° 4 en la majeur opus 90 » (Mendelssohn) ; à 17 h. 15, Impromptu : Musicien surprise ; à 17 h. 45, Portrait d'un jeune interprète hongrois : Istvan *Matuz*, flûte ; à *18 h. 30*, En direct du studio 118... « le Miroir et le Hibou », conte musical ; à 19 h., Jeunes solistes ;

20 h., Escale : Arménie ; 21 h., Festival de Salzbourg *1977*... Récital de piano avec *Maurizio* Pollini : « Sonate pour piano en si majeur opus 106 » (Beethoven), « Variations pour piano opus 27 » (Webern), « Sonate pour piano » (Boulez) ; 23 h., Vieilles cires : Robert Kajanus (Sibelius, Karelia, Pohgala) ; *0 h.*, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Fantasma non troppo.

Dimanche 28 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 35, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 5, Série : Guerre et Paix, d'après Tolstoï (huitième épisode : L'incendie de Moscou) ; 15 h. 35, Sports : Direct à la une ; 17 h. 5, Concert : Orchestre national de France, dir. L. Bernstein, avec M. Rostropovitch (« Schelomo », rapsodie pour violoncelle et orchestre de Bloch) ; 17 h. 35, FILM : LE CHATEAU DE VERRE, de R. Clément (1950), avec M. Morgan, J. Marais, J. Servais, E. Labourdette (N. rediffusion).

Une bourgeoise suisse va rejoindre à Paris, en cachette de son mari, un séduisant Français qu'elle avait rencontré en vacances.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : VALDEZ, d'Ed. Sherin (1970), avec B. Lancaster, S. Clark, J. Cypher, B. Heyman, R. Jordan, F. Silvera.

En Arizona, un shérif métis, adepte de la non-violence, se trouve obligé de reprendre les armes pour lutter contre un potentat local et ses tueurs.

22 *h.*, *Documentaire* : Henry Moore.

CHAINE II : A 2

15 h., Cirque du monde ; 15 h. 55, Télé-film : *Drôle de sarcophage, de L. B. Sterne ; 17 h. 30*, Aventures : Les hommes du désert, de F. Claude ; 17 h. 55, Jeu : Abracadabra ; 18 h. 35, Série : Chazzan ; 18 h. 50, Dessin animé : Tome et Jerry ; *19 h.*, Sports : Stade 2 ;

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 55, Feuilleton : Bouquet de ronces, d'après A. Newman, avec F. Finlay, S. Penhaligon ; 22 h. 50, Championnat du monde cycliste sur piste ;

CHAINE III : FR 3

20 h., Pour les jeunes : Lassie ;

20 h. 30, L'homme en question : Maurice Rheims ; 21 h. 30, L'INA présente : CINE-COURT.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) THE LATE GEORGE APLEY, de J. L. Mankiewicz (1946), avec R. Colman, P. Cumming, W. Brown, R. Haydn, E. Best (v.o. sous-titrée, N.).

Vers 1912, un honorable et très conformiste bourgeois de Boston découvre le changement du monde qui l'entoure lorsque sa fille et son fils se révoltent contre la tradition.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Enfance de Jacques Prévert ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots : Les Quatuors de Cherubini vus par Schumann ; 12 h. 5, Le mensonge, le secret, l'illusion ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., « Mille Francs de récompense », de V. Hugo, avec P. Trabaud, A. Doat, H. Crémieux (rediffusion) ; 16 h. 5, Concert, par l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. O. Danon : Glinka, Rachmaninov, Mozart, Puccini ; 17 h., Spectacle Michel Amaurie ; 17 h. 30, Le temps de la fin, par J. Couturier ;

19 h. 10, Les opéras français : « Esclarmonde », opéra de Massenet, par J. Bourgeois ; 23 h., Black and opéra de Massenet, par J. Bourgeois, avec Teresa Berganza ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Disques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti, magazine hebdomadaire de P. Bouteiller ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « O Papa ! », de M. Yvain ;

13 h. 35, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « *Fidelio* », de Beethoven ; 17 h., Le concert égoïste d'Arthur Hirsch, musicologue : J.-S. Bach, Mozart, Beethoven, Haydn, *Rossini, Mahler ; 19 h.*, Musiques réservées : la polyphonie occidentale du douzième siècle au seizième siècle ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, En direct du Festival d'Edimbourg : « *Carmen* », *de G. Bizet*, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Abbado, et les Chœurs de l'Opéra d'Ecosse, avec T. Berganza, P. Domingo et D. Krauze ; 1 h., Concert de une heure : Le Gagaku.

Lundi 29 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 40, Le monde merveilleux de la magie ; 13 h. 35, Téléfilm : L'enfant du désert, de P. B. Kyne, avec J. Palence, E. Lauter, J. Warden.

Deux Texans nordistes poursuivis par des soldats confédérés recueillent un nouveau-né qui leur est confié par sa mère avant de mourir et poursuivent avec lui leur fuite à travers le désert.

16 h. 35, Spécial jeunes ; 18 h. 20, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 45, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ;

20 h. 30, FILM : LA SYMPHONIE DES HEROS, de R. Nelson (1967), avec Ch. Heston, M. Schell, K. Hays, L. Nielsen, A. Diffring.

En décembre 1944, dans les Ardennes, un orchestre américain du théâtre aux armées est capturé par les Allemands. Pour sauver la vie de ses musiciens, le chef d'orchestre ruse avec un général qui veut se faire donner un concert avant l'offensive.

22 h. 15, Art : Les grandes expositions.

CHAINE II : A 2

15 h., Série : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 50, Série : Les grands détectives ; 17 h. 45, Feuilleton : Yao (Le couple dans la savane) ; 18 h. 10, Pour les jeunes : vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Série : En ce temps-là, la joie de vivre (Jean Renoir) ;

20 h. 30, Métro mélodie ; 21 h. 40, Documentaire de création : Patricia chez les Vandoux (l'exorcisme de Patricia), par Verhaegen.

Au cours d'un voyage à Haïti, puis au Brésil, Patricia participe à des cérémonies d'exorcisme et de possession par un dieu brésilien.

22 h. 30, Sports : Catch à quatre, au Théâtre municipal d'Issy-les-Moulineaux ; 23 h., Sports : *Championnat du monde cycliste* sur piste.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Scènes de la vie de province ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : RIEN N'EST TROP BEAU, de J. Negulesco (1959), avec H. Lange, Stève Boyd, S. Parker, M. Hyer, D. Baker, J. Crawford.

Les illusions et les déceptions de trois jeunes filles, secrétaires dans une maison d'édition à New-York.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Robert Duncan (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusions) : Le fil du temps, par F. Chatelet ; 8 h. 32, L'ivresse et l'imaginaire, par E. Driant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture... Les lundis *de l'histoire : Napoléon ou le mythe du sauveur* ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Le folklore hongrois, par R. Pfeiffer ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise, par D. Hegevand : Chants populaires hongrois ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique, par P. Delalande et G. Reibel ; 14 h. 5, « Guerre et Paix », de Tolstoï, adapt. G. Govy, réal. R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie ; 16 h. 35, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, Musique contemporaine hongroise ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Jean Desailly dit « la *Parure* », *de G. de Maupassant* ; 19 h. 25, Présence des arts ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Mélodrame : « Drapeaux noirs et Cœurs rouges » ou « le Corsaire de la liberté », de M. Sarfati, d'après Alboize et Fouché, avec M. Hondo, B. Touré, J. Alpha, réal. B. Horovicz (rediffusion) ; 21 h., Concert par le Quatuor Via Nova : Ohana, Beethoven ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu : Le groupe des cinq ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait d'un musicien français : Philippe Capdenat ; à 15 h. 33, Après-midi lyrique : « Tancredi », de Rossini, avec P. Price, H. Francis, et l'Orchestre du centre d'action musicale de l'Ouest ; *18 h. 2*, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Aubade inouïe, par Peter Vizard (Mendelssohn, L. Spohr) ; 21 h., En direct du Festival de Salzbourg *1977. Orchestre* philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Symphonie n° 6 en la mineur » (Mahler) ; 22 h. 40, Le clavecin contemporain, par E. Chojnacka ; 23 h. 30, Musique des Incas, par J. Erwan ; 0 h. 5, Les fouleurs de *paroles* ; *0 h. 10*, Concert de minuit : Les fêtes musicales de la Sainte-Baume ; 1 h. 30 à 7 h., Programme ininterrompu de musique.

Les écrans francophones

Lundi 22 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *Pour un dollar, je tire*, film de O. Civirani.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San Francisco ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Trop tard pour les héros*, film de R. Aldrich.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le refuge dramatique ; 21 h. 55, Pour illustrer Magritte. — R.T.Bis : 19 h. 50, Arsène Lupin ; 20 h. 45, Savoir-vivre ; 21 h. 10, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les oiseaux de l'été ; 20 h. 20, Les cirques du monde ; 21 h. 15, Les grandes batailles du *passé* : Pampat ; 22 h. 10, A témoin.

Mardi 23 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Haute tension ; 21 h., *la Brune que voilà*, film de R. Lamoureux.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Michel Strogoff ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Ma pomme*, film de M. G. Sauvajon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Les sentiers du monde ; 21 h. 5, Histoire insolite ; 22 h. 15, Rencontre internationale d'opéra et de bel canto.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les oiseaux de l'été ; 20 h. 30, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 20, *En direct avec* André Glucksmann ; 22 h. 30, Victime du destin.

Mercredi 24 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Tahiti ou la joie de vivre*, film de B. Borderie.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade *spéciale ; 20 h. 55, La bulle* ; 21 h. 5, *Custer, l'homme de l'Ouest*, film de R. Siodmak.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30, Le vieil homme qui criait au loup ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeux sans frontières ; 21 h. 30, Athlétisme.

Jeudi 25 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dan August ; 21 h., *Par un beau matin d'été*, film de J. Deray.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'immortel ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Du mouton pour les petits oiseaux*, film de M. Carné.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Play Dirty*, film d'A. de Toth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les oiseaux de l'été ; 20 h. 20, *Les chercheurs d'épaves des îles* Scilly ; 21 h. 15, Faits divers ; 22 h. 10, Automobilisme.

Vendredi 26 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Toma ; 21 h., *Aux frontières des Indes*, film de J. L. Thompson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Regan ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Charly*, film de R. Nelson.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Serpico ; 20 h. 40, La guerre secrète ; 21 h. 50, *Souvenir de Gibraltar*, film de H. Xhonneux. — *R.T.Bis* : 19 h. 50, TVF ; 20 h. 20, *Viva Villa*, film de J. Conway et H. Hawks.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les oiseaux de l'été ; 20 h. 20, Les visites sont terminées ; 21 h. 15, Concert pour la télévision ; 22 h. 45, Cyclisme

Samedi 27 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San Francisco ; 21 h., *Drôle de sarcophage*, film de L. B. Stern.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30, La vie secrète des animaux ; 20 h. 15, Dramatique : Hibernatus ; 22 h. 15, Rencontre internationale d'opéra et de bel canto.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Les raisons de Georgina Gressie ; 21 h. 35, Enrico Macias à l'Olympia ; 22 h. 35, Football.

Dimanche 28 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cécile ou la raison des femmes ; 21 h., *Une femme fatale*, film de J. Doniol-Valcroze.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le week-end sportif ; 20 h. 20, Cirques du monde ; 21 h. 15, Le grand amour de Balzac ; 22 h. 30, Les Arts modernes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Fête des vignerons ; 23 h., Cyclisme.

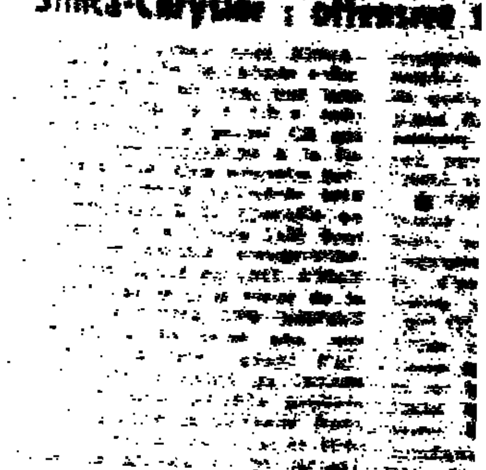
Lundi 29 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Santana*, film de F. Kramer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San Francisco ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *le Voyageur de la Toussaint*, film de L. Daquin.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Dramatique : Détective Story ; 22 h. 15, Variétés. — *R.T. Bis* : 19 h. 50, Arsène Lupin ; 20 h. 45, Savoir-vivre ; 21 h. 10, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les oiseaux de l'été ; 20 h. 20, Cirques du monde ; 21 h. 25, Les grandes batailles du passé : La Rochelle ; 22 h. 20, Plaisirs de la musique ; 22 h. 50, Cyclisme.



CARNET

Décès

— Jean-Loup et Sylvie Amselle,
Claude et Juliette Amselle,
Simon Amselle,
Myriam Amselle,
Ses fils, belles-filles et petits-enfants,
Simone Eycken,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques AMSELLE,
réfractaire au S.T.O.,
médaillé du combattant volontaire de la Résistance,
survenu à Paris le 12 août 1977, dans sa soixante-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.
81, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

— Le président et le personnel de l'université de Bordeaux-III,
ont la douleur de faire part du décès du
professeur Jean BORDE,
officier de la Légion d'honneur,
professeur à l'université de Bordeaux-III,
directeur de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

[Né en 1921, Jean Borde était girondin d'origine. Agrégé de l'Université, docteur ès lettres, il avait d'abord été professeur aux lycées de Mont-de-Marsan et de Bordeaux, puis chargé d'enseignement à la faculté des lettres de cette ville. Il avait ensuite poursuivi sa carrière universitaire à Londres, au Chili et à Tunis avant d'entrer en 1965 au Centre national de la recherche scientifique comme chargé de recherche. Jean Borde était professeur à l'université Bordeaux-III depuis 1966 et directeur de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine depuis 1976.]

— *Toi seul est grand*, Seigneur.
Mme Abel Fustier,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Fustier, Pierre-Henri, Claire, Anne-Claude,
M. et Mme Michel Fustier, Dominique, François,
M. et Mme Claude Fustier, Laurent, Florence,
M. et Mme Jean-Philippe Wernert, Philippe, Séverine,
Ses neveux,
M. et Mme René Puy et leurs enfants,
M. et Mme Paul Martin et leurs enfants,
Sa famille,
Mme Jules Fustier et ses enfants,
M. et Mme André Fustier et leurs enfants,
Les familles Bardel, Duchamp, Raymond, Borie, Paulet, Achard, Pegheaire,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Abel FUSTIER,
négociant en fer et quincaillerie,
officier de réserve,
ancien combattant des deux guerres 1914-1918 - 1939-1945,
décédé le 20 août 1977 en la Paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la collégiale Saint-Gall de Langeac, le lundi 22 août 1977, à 16 heures, suivie de l'inhumation à Langeac dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue Danton,
43300 Langeac.

— La Société Rhône-Poulenc Industries
a le regret de faire part du décès de
M. Joël LECOUEDIC,
chef de service
à la Société SIFRANCE,
survenu le 17 août 1977, dans sa quarante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le 23 août 1977, à 16 h. 15, en l'église Saint-Pierre à Yvetot (76).

— M. Irénée Marne, son époux,
Et sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Irénée MARNE,
née Alexandrine Jean Noël,
survenu le 18 août 1977, dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 23 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Marcel, Paris (13e).

— Caen, Le Molay.
Le professeur André Morice,
Le docteur et Mme Pierre Morice, Nicolas, Jean-Christophe, Marie-Aude et Emmanuelle,
M. et Mme Claude Mouton, Christine et Claire,
Le docteur et Mme Jean-Jacques Morice,
Stéphanie, Sébastien et Alexandre,
M. François Morice,
M. et Mme Gérard Giudicelli,
Ses enfants et petits-enfants,
Le colonel et *Mme Marcel* Le Prince,
Mlle Anne-Marie Morice,
Mme Etienne Morice,
Ses frère et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 18 août 1977, de
Mme André MORICE.
La messe d'inhumation sera célébrée en l'église du Molay le mardi 23 août, à 11 heures.
Que tous ceux qui l'ont connue et aimée veuillent bien se souvenir d'elle devant Dieu.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue du Gaillon,
14000 Caen.

— Quimper, Rennes, Lagny-sur-Marne, Paris, Locronon, Compiègne, Laval, Nantes.
Mme Louis Nicolas, son épouse,
M. et Mme Claude Marzin et Jean-Louis,
Mme Louis Nicolas,
Erwann, Catherine, Claire, Christine,
Brieuc, Hervé et Agnès,
M. et Mme Bernard Balan, Etienne et Antoine,
M. et Mme Paul Brissier, Emmanuel et François-Xavier,
M. et Mme Maurice Nicolas, Yann, Iseult et Gurvan,
M. et Mme Jean-François Nicolas et Mikaël,
M. et Mme Eric Bernard,
M. Bernard Nicolas,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis NICOLAS,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
de l'Ecole navale,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu le 18 août 1977, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 20 août 1977, en l'église de Rostrenen (Côtes-du-Nord), à 16 heures.
Ni fleurs ni couronnes, des prières.

Visites et conférences

DIMANCHE 21 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Abbaye du bec Hellouin ».
15 h., entrée église Saint-Germain-des-Prés, Mme Garnier-Ahlberg : « L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés ».
15 h., métro Pont-Marie, Mme Pennec : « L'île Saint-Louis ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Bulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers » (A travers Paris).
10 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie : « Musée du costume » (L'art pour tous).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Mme Camus).
15 h., place du Palais-Royal, M. Elby-Hennion : « Le Palais-Royal » (Connaissance de Paris).
10 h. 30, angle rue des Petits-Champs et rue Radziwill : « Galerie dorée de la Banque de France » (Mme Ferrand).
15 h., portail central de Notre-Dame : « Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images » (Histoire et archéologie).
15 h., place Joffre : « L'Ecole militaire » (Paris et son histoire).
15 h., métro Saint-Denis-Basilique : « Musée et couvents de Saint-Denis » (Paris inconnu).
15 h. 30, façade de l'église Saint-Eustache : « A travers l'ancien quartier des Halles » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

LUNDI 22 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz : « Le Musée postal et l'histoire de la poste ».
15 h., entrée exposition, Monuments français, Mme Garnier-Ahlberg : « Fresques romanes de Saint-Savin ».
15 h., métro Basilique, à Saint-Denis, Mme Legregeois : « Basilique de Saint-Denis ».
15 h., métro Cité-Universitaire, Mme Pennec : « Le parc Montsouris ».
21 h. 30, 6, place des Vosges : « Le quartier du Marais » (en anglais) (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
15 h., Musée des monuments français : « La cathédrale du Puy » (Histoire et Archéologie).
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Les hôtels de Soubise et de Rohan » (Paris et son histoire).



ABONNEMENTS DE VACANCES

Les dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :

Quinze jours	22 F
Trois semaines	30 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).

Les autres salles

Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30).
Athénée : Equus (sam., 21 h.).
Cloître des Billettes : le Maître de Santiago (sam., 21 h. 15).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim. 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge : le Manuscrit (sam. et dim., 22 h.). — *Théâtre noir* : Molly Bloom (sam. et dim., 20 h. 30) ; C'est pas de l'amour (sam. et dim., 22 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Au plaisir, madame ! (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Mouffetard : Erostrate (sam., 20 h. 45).
Nouveautés : Divorce à la française (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre Présent : Zut (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : l'Amour en visite (sam., 22 h. 30).

Le jazz

Théâtre Mouffetard : Saheb Sarbib (sam., 22 h. 45).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : Groupe Tarazoult (sam., 20 h. 30).

Festival estival

Bateaux-Mouches : Claire Caillard, clavecin, et Philippe Pélissier, hautbois (sam., 18 h. 30).

Samedi 20 - Dimanche 21 août

La Péniche-Théâtre : Concert burlesque (sam. et dim., 20 h.) ; En attendant Godot (sam. et dim., 22 h.).
Hôtel de Sully : Musique et jardins, pays d'illusions (dim., 11 h. et 18 h. 30).
Théâtre Récamier : Ensemble Caix d'Hervelois (Purcell, Frescobaldi) (sam., 18 h. 30).
Fac de droit : Orchestre symphonique de Bienne (Beethoven) (sam., 20 h. 30) ; Orchestre symphonique de Bienne et chœur Faller de Lausanne (scènes de Faust, de Schumann ; Gloria, de Reichel) (dim., 20 h. 30).
Château de Versailles : Marie Leonhardt (dim., 17 h.).

Les concerts

Voir Festival estival.
Le Lucernaire-Forum : P. Laniau (Bach, Villa-Lobos) (sam. et dim., 21 h.).
Cloître des Billettes : Sonades et cantades (*Frescobaldi, Schutz*, Teleman, Pergolèse) (sam., 20 h.).
Bateaux-Mouches : C. Gaillard et B. Hayward (musique du dix-huitième siècle).
Notre-Dame de Paris : W. Teague (Wyton, Bach, Langlais, Diemer) (*dim., 17 h. 45*).

cinémas

(*) Films interdits aux *moins de* treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Ligne générale, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : l'Espoir, d'A. Malraux ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais ; 22 h. 30 : la Rivière sans retour d'O. Preminger. — *Dim., 15 h. : les Enfants* du paradis (première et deuxième parties), de M. Carné ; 18 h. 30 : 42e Rue, de L. Bacon ; 20 h. 30 : Correspondant 17, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Vivre sa vie, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : *Le Marais, 4e (278-47-86)*, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BROTHERS (A., v.o.) : Panthéon, 5e *(033-15-04)*, *Olympic*, 14e (542-67-42).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE CASSE-COU (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Jean-Renoir, 9e *(874-40-75)*.
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'HOMME PRESSE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME QUI AIMAIT LES *FEMMES* (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), U.-G.-C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., *, v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), Les Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr., **) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86).
LE MAESTRO (Fr.) : Paris-8e (359-53-99), *Richelieu*, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES, It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), A. Bazin, 13e (337-74-39), du 21 au 23.
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT, (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
OPERATION THUNDERBOLDT (Isr., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; vers. ang. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. *Marbœuf*, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42). H. Sp.
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e *(633-87-59)*, *Colisée*, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Helder, 9e (770-11-24), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-*02-74*).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
RAGE (A., v. fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e *(073-97-52)*, Styx, *5e (633-08-40)*.
SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., *v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65)*, Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : *Biarritz, 8e (723-69-23)* ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), J. Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount - *Montparnasse*, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), *Paramount-Montparnasse*, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VEINARD (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33), Hollywood Bd. 9e (770-10-41).
ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cambronne, 15e (734-42-96), à partir du 19.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
GET AWAY (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Lucernaire Forum, 6e (544-57-34), Palais des Arts, 3e *(272-62-98)*.
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES LUMIERES DE LA VILLE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos (033-26-42).
LE MAGNIFIQUE (fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; *Gaumont-Convention*, 15e *(828-42-27)* ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MEPRISE (A.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 20.
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'OR SE BARRE (A., v.f.) : *Haussmann*, 9e (770-47-55).
LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - *Convention*, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT *(A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46)* ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Videostone, 6e.
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio *Contrescarpe*, 5e *(325-78-37)*.
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VACANCES DE M. HULOT *(Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e* (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).

Les festivals

ETRANGE *(v.o.) : La Seine*, 5e (325-95-99), 22 h. : Solaris ; 24 h. 15 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; II : 22 h. 30 et 24 h. : la Nuit des morts-vivants.
I. BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Persona (sam.) ; la *Honte (dim.)*.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Dans la chaleur de la nuit (sam.) ; Une femme sous influence (dim.).
P. P. PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h., 22 h. : le Decameron ; *18 h. : les Contes de Canterbury* ; 20 h. : les Mille et Une Nuits.
POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Repulsion ; 18 h. et 24 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.
M. BROTHERS (v.o.) : Studio des Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Animal Crackers (sam.) ; Plumes de cheval (dim.).
HOMOSEXUEL (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) : 14 h. et 20 h. : Pink Narcissus ; 16 h. : Scènes de chasse en Bavière ; 18 h., 22 h. : Hommes entre eux.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Broadway Melody (sam.) ; Born to Dance (dim.).
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), v. o., I, 11 h. 50 : la Grande Bouffe ; 14 h. et 20 h. 40 : Dersou Ouzala ; 16 h. 15 (V. et S. + 21 h.) : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h. 30 : les Valseuses ; 23 h. : l'Epouvantail. — II. 12 h. (D.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : Satyricon ; 16 h. 5 : Cria Cuervos ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. 20 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; ven. et sam., à 0 h. 45 : Cabaret.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I, 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : le Lauréat ; 16 h. : Amarcord ; 18 h. (V. et S. + 0 h. 15) : Lenny ; 19 h. 45 : Carrie ; 21 h. 45 : Zardoz. — II, 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (première époque) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième époque) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; ven. et sam., à 24 h. : Délivrance.
LES CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, la Pagode, 7e (705-12-15) : Lola Montès (sam.) ; Boudu sauvé des eaux (dim.).
BOGART, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme à abattre (sam.) ; le Port de l'angoisse (dim.).
FILMS NOIRS, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Pendez-moi haut et court (sam.) ; M le Maudit (dim.).

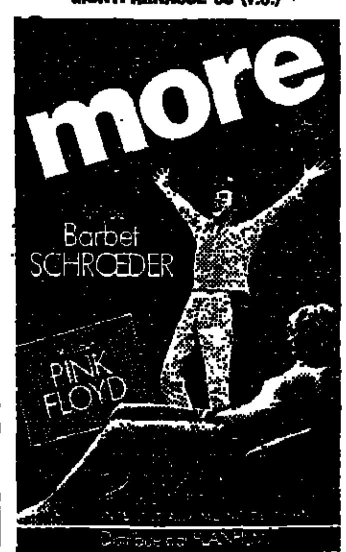
Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S et D.).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sf D.).
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Les Tourelles 20e (636-51-98) Mar. à 21 h.
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e à 12 h. et 24 h.

Les films nouveaux

J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE, film canadien de Jean Beaudin. La Clef, 5e (337-90-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Le Lucernaire Forum, 6e (544-57-34) ; Biarritz, *8e (723-69-23)*.
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY, film français de Bernard Paul. Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA, film français de Michel Vianney (*). Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (22-72-80) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR, film français de Luis Bunuel. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *Caméo, 9e (770-20-89)* ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE DERNIER DES GEANTS, film américain de Don Siegel — V.o : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE CONTINENT OUBLIE film américain de Kevin Connor. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e *(331-06-19)*, Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
BLACK SUNDAY, film américain de John Frankenheimer (**). *V.o. : Cluny-Palace*, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; *Cambronne, 15e (734-42-96)* ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE, film italien de Dario Argento (**). V.o. : *Publicis-Matignon*, 8e (359-31-97). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-*Orléans, 14e (540-45-91)*, Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'OMBRE D'UN TUEUR, film américain d'A.-M. Dawson (*). V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) V.f. : *Rex, 2e (236-83-93)* ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ASTERIX ET CLEOPATRE, film franco-belge de M. Goscinny. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Calypso, 17e (754-10-68).





SOCIÉTÉ

REGARDS

Ces enfants qui mendient en été

A la terrasse d'un café du boulevard Saint-Germain, un garçon âgé d'une dizaine d'années s'arrête devant chaque table occupée et, la tête baissée, tend le mouchoir à carreaux qu'il tient à deux mains. Lorsque son geste ne suscite aucune réaction, il lève les yeux, l'air interrogateur. *« Qu'il est beau avec ses grands yeux noirs ! »*, s'exclame avec attendrissement une dame en sortant son porte-monnaie. *« Gagné »*, semble dire le sourire de l'enfant qui regarde d'un air protecteur son petit frère arrivant pour faire la même chose : mendier. Sur le trottoir, un troisième enfant marche à pas lents, attendant leur sortie, suivi d'un homme à la démarche nonchalante, bombant le torse, dans son chandail rouge vif. Ce doit être le père, qui surveille le déroulement de l'opération et récupère l'argent.

Au hasard des promenades estivales, il n'est pas rare de les croiser, ces enfants qui occupent leurs vacances scolaires à mendier, mais il est vain de chercher à les retrouver, à les rencontrer. Ils vont rarement deux jours consécutifs dans le même quartier, surtout si quelqu'un a tenté de leur parler. Un soir, à Montparnasse, P... a failli dire son nom mais s'est ravisé au moment où il en prononçait la première syllabe et s'en est allé sans même attendre la pièce prête à être jetée dans le chapeau trop grand pour lui et qui lui servait de sébille.

Lali

Un autre jour, le petit blond à l'œil moqueur de la place du Tertre ondulait en tendant la main au gré des musiques qu'il entendait sur son passage. Quand ses poches furent pleines, il se dirigea vers le Sacré Cœur, s'arrêta près d'un groupe d'hommes assis en haut des marches et repartit peu après avec l'un d'eux, probablement son père.

Un homme qu'on ne remarque ni pour son air accueillant ni pour la douceur de sa voix quand il affirme qu' *« on ne parle pas aux gens qu'on ne connaît pas »*, et qui n'hésiterait pas à *« cogner un peu »* pour protéger ce qu'il appelle sa *« tranquillité »*.

A côté de la plupart de ses « collègues », le plus souvent fils d'immigrés, le garçon aux *« grands yeux noirs »* de Saint-Germain fait figure d'aristocrate. Propre, bien habillé, il sait que sa beauté lui vaut des regards de sympathie et il veut bien répondre à ces gens qui lui sourient. *« Lali, c'est comme ça qu'on m'appelle »*, dit-il à une Américaine qui le trouve *« tellement exotique »*. Pourtant il se raidit un peu si les questions se multiplient et donne des réponses brèves. *« Non, je ne fais jamais ce travail en hiver, même pas le dimanche. Seulement en vacances »*, affirme-t-il. On apprend aussi qu'il ne trouve pas ça fatigant, qu'il donne l'argent à son père *« qui vient parce qu'il est, lui aussi, en vacances »*, précise Lali. *« Autrement, ajoute-t-il, il travaille avec des amis, mais je ne sais pas quel travail. »* Quand à la mère, *« elle reste toujours à la maison »*.

Son père est, lui aussi, disposé à parler. Sauf lorsqu'on lui demande si ses « affaires » sont rentables. *« A la campagne, en été, ils vont aux champs, les enfants,* explique-t-il. *Ici, il faut bien qu'ils travaillent. Et qu'est-ce que je peux leur faire faire d'autre ? L'argent, je ne veux pas qu'ils le gardent, mais c'est pour eux, pour la famille. Et pourquoi dire que ça n'est pas un travail »*, se demande-t-il ?

Sait-il que la loi considère *« comme auteur ou complice du délit de mendicité en réunion prévu par l'article 276 du code pénal »*, « ...quiconque emploie les enfants âgés de moins de seize ans à la mendicité habituelle » (article L 261-3 du code du travail) et qu'il pourrait être privé de son autorité parentale ? *« Il y a toujours des lois pour tout interdire,* se défend-il, un peu irrité, *mais, d'abord, on ne m'a jamais rien dit. C'est le père qui commande aux enfants, c'est aussi la loi, non ? Il fait ce qu'il veut. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

Le féminisme américain au Ritz

La voix s'élève, rauque et puissante. Florynce Kennedy, une Américaine noire, avocate, connue pour sa lutte contre le sexisme et le racisme, entonne un air de negro-spiritual : « *Tout le monde a besoin d'une prostituée de temps en temps pour éclaircir les jours gris.* » Dans le salon de l'hôtel Ritz, à Paris, aux murs lambrissés, le public est quelque peu décontenancé par cette étrange conférence de presse. Dans un style au verbe châtié, Florynce Kennedy, qui, à l'âge de soixante et un ans, affiche une personnalité et une vitalité étonnantes, a préalablement condamné en bloc : « *Le sexisme, la bigoterie, l'Eglise, le moralisme fasciste, la publicité mensongère, le fétichisme des médias, les entreprises nationales et l'impérialisme* », autant d'attaques qui constituent l'essentiel du manifeste du parti féministe américain.

Plus réservée, Sandra Hochman, poétesse américaine, auteur de romans et réalisatrice de films, a lu une déclaration qui enjoint aux femmes de délaisser le travail ménager pour s'adonner à l'imagination, à la créativité, et d' « *être des héroïnes semblables à Jeanne d'Arc* ». Il est *a priori* difficile de situer ces deux féministes américaines qui appartiennent à la haute société et sont des *self-made women* couvertes de succès dans leur pays. « *Nous sommes des agitatrices* », affirme Florynce Kennedy, la fondatrice du parti féministe.

Selon l'avocate noire, la force de ce parti vient de son indépendance financière. « *Nous ne recevons aucun subside du gouvernement fédéral comme c'est le cas de NOW (The National Organisation of Women, la principale organisation féministe américaine), et nous avons donc une entière autonomie de lutte contre les institutions. Nous sommes mal organisées, mais nous avons toujours su mobiliser quelques centaines de femmes sur des actions spécifiques.* : Le parti féministe, qui est essentiellement implanté dans les universités, compte environ quatre mille adhérentes.

Le langage des deux conférencières tranche sur celui des féministes françaises. Mais il est fort bien reçu aux Etats-Unis où le féminisme touche une grande fraction de la bourgeoisie et des classes moyennes pour lesquelles le sexisme est le cheval de bataille fort dissocié de la lutte des classes.

RAPATRIÉS

● *Le Cercle algérianiste* lance « *un appel solennel à tous les Français* » afin qu'ils manifestent « *la plus entière solidarité à l'égard des Français de confession islamique* ». Il déclare notamment : « *Nul n'a le droit de demeurer indifférent à la situation peu enviable de nos compatriotes déshérités qui ne doivent rester ni les éternels oubliés de la communauté nationale ni la honte de la France.* » Le Cercle algérianiste souligne qu'une politique d'intégration effective des Français musulmans dans la communauté nationale serait « *une occasion unique d'enrichissement moral et culturel pour notre pays* ».

★ *Cercle algérianiste* : secrétariat général, 43, avenue Paul-Langevin, 92260 Fontenay-aux-Roses.

SPORTS

CHAMPIONNATS D'EUROPE DE NATATION

La longue attente de Barbara Krause

De notre envoyé spécial

Jönköping. — Grande, fine, pas jolie mais du charme. Un curieux visage qui sourit rarement mais traduit en permanence ses sentiments. L'œil aux aguets à qui rien n'échappe sans doute. Telle est Barbara Krause (R.D.A.), nouvelle championne d'Europe du 100 mètres nage libre. Pas commode non plus. Elle refuse l'interview, le moindre contact, et ne s'y plie qu'en groupe, quand l'ordre en est donné. Elle est bien dans la tradition de la République démocratique d'Allemagne, mais si elle se tient à l'écart, c'est que son caractère l'y pousse, ce n'est pas pour respecter le mot d'ordre de discrétion et de défiance qui prévaut depuis que la R.D.A. est devenue une usine à champions.

Elle a le long visage sérieux d'une grande fille pas vraiment heureuse. Trop souvent dans l'ombre de sa compatriote Kornelia Ender, la plus titrée des nageuses de R.D.A. au plan international, Barbara Krause a, il est vrai, longtemps attendu la consécration. Toujours bien placée, jamais première. Chaque fois, il y avait Kornelia Ender sur sa route. Au mieux, elle se battait pour la seconde place. Dans n'importe quel autre pays, Barbara Krause aurait reçu la contrepartie de sa qualité. Mais pas vraiment en R.D.A., où la concurrence est impitoyable et où rien n'est jamais acquis.

Pas bien robuste non plus. De petits ennuis de santé en complications plus graves, elle a même été écartée des Jeux olympiques alors que, au mieux de sa forme, elle se posait enfin, quelques mois avant Montréal, en rivale de Kornelia Ender. Une grosse angine mal soignée aux prolongements inattendus : Barbara Krause est restée en R.D.A. L'année a mieux commencé. Kornelia Ender a pris sa retraite, la place est libre. Et Barbara Krause n'a jamais aussi bien nagé. Elle a même réussi à être la seule avec Ender à réaliser moins de 56 secondes sur 100 mètres et moins de 2 minutes sur 200 mètres. Du coup, la voilà favorite sur ces distances pour les championnats d'Europe de Jönköping avec, en plus, de bonnes chances sur 400 mètres.

Dès le début des compétitions, elle a l'impression que la belle forme, encore une fois, s'est enfuie. Barbara Krause se classe troisième du 400 mètres, deuxième du 200 mètres. Rien n'est changé. Il s'en trouve toujours une pour la devancer. Et c'est vrai qu'elle semble éprouver des difficultés en fin de course, elle dont la résistance était, avec la vitesse, l'atout essentiel.

Il restait, vendredi 19 août, le 100 mètres, la dernière possibilité de prouver, au moins en une occasion, qu'elle était la meilleure de toutes. Elle ne pensait plus, comme au printemps, battre le record du monde du sprint et prendre ainsi à tous égards la succession d'Ender. C'est que Barbara Krause n'éprouvait plus les mêmes sensations dans l'eau, la conscience de s'y sentir bien. Elle se fatiguait vite. Ses résultats sur 200 mètres comme sur 400 mètres l'avaient bien démontré. Mais le 100 mètres, par la brièveté de l'effort requis, pouvait quand même lui convenir. S'il n'était plus question de jouer avec le record, le titre de championne d'Europe était à sa portée. Sans doute avec une marge infime, mais bien réelle. Le tout était de conserver, sur la fin, la ressource de briser les velléités de sa compatriote Petra Priemer et de la Néerlandaise Enith Brigitha.

Elle était bien énervée, Barbara Krause. D'abord un faux départ. Puis un début de course quelconque. Aux 50 mètres, Brigitha avait 80/100 d'avance. Agile comme un chat, souple au point d'irriter, jamais meilleure qu'à la lutte, la Néerlandaise entrevoyait elle aussi, au bout de sa ligne d'eau, la récompense de tous ses efforts. Comme pour Barbara Krause, de faux bond en faux bond, la victoire s'était toujours dérobée. Le coude-à-coude a duré presque jusqu'au bout de part et d'autre de la ligne de bouchon. La rage de vaincre, le besoin de revanche. C'est Brigitha, en fin de compte, qui a lâché prise. Pour 54/100 de seconde, Barbara Krause était enfin première, et championne d'Europe. Après les sourires de circonstance et, c'est sûr, la plus vive satisfaction, son visage s'est vite fermé, elle a refusé l'interview. Les bonnes habitudes...

FRANÇOIS JANIN.

LES RESULTATS

MESSIEURS

100 m papillon. — 1. Pyttel (R.D.A.), 55"49 ; 2. Arvidsson (Suède), 55"58 ; 3. Mills (G.-B.), 55"98.

200 m 4 nages. — 1. Hargitay (Hongrie), 2'6"62 ; 2. Smirnov (U.R.S.S.), 2'7"26 ; 3. Sidorenko (U.R.S.S.), 2'8"80.

200 m dos. — 1. Verraszto (Hongrie), 2'3"88 ; 2. Rolko (Tchécoslovaquie), 2'5"07 ; 3. Thorell (Suède), 2'5"22.

DAMES

100 m libre. — 1. Krause (R.D.A.), 56"55 ; 2. Brigitha (Pays-Bas), 57"9; 3. Priemer (R.D.A.), 57"20.

Relais 4×100 m libre. — 1. R.D.A., 3'49"52 ; 2. Pays-Bas, 3'52"95 ; 3. Grande-Bretagne, 3'55"77.

NICE VAINQUEUR A SAINT-ÉTIENNE

Le 107e match

La quatrième journée du championnat de France de première division, vendredi 19 août, a été favorable aux deux équipes de la Côte d'Azur, Monaco et Nice. Les nouveaux promus monégasques, vainqueurs des Strasbourgeois (3 à 2 après avoir été menés 2 à 0 à 20 minutes de la fin du match), occupent désormais seuls la première place du classement devant les Niçois, qui ont réussi l'exploit de battre (2 à 1) les Stéphanois, invaincus à domicile depuis le 24 mars 1973 devant Nantes.

Au cours de ces quatre ans et près de cinq mois d'invincibilité, les Stéphanois avaient disputé cent six rencontres officielles, qui se décomposent ainsi :

— Coupe d'Europe : 11 matches: 10 victoires et 1 nul (21 buts marqués, 2 buts encaissés).

— Coupe de France : 11 matches ; 11 victoires (34-6).

— Championnat : 84 matches ; 68 victoires et 16 nuls (206-57).

Soit au total : 106 matches ; 89 victoires et 17 nuls (261-65).

Placée dans un contexte européen, cette performance des Stéphanois n'en prend que plus de valeur. Quatre équipes seulement en Europe occidentale sont restées invaincues sur leur terrain pendant au moins quatre-vingts matches : Anderlecht (Belgique), quatre-vingts matches du 18 avril 1971 au 27 août 1975. Le Football Club de Turin, quatre-vingt-un matches de 1945 à 1949, année où il fut anéanti dans la catastrophe aérienne de Superga. Le record absolu appartient pourtant au Real Madrid, invaincu de février 1957 à mars 1965, soit en cent quarante-trois rencontres, dont vingt et une de Coupe d'Europe. — G. A.

LE COUT DE PLATINI

L'Association sportive Nancy-Lorraine (A.S.N.L.) refuse — du moins cette saison — les 65 millions de pesetas (3 779 000 F) proposés par le Football Club de Valence pour le transfert en Espagne de Michel Platini. C'est ce qu'a affirmé M. Claude Cuny, président du club lorrain, le 18 août, en précisant : « Il restera à Nancy cette saison, car l'A.S.N.L. a des ambitions et parce que c'est l'intérêt bien compris du joueur. Mais il est fort possible que l'A.S.N.L. obtienne un billet pour une coupe européenne l'an prochain et qu'elle ne puisse défendre ses chances avec Platini, car les ressources de certains clubs, comme celui de Valence, sont supérieures aux nôtres. »

Faute de disposer d'un stade « proportionnel à ses ambitions », l'A.S.N.L. risque, selon M. Cuny, de devenir « le Sedan du football européen parce qu'elle ne pourra prétendre rivaliser, en dépit de son travail, avec les clubs les plus riches et les plus solides ».

« Il faut mesurer, a conclu le président nancéien, pour le joueur et pour le club, les conséquences du transfert de Platini, dont le montant avoisinerait trente années de cotisations de tous les membres de l'A.S.N.L. »

RESULTATS DE PREMIERE DIVISION

(quatrième journée)

*Bastia b. Reims	3-0
*Nancy et Valenciennes	2-2
*Nîmes b. Metz	2-0
*Troyes b. Nantes	1-0
*Sochaux b. Rouen	3-0
*Laval b. Lyon	1-0
*Lens b. Marseille	3-2
Nice b. *Saint-Etienne	2-1
Bordeaux b. *Paris-S.-G.	2-1
*Monaco b. Strasbourg	3-2

Classement. — 1. Monaco, 8 pts ; 2. Nice, 7 ; 3. Lyon et Laval, 6 ; 5. Nancy et Bordeaux, 5 ; 7. Strasbourg, Rouen, Saint-Etienne, Lens, Nîmes et Sochaux, 4 ; 13. Nantes, Reims et Valenciennes, 3 ; 16. Marseille, Metz, Paris-S.-G., Bastia et Troyes, 2.

AUTOMOBILE

LES GAMMES 1978

Simca-Chrysler : offensive sur la garantie

Rien de nouveau chez Simca-Chrysler à l'aube de l'année automobile 1978. Il est vrai que tous les efforts de la firme sont concentrés sur le projet C2 qui pourrait être concrétisé à la fin de cette année. Une nouvelle berline de moyenne cylindrée sera alors proposée à la clientèle au détriment de la Simca 1100 dont la carrière semble compromise. Ce modèle, lancé en 1967, n'était pourtant pas le plus vieux de la firme : la Simca 1000 poursuit en effet, après seize ans, son étonnante carrière... avant d'affronter, dès le début de l'année prochaine, une nouvelle production du groupe la Chrysler Sunbeam produite en Grande-Bretagne (*le Monde* du 20 juillet). En attendant, après Renault, Peugeot et Citroën (*le Monde* des 18, 19 et 20 août), voici les principales modifications apportées par Simca-Chrysler à sa gamme 1978 :

● *1000* : quatre teintes nouvelles pour toutes les versions. Des essuie-glaces noir mat apparaissent sur les 1005 et 1006.

● *1100* : un « nouveau » modèle, la 1100 LE trois portes dont le moteur, fonctionnant à l'essence ordinaire, a vu sa puissance accrue grâce à une légère augmentation du taux de compression. Cette modification intéresse également les autres modèles équipés en série ou en option du moteur 6 CV à bas taux de compression. Par ailleurs l'ensemble de la gamme bénéficie de quelques améliorations sur les plans du confort (nouvel échappement plus silencieux, option toit ouvrant sur toutes les berlines) et de la présentation.

● *1307/1308* : les trois modèles, mieux insonorisés, sont également améliorés sur le plan de l'équipement (témoins de starter et d'usure des plaquettes de freins avant, montre sur la 1307 GLS et commande des lève-vitres électriques dans les portières sur les 1307 S et 1308 GT) et de la présentation intérieure. Dans les mois à venir apparaîtront des options nouvelles : condamnation électrique centralisée des portières (1307 S et 1308 GT), essuie-glace de hayon arrière et roues en alliage léger.

● *1610/2 LITRES ET MATRA-SIMCA* : uniquement des nouvelles teintes de caisse et des modifications de garnissage sur les Bagheera.

En fait le seul changement notable chez Simca-Chrysler concerne les nouvelles conditions de garantie proposées par la firme : gratuité des dépannages et remorquages pendant six mois et suppression des exclusions techniques. La garantie est désormais étendue aux bougies, aux lampes, aux glaces et aux pneumatiques. L'offensive est lancée, mais sera-t-elle suivie chez les autres constructeurs ? — M. B.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

La C.I.A. contre la gauche française.

Au cours d'une conférence de presse réunie vendredi 19 août à Bruxelles, M. Philip Agee, l'ancien agent de la Central Intelligence Agency, expulsé la veille du territoire français (*le Monde* du 19 août), a accusé les autorités françaises d'avoir, en prenant cette décision, cédé aux pressions américaines. Il a affirmé que la C.I.A. intervenait actuellement dans les affaires françaises pour tenter d'empêcher la gauche d'arriver au pouvoir lors des élections de mars prochain. « *Soixante personnes travaillent à l'heure actuelle pour la C.I.A. à Paris* », a-t-il dit, ajoutant qu'il avait voulu mettre sur pied en France une « *banque de données* » sur toutes les activités de la centrale ainsi que sur les organisations travaillant avec elle hors des Etats-Unis. — *(A.F.P., A.P.)*

Le gérant d'un café de Lille condamné à trois ans d'emprisonnement pour banqueroute.

Le gérant d'un grand café de Lille, le Café de la paix, a été condamné jeudi 18 août à trois ans d'emprisonnement ferme par le tribunal de grande instance de Lille, pour banqueroute, abus de biens sociaux et entraves aux fonctions de commissaire aux comptes.

Responsable de plusieurs établissements de nuit à Paris, d'un café à Reims et d'un autre à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), M. Eugène Lassiaille, âgé de soixante-quatre ans, était le fondateur de la Société nouvelle du Café de la paix. Il avait acquis en 1975 ce très ancien et célèbre café lillois. M. Lassiaille, qui dirigeait cet établissement, dont le P.D.G. était Mme Arlette Reautrat, condamnée elle aussi, jeudi 18 août, à un an d'emprisonnement avec sursis, avait été écroué en mai dernier à l'issue d'une enquête qui révéla un déficit de plus de 610 000 F dans ses comptes, et sur lequel il refusa de s'expliquer (*le Monde* daté 22-23 mai).

Depuis, le Café de la paix de Lille, qui employait une quarantaine de personnes, a fermé.

● *Overdose dans l'Essonne.* — Un jeune toxicomane âgé de vingt-deux ans, M. José Boushaib a succombé à une overdose, jeudi 18 août dans la soirée, dans un pavillon situé à Draveil (Essonne). Plusieurs paquets d'une poudre blanche qui pourrait être de la cocaïne, une plaquette de haschisch et des paquets d'un produit pharmaceutique de substitution ont été retrouvés près du corps de M. Boushaib.

Une partie des joyaux et de l'or volés à Oviedo sont retrouvés.

Une partie des joyaux et de l'or dérobés au cours de la nuit du 9 au 10 août dans la cathédrale d'Oviedo, après le pillage de son inestimable trésor (*le Monde* du 13 août), ont été récupérés, vendredi 19 août, par la police espagnole.

Au cours d'un contrôle de routine près de la ville d'Orense (province de Galice), proche de la frontière portugaise, les gardes civils avaient demandé à un jeune homme de dix-neuf ans, M. José Dominguez Saavedra, de leur montrer le contenu de son sac en toile. Ce jeune homme s'enfuit aussitôt, abandonnant le bagage et son contenu : deux cent cinquante et une pierres précieuses et deux kilogrammes d'or provenant de la Croix des Anges, de la Croix de la victoire (IXe siècle) et de la Boîte aux agathes (Xe siècle) que les pillards avaient détruites ou abîmées pour en extraire or et pierres précieuses.

Selon la police, le détenteur d'une partie du trésor de l'ancienne capitale des Asturies revenait clandestinement du Portugal où il avait tenté de négocier son butin. Recherché par les polices espagnoles et portugaises, M. Saavedra n'a pas encore été retrouvé. A Oviedo, cette nouvelle a été accueillie avec émotion. M. Aparicio Calvo, gouverneur de la province, a déclaré que l'événement était « *un jour de fête, un jour d'allégresse pour toute la région* ».

Cet enthousiasme doit malheureusement être tempéré par la constatation faite après le vol : la perte subie est irréparable sur le plan artistique puisque les œuvres détruites ne pourront être reconstituées, quand bien même la totalité de leurs éléments primitifs serait retrouvée.

Un bijoutier de Clamart est tué au cours d'un cambriolage.

Le vendredi 19 août, à 12 h. 45, deux hommes ont tenté de cambrioler la bijouterie de M. Adamo Bonazza, située 2, avenue Jean-Jaurès, à Clamart (Hauts-de-Seine). Devant la résistance du bijoutier, l'un d'eux a tiré, le blessant grièvement à l'abdomen, avant de s'enfuir sans emporter ni argent ni bijoux.

Admis à l'hôpital Henri-Beclère, à Clamart, M. Bonazza, âgé de 54 ans, est mort quelques heures plus tard des suites de ses blessures.

L'enquête a été confiée aux policiers de la brigade criminelle.

En bref...

● *Suicides de détenus à la prison de la Santé et à Fleury-Mérogis.* — M. Hassane Garba, trente et un ans, de nationalité nigérienne, a été trouvé mort, le 31 juillet, dans la cellule qu'il occupait avec deux autres détenus à la prison de la Santé. M. Garba, placé sous mandat de dépôt pour extorsion de fonds, attentat aux mœurs et vol qualifié, et qui s'était échappé, le 27 avril dernier, d'un hôpital psychiatrique, avait été repris peu après. Son décès aurait été provoqué par l'absorption d'une trop grande quantité de barbituriques. D'autre part, M. Félix Patol, vingt-quatre ans, soupçonné de plusieurs vols, qui avait été placé sous mandat de dépôt à la prison de Fleury-Mérogis, le 15 août, a été trouvé pendu dans sa cellule, le vendredi 19 août. Ce décès porte à vingt-cinq le nombre de détenus qui se sont suicidés en prison depuis le début de l'année.

● *Deux blessés au cours d'un hold-up manqué à Marseille.* — Deux personnes ont été hospitalisées à Marseille, vendredi 19 août, dans un état grave, après la tentative infructueuse de hold-up contre le foyer-hôtel de la Sonacotra, avenue des Goumiers (*nos dernières éditions*). D'une part le directeur du foyer, M. Albert Damery, cinquante-deux ans, qui résistait aux voleurs, a été atteint de plusieurs balles à la poitrine et à un bras. D'autre part, l'un des deux auteurs du hold-up manqué, M. Noël Giudicelli, vingt-six ans, a été écrasé par un véhicule de police lancé à la poursuite des deux individus. Ces derniers avaient fui sur une moto qui a dérapé au moment où elle était rattrapée. Le passager de la moto et son conducteur, M. Christian Lota, vingt-huit ans, sont déjà connus des services de la police.

● *Après l'attentat commis contre la statue du maréchal Leclerc* (*le Monde* des 19 et 20 août), le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a annoncé, vendredi 19 août, qu'il déposait une plainte contre X... M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a déclaré, en outre, avoir donné « *toutes les instructions pour que la statue arrachée de son socle par l'explosion soit remise en place, à titre provisoire, à l'occasion des cérémonies nationales du trente-troisième anniversaire de la libération de Paris* ». Les médaillés militaires ont eux aussi exprimé leur « *indignation* » à la suite de l'attentat et invité les Parisiens à se rendre nombreux aux cérémonies qui se dérouleront le jeudi 25 août, à partir de 20 heures.

ARTS ET SPECTACLES

Groucho Marx : le gai ravage

(Suite de la première page.)

Aussi les frères Marx apprirent-ils très tôt, selon un de leurs exégètes, que « *la loi et l'ordre sont pour la société le moyen de maintenir les pauvres à leur place et que l'argent est le moyen de s'en sortir* ». Plus tard, dans leurs films, ils détruisirent de fond en comble cet ordre sans cesser de courir après l'argent.

Minnie Marx, la mère, poussa, força ses fils à entrer dans le spectacle dès leur plus jeune âge, monta pour eux des numéros burlesques, les dirigea, les suivit pas à pas, d'abord sur la route des spectacles d'un soir dans des parcs, dans des kermesses, des granges et même, de temps en temps, sur une vraie scène (de 1910 à 1915), puis dans le circuit des théâtres de vaudeville américains qui fleurissaient alors dans toute l'Amérique et où d'autres comiques, comme W.-C. Fields et Harry Langdon, apprirent aussi leur métier.

Entre 1905, l'année officielle de leurs débuts dans le spectacle, et 1924, qui voit leur premier succès à Broadway, il y a dix-neuf années de travail, de cachets faméliques, de théâtres branlants, de salles d'attente, de gares et de routes, où, peu à peu, et dans le cadre de la comédie burlesque, ils inventent leur style fondé sur l'absurde sans aucune retenue, à la manière d'une improvisation. Plus tard, à Broadway, puis au cinéma, leur humour contre les mythes et les vertus des classes moyennes, leur sens prodigieux de la dérision, leur manière de tirer la matière de leurs spectacles de leur propre expérience, feront merveille.

A Broadway, les Marx Brothers restèrent cinq ans. Puis le cinéma les enrôla de 1929 à 1949. Ils y commettront treize films dévastateurs qui exerceront des ravages au-delà des frontières américaines En mai 1968, une affiche apposée dans la Sorbonne occupée marquait bien combien les Marx Brothers avaient survécu de nos jours. Cette affiche reproduisait des propos de Harpo Marx qu'aurait bien pu dire son frère Groucho : « *Les vraies vacances, c'était le jour où nous pouvions regarder une parade gratuitement, où nous pouvions allumer un feu géant au milieu de la rue sans que les flics nous en empêchent.* »

Irving Thalberg, le grand patron de la Metro Goldwyn Mayer, dans les années 30, les avait contraints une fois *(Une nuit à l'opéra)* à roder en tournée leurs gags, l'effet de ceux-ci, avait été chronométré et les Marx avaient réajusté presque de fond en comble leur spectacle C'était en 1935, onze ans après leur début à Broadway, après la fin de leurs randonnées sur les routes des vaudevilles. Et en s'astreignant à cette discipline, ils avaient retrouvé comme une seconde jeunesse *Une nuit à l'opéra* est sans doute, avec *la Soupe au canard* — explosion de fantaisie et de liberté, en 1933, au moment où Hitler prenait le pouvoir en Allemagne, — et *Monnaie de singe*, le meilleur film des Marx Brothers.

Chez les Marx Brothers, Groucho était incontestablement le chef de file, le metteur en ordre des idées et des gags, le porte-parole et le maître du calembour, du jeu de mots, de la dérision qui pouvait aussi bien attaquer toutes les formes de gouvernement, démocratiques ou dictatoriales *(la Soupe au canard)* que l'Université *(Plumes de cheval)*.

Par sa libre démarche, son fond d'anarchie, son acuité sarcastique, il était resté moderne

CLAUDE FLÉOUTER.

***

Chico Marx était né en 1887, Harpo en 1888, Julius « Groucho » en 1890, Gummo en 1897 et Zeppo — le seul des frères Marx aujourd'hui en vie — en 1901. Poussés par leur mère, Minnie Marx, les Marx Brothers font leur entrée dans le show business dès le début du siècle dans un numéro burlesque qui connaîtra bien des métamorphoses au fil des années, passées dans les théâtres de vaudeville des petites villes américaines. La première mention de leur existence artistique paraît dans le New York World *en 1905.*

Ils devront attendre dix-neuf années avant d'accéder à la célébrité avec un show mi-vaudeville mi-comédie musicale, I'll say she, *monté à Broadway en 1924. Deux autres spectacles de Broadway connaîtront le même succès :* Cocoanuts *et* Animal Crackers. *En 1929,* Cocoanuts (Noix de coco) *est porté à l'écran par Robert Florey.* Animal Crackers (l'Explorateur en folie) *deviendra lui aussi un film, dirigé par Victor Heerman en 1930.*

Suivent : Monkey Business (Monnaie de singe), *réalisé par Norman McLeod en 1931 ;* Horse Feathers (Plume de cheval) *en 1932,* Duck Soup (la Soupe au canard) *par Leo McCarey en 1933 ;* A night at the Opera (Une nuit à l'Opéra) *par Sam Wood en 1935,* A day at the races (Un jour aux courses) *en 1937,* Room Service (Panique à l'hôtel) *en 1938.* At the circus (Un jour au cirque) *en 1939,* Go West *en 1940,* The big store (les Marx Brothers aux grands magasins) *en 1941,* A night in Casablanca (Une nuit à Casablanca) *en 1946 et* Love happy (la Pêche au trésor) *en 1949, qui fut le dernier film des frères Marx ensemble. En 1957, Groucho, Harpo et Chico firent des apparitions dans des sketches différents dans le film* The Story of Mankind (l'Histoire de l'humanité).

Dans les années 50, Groucho Marx anima avec un grand succès populaire une série télévisée américaine, You bet your life, *dont les séquences sont aujourd'hui encore retransmises sur le petit écran américain. Il avait aussi écrit une pièce,* Time for Elizabeth, *qu'il joua souvent en tournée à la même époque.*

Groucho Marx, qui réapparaissait à la télévision jusqu'à ces dernières années, avait relaté sa carrière dans une série d'ouvrages dont les plus connus sont : la Correspondance de Groucho *(éd. Champ Libre) et* The Marx Bros Scrapbook *(éd. Grosset et Dunlop).*

Les derniers mois de sa vie avaient été troublés par une longue bataille juridique entre son fils Arthur Marx et sa dernière compagne (Groucho Marx aura aimé les femmes jusqu'à sa vieillesse), qui revendiquaient l'un et l'autre la gérance de sa fortune. — C.F.

DEUX LETTRES

La vedette et le citoyen

A JAMES A. LINEN
éditeur de *Time Magazine*

Le 4 janvier 1952.

Cher Monsieur,

La photo de moi sur la couverture de Time *a changé ma vie tout entière. Alors qu'auparavant je passais mon temps à jouer au golf et à poursuivre les femmes, les jours s'écoulent pour moi maintenant à roder autour du plus grand kiosque de Beverly-Hills, pour vendre des numéros du* Time *du 31 décembre à des prix exceptionnels:*

Tout le monde est d'avis que la photo sur la couverture ne me rend pas justice (je doute qu'aucun appareil puisse jamais saisir ma beauté secrète), mais néanmoins, mes fidèles sont si fanatiques qu'ils achètent n'importe quoi qui me ressemble, même de loin. Hier, en dépit du fait qu'il pleuvait, je me suis fait 13 dollars. Tout ça exempt d'impôts car je vole les exemplaires du Time *pendant que le propriétaire du kiosque est parti déjeuner.*

Utilisez encore ma photo bientôt, s'il vous plaît, et la prochaine fois je vous promets que je vous donnerai la moitié de tout ce que j'arriverai à ramasser.

Cordialement à vous.

Groucho Marx.

P.S. — *En plus de Henry James, j'ai lu aussi les nouvelles sportives de Saint-Louis.*

AU PRESIDENT TRUMAN

Le 15 août 1954.

Cher Harry,

Je ne sais pas si vous vous souviendrez de moi, mais je suis le type à la moustache noire, avec des lunettes et une calvitie galopante qui, j'espère, vous convulse de rire tous les jeudis soir à la télévision.

Je tiens seulement à me joindre aux milliers qui vous ont écrit pour souhaiter un rétablissement rapide et beaucoup d'années heureuses à notre ex-président encore vivant. Oh, j'oubliais qu'il y a encore Hoover quelque part.

Je sais que vous êtes occupé à écrire vos Mémoires et quelques douzaines de trucs assortis, mais je pense que vous devriez un de ces jours faire une petite visite à la Côte en tant que simple citoyen. Si vous voulez venir, je peux vous héberger J'ai une piscine et une table de billard Je vise très mal, et si vous êtes plutôt doué pour tenir la queue, vous pourriez bien gagner assez pour amortir vos frais.

Quoi qu'il en soit, je suis content que vous soyez de nouveau sur pied et sur la brèche, et je vous assure que j'ai apprécié ce déjeuner que nous avons pris ensemble à Kansas-City, bien que je me serais aisément passé de quelques-uns de ces acolytes à vous qui jacassaient dans votre dos.

Bien cordialement vôtre,

Groucho.

★ Ces lettres ont été publiées dans *Correspondance de Groucho Marx* (Editions Champ libre).

Cinéma

« BLACK SUNDAY », de John Frankenheimer

Après nous avoir présenté le requin le plus vorace, le séisme le plus ravageur, l'incendie le plus terrifiant, le cinéma hollywoodien nous propose aujourd'hui, dans sa série « catastrophes en tous genres », le plus meurtrier des attentats terroristes.

Un dirigeable d'aspect inoffensif transporte un engin capable de massacrer quatre-vingt mille spectateurs réunis dans un stade. A bord du dirigeable, un ancien pilote de l'armée américaine à qui ses exploits au Vietnam ont fait perdre la raison, et une jeune femme, agent exécutif de l'organisation Septembre noir. Conjuguent leurs efforts pour éviter la tuerie un policier du F.B.I. et un major israélien.

Suspense et politique-fiction : c'est la recette de *Black Sunday* Sur le plan politique, la situation est claire : d'un côté, des Palestiniens prêts à commettre une épouvantable hécatombe, de l'autre, l'officier israélien, sauveur de milliers de vies américaines. Manichéisme un peu simpliste qu'habilement — ou hypocritement — John Frankenheimer et ses collaborateurs s'efforcent d'atténuer en faisant de la militante de Septembre noir une héroïne exemplaire dont le fanatisme s'explique par l'extermination de sa famille, et en dénonçant, à l'occasion, l'illégalité des méthodes israéliennes. Après quoi, il ne leur reste plus qu'à rappeler — par psychopathe interposé — les horreurs de la guerre du Vietnam pour nous convaincre que dans ce monde de folie et de violence nul n'est innocent.

La première partie du film décrit longuement les préparatifs de l'attentat et la patiente enquête des forces de l'ordre. Arrivée clandestine des explosifs dans le port de New-York, malgré l'intervention des garde-côtes. Mise au point de la machine infernale par l'aviateur américain et son amie palestinienne. Fusillade entre un membre du réseau Septembre noir et les policiers qui l'ont pris en filature. Incidents de dernière heure qui, dans les deux camps, bouleversent les projets... Tout cela raconté par John Frankenheimer sans grand souci de clarté et de vraisembalnce, mais dans un style fonctionnel, efficace, qui nous tient en haleine.

Les terroristes vont-ils mener à bien leur monstrueuse entreprise ? Non, bien sûr. Pourtant, lorsque le dirigeable surgit derrière les gradins du stade, provoquant la panique de la foule, la catastrophe paraît inévitable. Images impressionnantes, clou du spectacle, moment d'angoisse pour lequel tout le film a été réalisé. C'est dans ce dernier round que — de justesse — Frankenheimer gagne la partie.

La charmante Marthe Keller a bien du mal à nous convaincre de sa foi de combattante Robert Shaw est parfait dans son rôle d'agent secret sans peur sinon sans reproche On croit à la démence de Bruce Kern.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Cluny-Palace, Marignan (v.o.) : Richelieu, Montparnasse-83, Gaumont-Madeleine, Gaumont-Sud, Cambronne, Murat, Clichy-Pathé, Gaumont-Gambetta (v.f.).

■ **Le nouveau bureau du Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle est constitué de MM. Jean Danet (président), Claude Sévenier, Daniel Benoin (vice-présidents), Jean Mauroy (secrétaire) et Claude Malrie (trésorier).**

■ **On annonce la mort, à Leningrad, du planiste soviétique Pavel Serebryakov. Il était âgé de soixante-huit ans. Serebryakov avait acquis la notoriété en 1932, lors du concours Chopin, pour son interprétation des œuvres du compositeur polonais. Il était aussi un interprète remarqué de Tchaïkovski, Moussorgsky, Rachmaninov, Scriabine. Il était le directeur du conservatoire de Leningrad, et représentait l'Union soviétique aux jurys de concours internationaux.**

Festivals

SAM RIVERS A CHATEAUVALLON

De sa démarche de déménageur, Dave Holland, grand gaillard blond à la barbe rousse, s'avance sur la scène, sa contrebasse dans les bras. Derrière lui, à petits pas, marche Sam Rivers, son saxo à la main, un curieux chapeau de cuir sur la tête, barbiche sombre et costume bleu. Entre le Blanc et le Noir, entre l'athlète et le dandy, le contraste ne pourrait être plus grand. Mais dès qu'ils jouent, dès qu'aux stridences du saxo-soprano répond le tempo de la contrebasse, l'entente ne saurait être plus parfaite, comme si chacun, à tour de rôle, aidait l'autre à aller plus loin dans l'explosion sonore

Le troisième homme du trio, Oliver Johnson — qui remplace le batteur habituel, Barry Altschul, — tient sa place avec sobriété : il s'est installé directement derrière ses instruments et gardera jusqu'à la fin la même discrétion.

Sam Rivers est peu connu en France. Né en 1930, il a joué avec Miles Davis — comme la plupart de ceux qui comptent aujourd'hui — avant de s'installer à New-York. Vendredi soir 19 août, à Châteauvallon, on l'a entendu successivement au saxo-soprano, au piano, à la flûte : une musique tantôt lente et mélodieuse, tantôt orageuse et frénétique, des improvisations que l'on devine pleinement contrôlées, même quand les notes déferlent en cascade ; une recherche de rythmes qui jamais ne mène au bord de l'essoufflement.

Auparavant, le public avait injustement sifflé Joe Gallivan — synthétiseur et percussions — et Charles Austin — saxo et flûte, — qui, d'abord en duo puis avec les neuf musiciens de l'Intercontinental Express, avaient illustré intelligemment la raison d'être du Festival de Châteauvallon : la « musique ouverte », qui, au-delà du jazz, emprunte à d'autres formes musicales. D'ici à la fin du Festival, le mercredi 24 août, d'autres expériences refléteront cette démarche, en particulier la création d'une œuvre commune de Marius Constant et Martial Solal.

THOMAS FERENCZI.

GALA DE SOUTIEN A LA M.J.C.-THÉATRE DES DEUX-PORTES

Un gala de soutien à la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes est organisé, ce samedi 20 août, de 18 heures à 24 heures au Théâtre Paris-Nord (16, rue Georgette-Agutte, 18e). De nombreux artistes y participent, parmi lesquels Yvan Dautin, Georges Moustaki, Catherine Ribeiro A cette occasion, la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture, le Syndicat français des artistes interprètes (S.F.A.), la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. exprimeront leur soutien à la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes, expulsée de ses locaux de la rue Louis-Lumière le 8 août (*le Monde* du 10 août).

Au cours d'une conférence de presse réunie le 18 août, le conseil d'administration et le personnel de la M.J.C ont affirmé que celle-ci continuerait ses activités. S'ils ont décidé d'engager des poursuites judiciaires contre la Ville de Paris pour résiliation abusive de convention et pour demander des dommages et intérêts, ils espèrent cependant pouvoir aboutir à une négociation.

DÉCÈS DU DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE ANDREAS WINDING

Andreas Winding, directeur de la photographie, est mort à Paris le 18 août d'une crise cardiaque. Il était âgé de quarante-huit ans.

[C'est à l'Ecole nationale de photographie et de cinéma de la rue de Vaugirard qu'Andreas Winding avait étudié la photographie Il avait d'abord été l'assistant de Marcel Weiss et de Claude Renoir et, à partir de 1957, le chef opérateur de films comme « Goha, » de Jacques Baratier, « Une vie », d'Alexandre Astruc, puis, en 1958, des « Tricheurs », de Marcel Carné.

Il avait photographié plus de quarante films et notamment « Violette et François », de Jacques Rouffio et le dernier film de Jean-Louis Bertucelli, « l'Imprécateur », qui lui sera dédié.]

ÉCONOMIE

PRIX

Il n'existe pas le moindre chevauchement dans l'exécution des tâches de l'I.N.S.E.E. et de la direction des prix

répond M. Villain à la C.G.T.

M. Villain, directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et des finances, nous a adressé la lettre suivante :

« *Le Monde a publié dans son numéro daté du 30 juillet 1977, page 17, un « point de vue » signé de M Jean-Louis Moynot donnant à penser au lecteur qu'il existerait une interférence entre l'observation des prix effectuée par l'INSEE et l'action de la Direction générale de la concurrence et des prix.*

» *M Moynot fait état, à ce sujet, d'une circulaire par laquelle la Direction générale de la concurrence et des prix a effectivement rappelé à ses directeurs régionaux que les services locaux de l'INSEE disposaient de données statistiques susceptibles d'améliorer leur connaissance de l'évolution des prix, et leur a prescrit de se les procurer.*

» *Cette référence — déjà contestable en elle-même puisqu'il s'agit d'un document administratif d'ordre interne — va de pair avec une véritable dénaturation de la signification de celui-ci que je me dois de relever*

» *Vos lecteurs doivent, en effet, savoir que les données que les directeurs régionaux de la concurrence et des prix sont invités à se procurer, sont les statistiques de prix de détail établies pour les agglomérations sièges de directions régionales de l'INSEE normalement publiées dans des bulletins régionaux comme les prix de détail dans l'agglomération parisienne le sont dans le* Bulletin mensuel de statistique, *ou tenues à la disposition de tout demandeur par les observatoires économiques régionaux.*

» *Il ne s'agit donc aucunement de données élémentaires ou individuelles couvertes par le secret statistique, mais de données synthétiques accessibles à tous.*

» *Est-il nécessaire d'ajouter que, si elles peuvent permettre de détecter des anomalies dans l'évolution des prix de certains produits, elles ne permettent en aucune manière d'identifier leurs auteurs. L'action générale et a* posteriori *de normalisation que la Direction générale de la concurrence et des prix peut, dans ces conditions, être conduite à exercer en faveur des consommateurs, ne comporte donc aucune discrimination et ne peut en aucune façon fausser l'observation des prix.*

» *Ces précisions suffisent à ôter toute valeur aux insinuations d'une prétendue collusion entre l'INSEE et la Direction générale de la concurrence et des prix. Pas plus au plan régional qu'au plan national il n'existe, en effet, la moindre confusion entre la mission d'observation scientifique et d'information de l'INSEE et la mission de lutte active contre l'inflation de la Direction générale de la concurrence et des prix. Il n'existe pas davantage le moindre chevauchement dans l'exécution des tâches respectives.*

» *Il est, au surplus, piquant de voir le représentant d'une organisation syndicale, si attentive elle-même aux mouvements des prix et indices et si habituellement portée à se plaindre de la passivité du gouvernement, contester les consignes de vigilance et d'action données aux services chargés de mener la lutte contre l'inflation.*

» *Les statistiques de prix ne sont pas élaborées pour être observées de façon passive et demeurer des instruments inutiles Comme le thermomètre au médecin, elles apportent au responsable de la concurrence et des prix des indications dont il lui appartient de tirer les enseignements ; l'un et l'autre ne peuvent qu'être attachés à leur stricte exactitude.*

» *Chargé d'appliquer les lois sur la concurrence et sur les prix, je ne saurais en tout cas renoncer, comme pourrait y inviter l'article de M. Moynot, ni à éclairer mon action par une analyse attentive des données statistiques, ni à réprimer les comportements illicites que celles-ci pourraient laisser transparaître.* »

LA HAUSSE DES PRIX EST RESTÉE FORTE EN JUILLET

(Suite de la première page.)

La cause en est notamment la hausse des loyers et des tarifs de la R.A.T.P., relevés au début du mois. Les prix des produits alimentaires ont continué à augmenter fortement du fait des fruits et des légumes et de la méthode particulière de comptabilisation de leur hausse par l'INSEE, qui fait que l'indice officiel *continue, en juillet, d'être influencé* par des hausses qui se sont produites en janvier et février...

Le plan Barre n'a-t-il abouti à aucun résultat ? Le niveau de l'indice n'est pas significatif à lui seul de l'évolution en profondeur du phénomène inflationniste. Il l'est encore moins de l'évolution de l'économie dans son ensemble. Le ralentissement des hausses de salaire enregistré au premier trimestre (+ 2,3 %) contre + 4 % au premier trimestre 1976), ralentissement qui sera probablement confirmé au second trimestre (entre + 3 et + 3,5 % d'augmentation contre + 4 % au deuxième trimestre 1976) est un facteur dont l'importance ne doit pas être sous-estimé. Il produira des effets de plus en plus marqués au cours du second semestre, en freinant la hausse des coûts de production et en allégeant relativement les prix de revient des produits. La décélération des prix de détail qui s'ensuivra devrait normalement induire de nouveaux freinages salariaux. Si M. Barre a pu effectivement enclencher un tel « cercle vertueux », nul doute que son action paraîtra positive dans six mois.

Il y a pourtant deux risques : le premier est que le patronat, troublé par les incertitudes politiques et les querelles de la majorité, ne joue plus le jeu voulu par M Barre, et recommence à augmenter les salaires comme auparavant. Le second est que les salariés, déçus de ne pas constater de progrès dans la lutte contre l'inflation, ne rejettent — par des grèves dures — une discipline qu'ils ont jusqu'à présent dans l'ensemble acceptée.

Dans les augmentations de prix à la production accordées par M. Barre aux industriels à la sortie du blocage, il y avait la volonté de permettre aux chefs d'entreprise de reconstituer leur marge bénéficiaire. Ces hausses ont été jugées très généreuses par beaucoup ; bien des industriels ont été agréablement surpris par les largesses de M Villain, le directeur des prix au ministère de l'économie et des finances. Le premier ministre, en agissant ainsi, n'a pas voulu sacrifier l'avenir — c'est-à-dire l'expansion — au présent — l'indice des prix Il a voulu donner aux industriels les moyens d'investir pour embaucher l'année prochaine.

ALAIN VERNHOLES.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

L'ANNONCE DE 70 LICENCIEMENTS A LA CO.M.EX

De l'euphorie au couac

De notre correspondant

Marseille. — A Marseille, où le nom de ce groupe (1) est depuis quinze ans synonyme de spectaculaire expansion, l'annonce du licenciement de soixante-dix salariés chez CO.M.EX. (Compagnie maritime d'expertises) a fait l'effet d'un couac dans le concert de louanges qui fait régulièrement cortège à cette entreprise multinationale, d'origine marseillaise. Créée en 1962, par son actuel P.-D.G., M. Henri-G. Delauze, la CO.M.EX. est devenue le numéro un mondial dans sa spécialité : la plongée sous-marine industrielle, que ce soit dans les domaines de la recherche fondamentale, la conquête ou les interventions prolongées sur des fonds sous-marins profonds, singulièrement dans le cadre des prospections pétrolières *offshore*.

La Compagnie maritime d'expertises a constamment été citée en exemple pour son dynamisme. Les graphiques soulignant son expansion affectent régulièrement la forme d'une courbe exponentionnelle et son publiés comme autant de bulletins d'éclatante santé. Chacun des exploits réalisés par le groupe, qu'il s'agisse des records du monde de plongée fictive en profondeur et en durée, des progrès techniques, des mises au point de matériels nouveaux, ont été célébrés et commentés par un P.-D.G. *fier de son œuvre*. La CO.M.EX. est implantée aujourd'hui dans quelque vingt pays, Etats-Unis et U.R.S.S. compris ; elle compte neuf cent cinquante salariés en France et douze cents à l'étranger.

Le dernier bilan publié (1975) fait état d'un chiffre d'affaires de 333 millions de francs pour un bénéfice net de 23 millions de francs. Pour 1977, le chiffre d'affaires est estimé à près de 560 millions de francs (+ 68 % en deux ans). Pourtant, le 28 juillet dernier, au cours d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration, et en présence des délégués du comité d'entreprise, la direction du groupe a annoncé qu'elle *« se voyait contrainte de déposer auprès de l'inspection du travail une demande de licenciements collectifs touchant soixante-dix salariés de tous grades et fonctions, dispersés dans quatre des cinq sociétés et choisis parmi les personnels non opérationnels (administratifs en particulier), en raison des difficultés conjoncturelles »* (2).

« Notre groupe n'a subi les effets de la crise pétrolière qu'avec retard, explique son directeur financier, M. Michel Bréchet. *Le relèvement du prix du pétrole brut, en 1974 et 1975, a amené les « pétroliers » à développer les investigations* offshore, *ce qui a entraîné un accroissement spectaculaire des activités de la CO.M.EX. Mais nous avons assisté, dès 1976, à un tassement d'activité. Les « pétroliers » ont réduit, pour des raisons fiscales et de coûts d'installation, leurs investissements dans la recherche sous-marine. Dès juillet 1976, la CO.M.EX. a ressenti les premiers contrecoups de cette récession.*

» Pour la première fois dans notre histoire, poursuit M. Bréchet, *nous avons fait un résultat nul, et les perspectives 1977 nous laissent entrevoir une nette dégradation du taux de croissance du groupe. Alors que nos accroissements annuels n'étaient jamais inférieurs à 50 % du chiffre de l'année précédente, nous n'espérons pas plus de 30 % en 1977. Dans ces conditions, les frais généraux du groupe (35 %) sont devenus trop lourds. Cette constatation nous a amenés, au moment de la révision bi-annuelle de notre budget, en juin dernier, à mettre sur pied un plan de stabilisation destiné à freiner les dépenses non-productives et à prévoir — en cas d'aggravation de la situation — d'éventuels licenciements. Nous avons pris cette décision sur proposition du conseil d'administration, en concertation avec le comité d'entreprise qui, s'il a commenté et critiqué cette décision, n'en conteste pas le besoin. »*

« L'intendance n'a pas suivi »

L'annonce de cette menace a amené le syndicat F.O. de la CO.M.EX., soutenu par son union départementale, à porter l'affaire sur la place publique. Dans un communiqué, F.O. *« s'élève avec vigueur »* contre le projet, affirme vouloir s'y opposer formellement et rappelle que la CO.M.EX. bénéficie d'aides financières de la part d'organismes privés (Gifos) ou publics (Cnexo).

« Les raisons conjoncturelles avancées, affirment MM. Marc Durand et Jean-Pierre Michel, respectivement au nom de F.O. et de la C.G.C., *ne sont qu'une restructuration déguisée. »* Selon eux, *« le groupe ne connaît pas de difficultés notables. Les vraies raisons de cette baisse relative d'expansion proviennent du manque de rigueur dans la gestion et dans l'organisation. L'intendance n'a pas toujours suivi une expansion affolante. Nous avons sans doute vécu au-dessus de nos moyens, mais le licenciement de soixante-dix salariés ne se justifie pas. Une remise en ordre de la gestion serait amplement suffisante... Le fait que la décision intervienne au creux de l'été ne fait qu'aggraver notre inquiétude. Et d'autre part l'économie qui serait réalisée par ces licenciements collectifs nous paraît dérisoire au regard du chiffre d'affaires du groupe. »*

JEAN CONTRUCCI.

(1) Le groupe CO.M.EX. recouvre quatre sociétés coiffées par une société mère CO.M.EX. S.A., holding, qui réunit les services centraux et assure la coordination en matière de recherches scientifiques, de développements techniques, de gestion des hommes et du matériel. Les quatre sociétés filles sont : CO.M.EX. Seal (assistance technique aux sociétés pétrolières dans les installations sous-marines) ; CO.M.EX. Services (spécialisée dans l'ingénierie, construction et maintenance des installations sous-marines) ; CO.M.EX. Industries (chargée de l'étude et du développement des équipements de plongée profonde) ; CO.M.EX. Pro-étude, réalisation et commercialisation du matériel de plongée professionnelle).

(2) La mesure concerne cinquante et un employés et techniciens et dix-neuf cadres. Pour l'instant, seul le personnel français est touché.

LA COMPAGNIE DES WAGONS-LITS LICENCIE ET EMBAUCHE

La Compagnie internationale des wagons-lits (C.I.W.-L.) doit licencier, avant la fin du mois de septembre cent quarante et un agents titulaires, employés dans les wagons-restaurants. Dans un communiqué, la direction de la C.I.W.L. affirme que cette mesure résulte des nouvelles formes de restauration (« plateau à la place » ou « grill-express »), qui lui sont « *imposées* » par la S.N.C.F..

L'entrée en service des nouveaux trains Corail, qui entraîne ces licenciements, doit aussi permettre d'embaucher cent soixante et onze personnes, en majorité des femmes : mais les qualifications demandées pour ces nouveaux emplois — et par conséquent les salaires — sont nettement inférieures à celles du personnel actuellement en service dans les wagons-restaurants.

Dans un communiqué, le syndicat C.G.T. de la Compagnie *« exige que l'évolution des formes de restauration ferroviaire se fasse sans licenciements, avec garantie de la rémunération antérieure ».* Il demande si, *« au moment où le gouvernement prétend agir contre le chômage, le secrétaire d'Etat aux transports laissera la S.N.C.F. et la Compagnie des wagons-lits procéder à un licenciement collectif d'agents titulaires, alors que ces agents peuvent être reclassés dans les nouveaux emplois créés, ou dans d'autres établissements de la société ».*

● *Trois cent quinze licenciements dans le Rhône.* — Mise en règlement judiciaire le 23 juin dernier, la société C.M.E. (Constructions métalliques et entreprises), située à Saint-Priest (Rhône), va procéder, fin septembre, au licenciement de ses trois cent quinze salariés. La C.M.E. avait connu des difficultés en 1974 et, au terme du « plan de redressement » qui avait été alors mis en place, elle était contrainte de déposer son bilan. La société STEFL filiale de la C.M.E., qui emploie cent trente personnes à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) et dont le siège social est à Lyon, vient elle aussi d'être mise en règlement judiciaire.

LE TOUR DE FRANCE DU BUS DE LA C.G.T.

« Pas de trêve des vacances pour les chômeurs »

De notre correspondant

Lorient. — Le tour de France du « bus de la C.G.T. pour l'emploi », qui a fait étape les 17 et 18 août à Lorient, en est à son soixante-septième jour ; 8 000 kilomètres ont été parcourus depuis le départ de Montreuil. Il en reste 1 500 avant que ce car n'atteigne Pantin le 8 septembre, jour du meeting de rentrée de M. Georges Séguy.

« Le tour de France du bus de la C.G.T., explique M. René Duhamel, secrétaire confédéral, *n'est ni une opération folklorique ni une campagne publicitaire en faveur de notre syndicat. Si nous avons entrepris ce voyage, c'est parce que nous avions la conviction que, la situation de l'emploi se dégradant sans cesse, nous assisterions au cours de l'été à une campagne de mystification et de démagogie. C'est toujours pendant cette période de l'année — nous venons de le constater avec la réforme de la sécurité sociale — que le gouvernement porte ses mauvais coups.*

» Comme nous n'entendons pas que les membres du gouvernement soient les seuls à prendre la parole pour dire n'importe quoi, poursuit M. Duhamel, *nous avons voulu apporter la vérité aux travailleurs là où ils se trouvaient, leur donner des chiffres concrets et dégonfler un certain nombre de baudruches. »*

« Quand le C.N.P.F. clame que l'on va créer pour la rentrée trois cent mille emplois, c'est une supercherie. Le commissariat général au Plan fait savoir depuis longtemps que les départs en retraite seraient de l'ordre de deux cent cinquante-deux mille. En réalité, ce ne seront donc que quarante-huit mille emplois qui seront créés. Et lorsque l'on diminue le pourcentage des jeunes chômeurs, on ne change en rien le nombre des chômeurs. Le patronat bénéficie simplement, grâce à des mesures telles que les contrats-formation, contrats à durée limitée qui se terminent comme par hasard au lendemain des élections législatives, d'une main-d'œuvre jeune qui ne lui coûtera rien. »

Rappel à la réalité

Que faire ? « Il n'y a pas de solution miracle, dit M. Alain Guinot, secrétaire du centre confédéral de la jeunesse C.G.T. *Même avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. La situation est trop catastrophique. Nous pensons simplement qu'en réduisant la durée du travail, en abaissant l'âge de la retraite et en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs (ce qui permettrait d'augmenter la consommation intérieure), on pourrait créer des emplois et ainsi enrayer ce phénomène. »*

Un phénomène qui fait peur. C'est qu'à Lorient la situation de l'emploi est dramatique : 10 437 demandeurs inscrits en juillet 1977, soit près de 31 % de plus qu'en juillet 1976 (ils étaient 4 300 en juillet 1974 ; 3 000 en 1967). Les dépôts de bilans se multiplient. Les fermetures d'usines et les licenciements se succèdent en cascade. Des menaces planent sur les industries agro-alimentaires ; les inquiétudes sont vives quant au plan de charge de l'arsenal et l'incertitude règne pour ce qui concerne l'industrie des pêches, seconde entreprise du département. Quarante-quatre pour cent des chômeurs morbihannais sont des jeunes et 55 % des femmes.

Sur les plages populaires proches de Lorient, le bus a rappelé les travailleurs à la réalité. Ici presque chaque famille est touchée par le chômage. Ainsi, à Hennebont, mercredi après-midi, on évoquait la fermeture des forges. Au camp « Tourisme et Travail » d'Auray, les militants de la C.G.T. ont visité les bungalows un par un pour s'entretenir avec les travailleurs. Mais jeudi soir, il n'y avait guère plus de quatre cents personnes au bal public organisé sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Lorient. *« La lutte est dure. Elle ne doit pas être triste. »* Le cœur, pourtant, n'y était pas, même si l'on a discuté, signé, adhéré. Mille cinq cent soixante-dix Lorientais ont signé la pétition de la C.G.T., *« Vivre et travailler au pays ». « Il n'y a pas de trêve des vacances pour les chômeurs,* conclut M. René Duhamel. *Il n'y a pas non plus, pendant cette période de vide syndical. »*

JEAN-YVES MANAC'H.

RECTIFICATIF. — Dans une note, à la fin de l'article intitulé « *Une bavure anticégétiste* » (*le Monde* du 17 août), nous avons indiqué par erreur que M. Étienne Ceccaldi est juge d'instruction, alors qu'il est substitut du procureur de la République. M. Ceccaldi est ce magistrat, membre du Syndicat de la magistrature, qui n'a pas exactement été « *menacé d'être muté* », comme nous l'avons dit, mais qui, plus précisément, a refusé sa nomination de Marseille à Hazebrouck, tout en ayant souhaité changer d'affectation. Par la suite, M. Ceccaldi a fait l'objet d'une réprimande pour manquement à l'obligation de réserve.

A L'ÉTRANGER

Le projet de budget australien pour 1978 est fondé sur le ralentissement de la croissance

Correspondance

Sydney. — *Le budget 1977-1978 que vient de présenter le gouvernement australien comporte d'importantes réductions d'impôt à partir de février prochain pour les salariés à faibles ou moyens revenus. Présenté en déséquilibre (le déficit sera de 2,2 milliards de dollars australiens — 11,9 milliards de francs, — soit 7,5 % des dépenses qui atteindront 29,2 millions de dollars : 157,7 milliards de francs), il vise à réduire le chômage dans un pays où l'on estime que l'augmentation du nombre des personnes à la recherche d'un emploi va se poursuivre* (1).

Le projet gouvernemental est bâti sur l'hypothèse d'un ralentissement de la croissance économique pendant les six prochains mois, suivi d'une vigoureuse reprise durant les six mois suivants. Si cette prévision se réalisait, elle entraînerait dans l'immédiat un nouvel accroissement du chômage ou, au mieux, sa stabilisation. Cependant, le gouvernement, qui pourrait avancer la date des élections législatives, espère que les Australiens seront surtout sensibles aux réductions d'impôt qu'il propose.

Le projet de budget comporte pourtant quelques mauvaises surprises : l'impôt *sur les sociétés* sera relevé et les automobilistes devront accepter de payer plus cher l'essence, les prix australiens devant progressivement s'aligner sur les prix mondiaux. Il n'y aura pas en revanche de hausse des prix du tabac ni de ceux des boissons ou des tarifs postaux.

Une autre caractéristique du budget australien pour 1977-1978 est qu'il simplifie beaucoup la fiscalité sur le revenu (les sept tranches actuelles sont supprimées et remplacées par un taux à 32 %) en même temps qu'il élève le seuil à partir duquel les contribuables commencent à payer l'impôt : 3 750 dollars australiens par an, soit 1 687 F par mois.

(1) 1 dollar australien = 5,40 F.

INDUSTRIES

● *Implantation d'une unité de chimie fine près de Pau.* — La société Serdex, filiale des laboratoires pharmaceutiques Laroche-Navarron, va construire à Lons, près de Pau (Pyrénées-Atlantiques), une unité de chimie fine où seront produits des extraits corticaux-surrénaux et des extraits titrés d'origine végétale et animale employés en thérapeutique, mais aussi dans la fabrication de produits cosmétiques.

L'investissement est de l'ordre de 10 millions de francs. L'ingénierie de cette unité, qui comprendra des installations de redistillation de solvants, de récupération de sous-produits (esters d'acides gras, glycérine) et de traitement d'effluents, a été confiée à la société Technip.

La mise en service de l'usine de Lons, où une centaine de personnes seront employées, est prévue pour mars 1978.

RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS EN JUILLET : + 0,4 %

La hausse du coût de la vie s'est ralentie en juillet aux Etats-Unis. L'indice des prix de détail s'est établi à 182,6 (base 100 en 1967), en hausse de 0,4 % par rapport à juin. C'est la plus faible progression enregistrée depuis décembre dernier. Les prix avaient augmenté de 0,6 % en mai et juin et de 0,8 % en avril.

Le ralentissement de juillet est imputable aux prix des produits alimentaires qui ont très peu augmenté (0,1 %). Cette évolution favorable, sur laquelle compte l'administration pour réduire le rythme de l'inflation durant le second semestre, devrait se poursuivre dans l'avenir immédiat, les prix de gros de ces produits ayant diminué au cours des trois derniers mois.

Le département du travail a précisé qu'en dépit du ralentissement de la hausse des prix, le pouvoir d'achat moyen des travailleurs avait diminué en juillet de 0,1 % du fait d'une réduction du temps de travail. — *(A.F.P.)*

● *Hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.* — Plusieurs banques américaines viennent d'annoncer une hausse de leur taux de base de 6,75 à 7 %.

Pour l'instant, la Bank of America, première banque des Etats-Unis, n'a pas annocé de hausse de son taux d'intéêt privilégié. Selon l'un des responsables de la Banque, cette hausse des *Prime Rate « reflète l'inquiétude qu'inspire la politique monétaire du gouvernement ».* Dans les milieux spécialisés, on estime que cette hausse des taux d'intérêt aura des conséquences sur le coût de la construction aux Etats-Unis dès le mois prochain. — *(A.F.P.)*

● *En Allemagne fédérale,* l'indice des prix de gros de juillet a baissé de 1,1 % par rapport à juin. En un an (juillet 1977 comparé à juillet 1976), l'indice des prix de gros a baissé de 0,3 %.

AGRICULTURE

LA RÉCOLTE MONDIALE DE BLÉ SERA EN 1977 SUPÉRIEURE A LA CONSOMMATION

Washington *(A.F.P.).* — La réunion des représentants des quatre principaux pays exportateurs de blé, qui s'est tenue les 18 et 19 août à Washington, n'a débouché sur *« aucun accord particulier ».* On a tout au plus *« identifié les zones »* de futures discussions sur les structures et les procédures d'un nouvel accord international sur le blé.

Les experts américains, canadiens, australiens et argentins ont fait le point des perspectives de la récolte mondiale de blé, qui doit atteindre environ 405 millions de tonnes cette année, au lieu de 412 millions l'an dernier (— 1,7 %). Elle dépassera, pour la seconde année consécutive, la consommation, qui est estimée à 399 millions de tonnes. Les stocks mondiaux excèdent actuellement 100 millions de tonnes (alors qu'ils étaient tombés à un peu plus de 60 millions de tonnes *pendant* les saisons 1974-1975 et 1975-1976). Ce qui explique le net repli des cours depuis la fin de 1976.

D'autres rencontres entre les Quatre auront lieu dans les semaines qui viennent pour préparer la réunion du groupe préparatoire du Conseil international du blé, qui se tiendra à Londres du 28 septembre au 7 octobre.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Remous sur le dollar

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Remous sur le dollar

C'est une semaine agitée qu'a connue le DOLLAR qui, initialement en forte hausse, a brutalement fléchi mercredi, puis s'est effrité à la veille du week-end.

Sur sa lancée de la semaine précédente, le DOLLAR a vigoureusement monté lundi et mardi, son cours repassant ce jour-là au-dessus de 2,34 DEUTSCHEMARKS à Francfort et de 4,94 FRANCS à Paris. Cette hausse brutale a-t-elle amené certains opérateurs à prendre leur bénéfice ? A-t-elle incité les banques centrales à intervenir pour freiner une reprise jugée trop rapide, comme certains observateurs l'affirment ? Quoi qu'il en soit, mercredi, un brutal retournement de tendance se produisait, la devise américaine revenant à 4,917 FRANCS à Paris et à 2,336 DEUTSCHEMARKS à Francfort. Un peu mieux disposé le lendemain, le DOLLAR fléchissait derechef à l'approche du week-end.

Les remous constatés sur le DOLLAR pendant ces cinq séances sont significatifs : le marché cherche sa voie. La baisse de la devise américaine pendant le mois de juillet a été brutale. Le redressement du mois d'août n'a pas été moins vigoureux, puisque les cours pratiqués aujourd'hui sont sensiblement les mêmes que ceux qui étaient enregistrés fin juin. Il faut bien le dire, l'ampleur et la rapidité de la reprise ont surpris. Manifestement, la « spéculation », contrainte de dénouer des positions à la baisse du DOLLAR, a été prise de court par les banques centrales... et les déclarations officielles. Reste que cette reprise technique semble maintenant toucher à sa fin. La faiblesse relative des transactions cette semaine en témoigne. Le marché semble donc « purgé », pour reprendre l'expression des cambistes, et c'est pendant les jours à venir que l'on va pouvoir réellement déterminer la tendance du DOLLAR.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que la baisse du mois de juillet avait été provoquée par les déclarations du secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, qui avait publiquement souhaité que les pays ayant une balance commerciale largement excédentaire laissent leurs monnaies se revaloriser par rapport au DOLLAR. Par la suite, M. Blumenthal a certes tenu des propos différents, mais il serait bien surprenant, cependant, que ce qui était souhaité en juin ne le soit plus... en août. Dès lors, bien des spécialistes estiment que l'on pourrait assister dans les semaines à venir à un nouveau recul des cours du DOLLAR, et ce, d'autant que la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis ne semble pas devoir revêtir l'importance que d'aucuns espéraient.

La LIVRE STERLING est restée bien orientée. L'optimisme revient dans la City. Fait significatif : des rumeurs ont circulé en début de semaine, laissant entendre que le gouvernement britannique pourrait laisser flotter sa monnaie en hausse. La Banque d'Angleterre, qui continue à surveiller attentivement le marché, a fermement démenti... mais ce démenti n'a pas totalement convaincu. Dans l'immédiat, l'Institut d'émission a annoncé une pause dans la politique de désescalade des taux d'intérêt en vigueur depuis plusieurs mois. Ces taux restant élevés, on peut penser que les capitaux vont continuer d'affluer en Grande-Bretagne.

Le FRANC FRANÇAIS est resté bien disposé. L'annonce d'une amélioration du commerce extérieur en juillet a été accueillie favorablement. Plus généralement, le FRANC reste pour l'heure efficacement protégé par des taux d'intérêt et une réglementation des changes qui rendent très onéreux pour les non-résidents une éventuelle spéculation.

Signalons enfin que la LIVRE ISRAÉLIENNE a été légèrement dévaluée pour la deuxième fois depuis le début du mois. Sa parité a été fixée à 10,37 LIVRES (contre 10,17 LIVRES) pour 1 DOLLAR.

* * *

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once de métal précieux, après être revenu à 143,55 dollars jeudi, s'est établi à 144,50 dollars (contre 145,90 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,7404	8,5505	4,2152	4,0533	62,0452	4,2770	1537,64
	—	1,7389	8,5440	4,2037	4,0481	61,9917	4,2611	1535,27
New-York.	1,7404	—	20,3541	41,2881	42,9368	2,8050	40,6917	0,1131
	1,7389	—	20,3520	41,3650	42,9553	2,8050	40,8079	0,1132
Paris.....	8,5505	4,9130	—	202,84	210,94	13,7812	199,91	5,5608
	8,5440	4,9135	—	203,27	211,06	13,7826	200,51	5,5651
Zurich....	4,2152	2,4220	49,2977	—	103,9931	6,7938	98,5554	2,7413
	4,2037	2,4175	49,2011	—	103,8445	6,7812	98,6533	2,7381
Francfort.	4,0533	2,3290	47,4048	96,1601	—	6,5329	94,7711	2,6361
	4,0481	2,3280	47,3796	96,2978	—	6,5301	95,0010	2,6367
Bruxelles.	62,0452	35,6580	7,2562	14,7192	15,3069	—	14,5066	4,0350
	61,9917	35,6500	7,2555	14,7466	15,3135	—	14,5480	4,0378
Amsterdam	4,2770	2,4575	50,0203	101,4657	105,5173	6,8934	—	2,7815
	4,2611	2,4505	49,8727	101,3650	105,2620	6,8737	—	2,7755
Milan....	1537,64	883,50	179,82	364,78	379,34	24,7826	359,51	—
	1535,27	882,90	179,68	365,21	379,25	24,7657	360,29	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	12 août	19 août
Indice général	73,4	73,8
Assurances	118,8	118,8
Banq. et sociétés financ.	60,8	60,8
Sociétés foncières	77,8	77,8
Sociétés investiss. portef.	75,8	76,3
Agriculture	72,4	73,3
Aliment., brasseries, distill.	88	87,5
Automob., cycles et l. équip.	78,5	79,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	77,6	78,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	59,8	60,2
Carrières salines, charbon.	86,9	88,7
Constr. mécan. et navales.	64,1	66,1
Hôtels, casinos, thermal...	85,3	86,1
Imprimeries, pap., cartons.	58,6	60
Magas., compt. d'exportat.	47,5	47,7
Matériel électrique	75,1	75,6
Métall., com. des pr. métal	46,5	47,3
Mines métalliques	94,9	95,6
Pétroles et carburants	68,1	66,4
Prod. chimiq. et él.-mét.	74,7	74,9
Services publics et transp.	82,8	84,3
Textiles	91,7	93,7
Divers	101,9	100,9
Valeurs étrangères	104,1	105,2
Valeurs à rev. fixe ou ind.	120,2	120,3
Rentes perpétuelles	54,8	55,9
Rentes amort., fonds gar..	169,3	168,1
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,3	92,5
Sect. ind. publ. à rev. ind.	236,6	234,8
Secteur libre	101,8	101,9

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	12 août	19 août
Valeurs à rev. fixe ou ind.	210,6	210,8
Val. franç. à rev. variable.	508,7	511,4
Valeurs étrangères	769,4	775,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	12 août	19 août
Indice général	58,2	58,4
Produits de base	38,8	38,8
Construction	82	82
Biens d'équipement	51,5	51,8
Biens de consom. durables	99,2	100,3
Biens de cons. non durabl.	52,1	52,7
Biens de consom. aliment.	81,3	81,2
Services	84,5	85,1
Sociétés financières	68,7	68,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr..	157	157,9
Valeurs industrielles	51,6	51,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	15 août	16 août	17 août	18 août	19 août
Terme....	—	26 540 702	22 961 557	35 210 934	43 025 748
Comptant: R. et obl.	—	42 248 031	46 861 993	59 308 927	59 548 793
Actions ..	—	20 052 196	20 015 875	22 658 345	20 883 601
Total	—	88 840 829	89 839 425	117 178 206	123 458 142
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1975)					
Val. franç.	—	87,9	87	88,1	89,2
Etrang. ..	—	100,2	100,4	101	100,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance.	—	94,1	93,8	94,8	95,7
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	—	57,8	57,6	57,9	58,4

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 19 AOUT

Au plus haut depuis cinq mois

BIEN qu'écourtée d'une séance pour les fêtes de l'Assomption, la semaine écoulée a, une fois encore, été bonne pour la Bourse de Paris. Semaine, au demeurant, sœur des deux précédentes. Le scénario est désormais devenu classique : les cours commencent par se replier pour redevenir ensuite beaucoup plus résistants et, enfin, se redresser à l'approche du week-end. A la limite, les commentateurs pourraient presque rendre compte des séances sans quitter leurs bureaux. Récidivant, le marché a donc encore progressé d'un peu plus de 1 %, ce qui porte son avance depuis le 1er août à un peu plus de 5 % et les valeurs françaises virtuellement à leur plus haut niveau depuis cinq mois, l'action Jacques Borel se signalant à l'attention générale par sa remontée en flèche (+ 25 % en quatre jours).

Compte tenu des volumes d'affaires « faméliques » — jeudi et vendredi, malgré le mouvement de reprise, les transactions sont restées très inférieures à 30 millions de francs, — le comportement du marché a été fort satisfaisant. Pourtant, les choses avaient mal commencé.

La Bourse a toujours été sensible aux sondages, et celui publié mardi par « le Matin » sur les intentions de vote des Français n'avait pas produit une très bonne impression. Ne donnait-il pas l'opposition gagnante avec 54 % des voix ? Un certain malaise s'était du coup à nouveau installé autour de la corbeille. Certains avaient beau affirmer que, d'un sondage à l'autre, la gauche avait perdu du terrain, son précédent score étant de 56 %, le marché n'en a pas moins accusé le coup, et ce d'autant que la querelle entre MM. Mitterrand et Marchais, qui avait fait son bonheur, semblait devoir s'apaiser. Heureusement, si l'on peut dire, l'article publié par Lionel Jospin dans nos colonnes, et la réponse de M. Marchais relançaient la polémique. Il n'en fallait pas plus pour ranimer un marché qui, de surcroît, apprenait coup sur coup la reprise de la production industrielle en juin (+ 2,4 %), le redressement du commerce extérieur en juillet, le nouveau fléchissement début août du prix des matières premières industrielles importées et la probable mise en vigueur à la mi-septembre d'un plan de relance en Allemagne fédérale dont la France aurait tout à gagner en qualité de premier fournisseur de ce pays. Et tandis que le franc se raffermissait vis-à-vis du dollar mais aussi par rapport aux devises fortes, l'on murmurait de plus sous les colonnes du palais Brongniart que l'indice des prix de détail pour juillet marquerait un net ralentissement... ce qui n'est pas prouvé. C'est plus qu'il n'en fallait pour réjouir la Bourse et les investisseurs britanniques dont les achats, discrets la semaine passée, se sont, disait-on, un peu accélérés à la veille du week-end.

Déjà gagnante (+ 4,34 %), la liquidation générale, qui aura lieu mardi 23 août, a de grandes chances ainsi de se dérouler dans de bonnes conditions.

ANDRÉ DESSOT.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'étain — repli du cacao

METAUX. — *Une reprise survenue en fin de semaine a permis aux cours du cuivre de retrouver leurs niveaux précédents, au Metal Exchange de Londres. De nombreux éléments ont pourtant exercé une influence déprimante sur la tendance. La perte de production due aux grèves ayant paralysé les raffineries américaines atteint 150 000 tonnes environ, alors que l'on tablait sur un conflit beaucoup plus long comme celui d'il y a plusieurs années qui avait duré presque sept mois. Les stocks britanniques de métal s'élèvent à 617 830 tonnes, en augmentation de 2 300 tonnes. Ils dépassent 200 000 tonnes sur le marché de New-York. Les exportations de métal effectuées par le Japon durant les quatre premiers mois de l'année fiscale en cours sont équivalentes à celles de la précédente année fiscale. En dépit de prix peu rémunérateurs, certains pays producteurs dont les besoins en devises sont pressants n'en augmentent pas moins leur production.*

La hausse se poursuit sans discontinuer sur les cours de l'étain qui atteignent de nouveaux sommets sur les places commerciales. Depuis le commencement de l'année, les prix de ce métal se sont valorisés de 30 % environ. Les achats de couverture se multiplient, provenant d'opérateurs européens, japonais, américains et même soviétiques. Les stocks s'amenuisent, aussi le risque de pénurie grandit-il.

TEXTILES. — *Effritement des cours de la laine sur les marchés à terme. La reprise des ventes aux enchères en Australie a été caractérisée par une baisse moyenne des prix de l'ordre de 5 % et des achats de soutien accrus de la part de la commission australienne.*

DENREES. — *Légère baisse des cours du sucre. Le département américain de l'agriculture évalue la récolte mondiale 1976-1977 à 86,6 millions de tonnes, supérieure d'un million de tonnes à l'estimation faite en mars dernier.*

La reprise a tourné court sur le marché du cacao malgré des estimations pessimistes de la prochaine récolte du Ghana entre 250 000 et 270 000 tonnes au lieu des 300 000 tonnes prévues à l'origine. Des signes plus importants de fléchissement de la consommation ont joué un rôle plus important sur l'évolution des cours.

Les cours du café ont consolidé à des degrés divers leur progression récente au gré de rumeurs contradictoires circulant sur le marché : achat de 150 000 tonnes de café par le Brésil à l'Indonésie, réduction de la taxe à l'exportation en Colombie, espoir d'une reprise prochaine des achats par les torréfacteurs.

Cours des principaux marchés du 19 août 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 668,50 (663,50), à trois mois 686 (679) ; étain comptant 6 735 (6 500), à trois mois 6 610 (6 472) ; plomb 320 (312,50) ; zinc 302 (296). — New-York (en cents par livre : cuivre (premier terme) 52,90 (53,10) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (61,50) ; mercure par bouteille de 76 lbs) 120-125 (113-128). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 706 (1 670).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 54,40 (54,50), déc. 54,50 (54,35). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 233 (238) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (417). — Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. inch. (23,20). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 535 (525).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 53,90-54,50 (52,50-54). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 197,50-198 (195,50-196).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept. 193,50 (202,50), déc 171 (179,50) ; sucre disp. 7,60 (7,75), sept. 7,74 (7,79) ; café sept. 202 (207,50), déc. 188,50 (192,70). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 111,90 (112), déc. 116 (116,30 ; café sept. 2 790 (2 750), nov. 2 470 (2 480) ; cacao sept. 2 666 (2 740), déc. 2 412 (2 480). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 2 430 (2 460), déc. 2 103 (2 150) ; café sept. 2 160 (2 200), nov. 2 046 (2 065) ; sucre en francs par tonne) : oct. 815 (832), déc. 910 (915).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 219 1/4 (223 1/2) déc. 229 1/2 (234 1/4) ; maïs sept 184 3/4 (194 1/2), déc. 194 (203 1/2).

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 12/8	COURS 19/8
Or fin (kilo en barre)	23860 ..	23470 ..
— (kilo en lingot)	23695 ..	23500 ..
Pièce française (20 fr.)	245 ..	246 50
Pièce française (10 fr.)	204 90	203 50
Pièce suisse (20 fr.)	217	216 20
Union latine (20 fr.)	209 50	208 80
● Pièce tunisienne (20 fr.)	162 ..	167 80
Souverain	221 80	223 20
● Souverain Elizabeth II.	248 ..	249 70
● Demi-souverain	233 20	236 10
Pièce de 20 dollars	1120 .	1108 60
— 10 dollars	559 ..	558 ..
— 5 dollars	317 ..	308
— 50 pesos	962 50	951
● — 20 marks	270 20	270 10
— 10 florins	215 50	214 20
● — 5 roubles	116 ..	115 90

MARCHÉ MONÉTAIRE

Coup d'arrêt à la baisse ?

Le resserrement de la liquidité bancaire, déjà observé la semaine dernière, a contribué à maintenir le taux de l'argent au jour le jour relativement cher.

Après le long week-end du 15 août, on a coté mardi et mercredi, respectivement 8 5/8 % et 8 3/4 %. En fin de semaine, la Banque de France est néanmoins intervenue en se portant acheteuse à 24 heures d'effets privés et de Bons du Trésor, respectivement à 8 3/4 % et 8 5/8 % jeudi et à 8 5/8 % et 8 1/2 % vendredi. Le taux de l'argent au jour le jour a été ainsi ramené à 8 11/16 %, puis à 8 9/16 % vendredi.

Par ailleurs, la Banque de France procédait jeudi à une nouvelle adjudication contre effets de première catégorie. Le taux de 8 3/8 % de la dernière adjudication a été maintenu pour un montant adjugé de 1,8 milliard de francs, qui seront servis lundi 22 août.

Les autorités monétaires continuent ainsi à jouer la prudence. Malgré une conjoncture favorable, elles n'ont pas franchi un nouveau pas dans la détente. L'explication doit peut-être en être recherchée outre-Atlantique dans la forte hausse du marché monétaire américain, sous l'impulsion de la Réserve fédérale (FED), hausse qui a entraîné une certaine tension sur le marché des eurodollars. La City Bank a d'ailleurs fait passer son taux de base de 6 3/4 % à 7 %. Comme on l'a déjà fait remarquer, l'écart entre les taux pratiqués sur le marché de l'eurodollar et nos taux intérieurs, est un élément important de la tenue de notre monnaie sur le marché des changes et cet écart ne saurait se réduire trop brutalement. Néanmoins, l'annonce d'une contraction de la masse monétaire américaine pour la semaine terminée le 10 août ramènera peut-être la Réserve fédérale à une plus grande sérénité.

Il convient cependant de faire remarquer qu'en intervenant en fin de semaine pour réduire le taux de l'argent au jour le jour, les autorités monétaires confirment leur volonté de maintenir malgré tout un climat de détente sur le marché. L'annonce d'une sensible diminution du déficit du commerce extérieur, comme la bonne tenue persistante du franc sur le marché des changes ne peuvent que renforcer ce sentiment.

D'ailleurs, le « marché » lui-même joue la poursuite de la détente à court terme, puisque l'argent à trois mois contre effets privés s'échange entre banques à 8 1/2 %, en dessous du taux de l'argent au jour le jour.

Mardi 16 août, le Trésor procédait à une adjudication pour 1 milliard de francs de bons à six mois, au taux de 8 17/64 % et 1 milliard de francs de bons à onze mois, au taux de 8 19/32 %. Vendredi 19 août, le Trésor a à nouveau adjugé pour 1 milliard 550 500 000 F de bons à neuf mois, au taux de 8 7/16 % et pour 912 millions de francs de bons à quinze mois au taux de 8 17/32 %.

(Intérim.)

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Nouvelle baisse

Malgré quelques soubresauts, bien vains au demeurant, Wall Street s'est encore affaibli cette semaine et vendredi, en clôture, l'indice des industrielles s'est inscrit à 863,48 (— 7,63 points), soit pratiquement à son plus bas niveau depuis le 2 janvier 1976 (858,71), époque à laquelle le marché était en pleine dépression.

Les opérateurs n'ont pratiquement tenu aucun compte des quelques bonnes nouvelles qui sont parvenues à leur connaissance : l'augmentation des revenus personnels et des mises en chantier de logements neufs en juillet, la contraction de la masse monétaire pour la semaine se terminant le 18 août, enfin le ralentissement, le mois dernier, de la hausse des prix de détail (voir d'autre part). Une fois de plus, la peur d'un renchérissement des taux d'intérêt a été la plus forte. Et, de fait, vendredi en fin d'après-midi, la City Bank et plusieurs grandes banques américaines décidaient de relever de 6,75 % à 7 % leurs taux de base.

L'activité hebdomadaire s'est un peu accélérée, portant sur 97,85 millions de titres contre 92,60 millions précédemment.

	Cours 12 août	Cours 19 août
Alcoa	47 1/2	46 1/4
A.T.T.	63	62 7/8
Boeing	58	56 7/8
Chase Man Bank	31 3/8	32 1/4
Du P de Nemours	114 5/8	114
Eastman Kodak	58 1/8	63 3/8
Exxon	50 1/4	48 1/2
Ford	42 1/4	41 3/4
General Electric	54 3/8	54 3/4
General Foods	34 1/8	34 1/4
General Motors	65 3/8	65 1/2
Goodyear	19 5/8	19 5/8
I.B.M.	266	269 1/8
I.T.T.	33 3/8	33
Kennecott	26 1/4	24
Mobil Oil	66	62 1/2
Pfizer	25 5/8	26 1/4
Schlumberger	68 1/2	66 1/4
Texaco	28 3/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	18 1/4	18 1/8
Union Carbide	46 5/8	46 3/8
U.S. Steel	33 3/4	31 1/4
Westinghouse	20 1/8	20 1/4
Xerox Corp.	53 3/8	54 3/8

FRANCFORT
Irrégulier

La tendance a été très irrégulière cette semaine sur le marché allemand. Néanmoins, peu d'écarts de cours ont été enregistrés d'un vendredi à l'autre.

Deux séances seulement ont vraiment marqué cette semaine : celle de mercredi, durant laquelle une assez vive reprise s'est opérée sur la rumeur d'une prochaine relance de l'économie (des mesures devraient en principe être arrêtées le 14 septembre), et celle de vendredi, qui s'est déroulée sous le signe de la baisse à la suite des résultats semestriels très décevants publiés par la B. A. S. F. Le groupe chimique de Ludwigshafen a en effet annoncé que son bénéfice avant impôts au 30 juin (664 millions de deutschemarks) avait fléchi de 6,4 % par rapport à la période correspondante de 1976 pour un chiffre d'affaires de 10 741 millions de deutschemarks en faible augmentation (+ 3,9 %). Cette situation est essentiellement due au mauvais climat des affaires en Allemagne fédérale, comme le prouve la chute du résultat avant impôts (— 17 %) de la société mère. Cette nouvelle a naturellement produit l'effet d'une douche froide et de nombreux dégagements, d'origine étrangère surtout, ont été enregistrés.

Indice de la Commerzbank du 19 août : 780,2 (contre 780,3).

	Cours 12 août	Cours 19 août
A.E.G.	87,10	88,30
B.A.S.F.	159,80	159,10
Bayer	139,80	140
Commerzbank	205,70	203,50
Hoechst	139,50	140,50
Mannesmann	159	158,20
Siemens	280	279,50
Volkswagen	179	180

TOKYO
La hausse se poursuit

Malgré quelques ventes bénéficiaires survenues en fin de semaine et dans l'ensemble assez bien absorbées, le marché a poursuivi son avance, les différents indices montant encore d'un peu plus de 1 % pour se rapprocher de leurs plus hauts niveaux historiques.

Les rumeurs insistantes faisant état du prochain lancement d'un train de mesures pour ranimer l'économie ont fortement encouragé les opérateurs à prendre position. La remontée du yen a toutefois freiné un peu les initiatives à l'approche du week-end.

Une très forte activité a continué de régner, 2 091 millions de titres changeant de mains contre 2 074 millions la semaine précédente.

Indices du 19 août : Nikkei Dow Jones, 5 220,11 (contre 5 180,26) ; indice général, 384,28 (contre 379,55).

	Cours 12 août	Cours 19 août
Fuji Bank	276	278
Honda Motors	567	577
Matsushita Electric	605	610
Mitsubishi Heavy	140	145
Sony Corp.	2 280	2 320
Toyota Motors	915	975

LONDRES
Plus 3,2 %

Très ralentie la semaine passée, la hausse des cours a repris ces derniers jours au London Stock Exchange et, malgré les prises de bénéfices enregistrées à la veille du week-end pour la liquidation, le marché a progressé de 3,2 %, atteignant ses plus hauts niveaux depuis quatre ans et demi.

Plusieurs facteurs ont été à l'origine de cette nouvelle flambée des cours : l'augmentation des ventes au détail en juillet, la publication par plusieurs entreprises de très bons résultats semestriels (Unilever, Royal Dutch-Shell, Royal Insurance, House of Fraser, Pye, etc.) et surtout la décision de Beecham d'augmenter son dividende de 200 %, qui passe de 9,4 à 28 pence. Cette augmentation considérable du coupon, autorisée à titre exceptionnel par le Trésor britannique, est destinée à assurer le succès de l'emprunt de 30 millions de dollars lancé par la filiale hollandaise du groupe et dont le produit servira à financer l'achat de la firme américaine Calgon.

De ce fait, la décision de la Banque d'Angleterre de ne pas abaisser une nouvelle fois cette semaine son taux d'escompte n'a pas causé une trop grande déception.

Indices « Financial Times » du 19 août : industrielles, 487,7 (contre 472,5) ; mines d'or, 114,2 (contre 110,5) ; fonds d'Etat, 70,5 (contre 70,1).

	Cours 12 août	Cours 19 août
Bowater	200	195
Brit. Petroleum	920	916
Charter	133	133
Courtaulds	110	114
De Beers	250	262
Free State Geduld*	13 1/8	12 3/4
Gt Univ Stores	259	264
Imp. Chemical	400	410
Shell	565	592
Vickers	195	194
War Loan	31 3/8	31 5/8

(*) En $, net de prime sur le dollar investissement.

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

L'ARCHIPEL INDONÉSIEN SECOUÉ PAR UN VIOLENT SÉISME

Un violent tremblement de terre s'est produit vendredi 19 août à l'est de l'Indonésie (*le Monde* du 20 août). De premières indications lui attribuaient la magnitude 8,9. Cela en aurait presque fait un record absolu. Elle fut ensuite ramenée à 7,7 ce qui est encore important : le séisme qui ravagea le 28 juillet 1976 la ville chinoise de Tang-Shan, et fit plusieurs centaines de milliers de morts, avait une magnitude comparable.

Le séisme indonésien est heureusement bien moins grave. Des immeubles et des temples ont été lézardés à Bali ; une vague de 25 mètres a déferlé sur l'île de Sumba et a détruit un village. On comptait samedi matin trente et un morts et soixante et un disparus.

Si les dommages sont très inférieurs à ceux du séisme chinois c'est que la magnitude, qui mesure sur l'échelle conventionnelle de Richter l'énergie libérée dans la secousse, n'est que l'un des éléments qui caractérisent un séisme. Tout aussi importants sont la position de l'épicentre, point de la surface terrestre situé à la verticale de l'endroit où s'est déclenchée la secousse, et la profondeur de ce foyer. Dans le cas présent, l'épicentre est en plein océan Pacifique, et la profondeur paraît grande. Cela explique la faiblesse des effets.

Echecs

SPASSKY RENCONTRERA KORTCHNOÏ EN FINALE DU TOURNOI DES CANDIDATS

Genève (A.F.P.). — L'ex-champion du monde Boris Spassky a remporté, vendredi 19 août, la demi-finale qui l'opposait au Hongrois Lajos Portisch. Le grand maître soviétique a battu son adversaire par 8 points 1/2 à 6 points 1/2. Il rencontrera, en finale du Tournoi des candidats, son compatriote Victor Kortchnoï, réfugié politique aux Pays-Bas. Le match, qui doit avoir lieu dans le courant de l'automne 1977, désignera l'adversaire final du champion du monde, le Soviétique Anatoli Karpov.

A B C D E F G

En Suisse

La succession de scandales suscite de l'émotion dans l'opinion publique

Un nouveau scandale, dont la victime est l'administration du canton du Valais, vient d'être révélé en Suisse. Selon des informations rendues publiques à Sion, les autorités cantonales payaient deux fois les mêmes factures que lui présentait une entreprise de travaux publics. Ces irrégularités porteraient sur une somme de 600 000 F suisses (1,2 million de francs). La responsabilité de fonctionnaires du canton serait « fortement engagée ». Cette affaire vient s'ajouter à la vague de scandales financiers, bancaires, politiques qui éclaboussent depuis quelques semaines la vie publique de la Confédération, et dont la succession provoque dans l'opinion une certaine émotion.

De notre correspondant

Berne. — Un colonel brigadier convaincu d'espionnage au profit de l'U.R.S.S., un scandale financier qui touche l'une des trois plus grandes banques du pays, la démission du président d'un gouvernement cantonal : en quelques semaines ces nouvelles ont frappé de plein fouet l'opinion helvétique. Si un officier général est capable, par vanité ou naïveté, de fournir des secrets militaires à l'étranger, si la fraude se faufile jusqu'au cœur d'une banque respectable et respectée, si un magistrat démocrate-chrétien est contraint de se démettre pour avoir touché des pots-de-vin, ne serait-ce pas là quelques signes irréfutables que la Suisse n'est plus au-dessus de tout soupçon ?

Alors, les citoyens commencent à s'interroger, et, dans un nouveau mouvement d'humeur traduisant la défiance qui s'installe, ils disent « non » à ce que les autorités cherchent à leur imposer. A la T.V.A., par exemple, dans l'ensemble *de la Suisse, à la défiguration d'un* paysage dans le canton de Vaud, aux centrales nucléaires à Bâle, à une augmentation de l'impôt sur les voitures à Genève.

L'armée, la finance, puis, par ricochet, la politique, les bases mêmes du système helvétique, ont été éclaboussées par les scandales. On commence à poser des questions avec acuité. L'opinion aimerait bien savoir comment un homme affligé d'un *« grand défaut de caractère » — c'est le juge militaire qui a défini* de la sorte le brigadier Jeanmaire — avait pu accéder à l'état-major général. On s'interroge donc sur le système de promotion des officiers dans l'armée, et sur la crédibilité de la défense nationale.

L'affaire de la succursale de Chiasso (dans le Tessin) du Crédit suisse est sans doute le plus grand scandale qu'ait connu le système bancaire helvétique depuis la dernière guerre. Ces détournements de fonds et cette double comptabilité sont ressentis comme des camouflets, alors qu'ici l'intégrité est une vertu cardinale. Les derniers débats devant le Parlement ont d'ailleurs bien montré que les députés avaient souvent subi comme une offense personnelle l'éclatement de ce scandale, qui ternit à leurs yeux la réputation de la Suisse à l'étranger. Pourtant, pour se consoler, d'aucuns relèvent que les capitaux sont loin d'avoir fui le refuge resté, somme *toute, assez sûr des banques helvétiques*, et que le franc suisse a superbement ignoré l'affaire.

La politique et la finance

Au Tessin, l'affaire du Crédit suisse a contribué à lever un coin du voile sur les imbrications entre la politique et la finance. Tout d'abord, l'un des trois directeurs de l'agence de Chiasso, *arrêté* en mai dernier, M. Claudio Laffranchi, a été amené à démissionner de son mandat de député démocrate-chrétien au Parlement cantonal. Ensuite, un avocat d'affaires, également démocrate-chrétien, M. Alfredo Noseda, a dû renoncer à ses *fonctions de maire du* village de Vacallo et de membre du conseil d'administration de la banque cantonale tessinoise. Administrateur de la Texon, la société financière du Liechtenstein impliquée dans les détournements de fonds de Chiasso, M. Noseda avait été inculpé de ges*tion déloyale et de falsification de* documents.

La démission la plus retentissante est cependant celle du président démocrate-chrétien du gouvernement du canton du Tessin, M. Fabio Vaselli, mis en cause par des milieux de gauche, *celui-ci avait commencé* par nier avoir reçu des pots-de-vin de la Texon. Mais une enquête des autorités fiscales a établi qu'il avait touché des sommes importantes de la société liechtensteinoise sans les déclarer au fisc.

Si une certaine accalmie était attendue dans le courant de l'été, la presse continue de s'interroger sur les récents scandales quand elle ne découvre pas de nouvelles affaires. Ainsi au début de juillet, le quotidien *Die Tat*, de Zurich, lançait un pavé dans la mare en accusant publiquement l'un des principaux notables du canton de Fribourg, M. Jean-François Bourgknecht, de fraude fiscale. L'accusation était d'autant plus inattendue que M. Bourgknecht était non seulement député démocrate-chrétien au Conseil des Etats à Berne, mais aussi responsable des finances à l'exécutif de la ville de Fribourg. Bien qu'étant l'objet d'une enquête des autorités cantonales chargées de la taxation, M. Bourgknecht conteste une partie des faits qui lui sont reprochés mais, suivant son dénouement, cette affaire pourrait avoir des répercussions sur la vie politique du canton de Fribourg.

Enfin à Zurich, le procureur du *canton vient d'ouvrir une enquête* pénale contre M. Werner Rey, vice-président du conseil d'administration de la fabrique de chaussures Bally, qui a tenté de prendre le contrôle de l'entreprise dans des conditions encore obscures.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

PRÈS DE MARSEILLE

Les locaux d'une usine occupée par des grévistes ont été vendus

De notre correspondant

Marseille. — Alors que le conflit qui oppose la direction régionale du groupe B.S.N.-Gervais-Danone aux salariés de l'usine de Marseille-Pont-de-Vivaux, licenciés collectivement et qui occupent les locaux depuis le 18 juillet, a été porté sur le plan judiciaire, on vient d'apprendre que les locaux de l'usine ont fait l'objet, le 11 août dernier, d'une vente restée jusqu'à ce jour secrète, au profit d'un homme d'affaires marseillais, M. Andranic Paroutian, cinquante-deux ans, directeur d'une chaîne de magasins d'alimentation en gros (Cash and Carry) et propriétaire de plusieurs entreprises commerciales à Marseille.

Les autorités régionales ont eu connaissance de cette vente le 18 août, six jours après la signature des actes : l'inspection du travail, elle, a été tenue dans l'ignorance de ce fait nouveau.

Les cent quarante salariés de l'entreprise attendaient, le 31 août prochain, la comparution de dix-neuf d'entre eux devant le tribunal d'Aix-en-Provence (après un premier jugement en référé, le 2 août, du tribunal de grande instance de Marseille qui s'était déclaré incompétent), pour occupation illégale et intention de production « sauvage ». Un porte-parole du personnel nous a déclaré voir dans cette vente « *une manœuvre machiavélique* » de la direction, destinée à briser la détermination des salariés en lutte, puisque, désormais, l'acquéreur peut demander à tout moment l'expulsion des occupants de l'usine.

« Nous ne tiendrons pas compte de cette décision, a-t-il affirmé. *Quel que soit le nouveau patron, nous lutterons pour garder notre emploi et préserver notre outil de travail en empêchant le démantèlement de l'usine »*

On prête à l'acquereur l'intention d'utiliser en partie les locaux pour l'extension de ses propres affaires commerciales. Il se serait engagé à réembaucher, dans un premier temps, vingt-cinq salariés de Gervais-Danone, auxquels il paierait 90 % de leur salaire, Gervais-Danone assurant le complément. Mais ce projet pourrait se heurter aux dispositions du plan d'occupation des sols qui prévoit en cet endroit l'installation d'entreprises industrielles et non commerciales ainsi que l'obligation de créer cinquante emplois à l'hectare.

La controverse sur les cellules d'entreprise

M. G. MARCHAIS : le premier ministre use d'arguments dérisoires.

M. Barre s'étant indigné des propos du secrétaire général du P.C. sur les cellules d'entreprise (*le Monde* du 20 août), M. Georges Marchais a adressé au premier ministre, le vendredi 19 août, un télégramme dans lequel il déclare avoir pris connaissance « *avec stupéfaction* » du communiqué du premier ministre. Le secrétaire général du parti communiste écrit :

« Depuis cinquante ans, de nombreuses cellules du P.C.F. existent dans les entreprises, où elles développent leur activité au grand jour. C'est notamment le cas à France-Soir, *à* l'Aurore, *au* Figaro, *au* Monde *et à* l'Humanité. *La présence et l'activité du P.C.F. dans ces entreprises de presse parisienne n'ont jamais mis en cause l'indépendance de ces journaux et de leur rédaction. Leur lecture en porte témoignage.*

» Je trouve regrettable, et nul doute que nombreux seront les Français qui le regretteront avec moi, que le premier ministre de la France en vienne à utiliser un argument polémique aussi dérisoire, à l'heure où notre pays est confronté à de sérieux et graves problèmes. C'est pourquoi je persiste à penser que mieux vaudrait organiser sérieusement un grand débat public entre vous et moi à la télévision française, comme je vous l'ai d'ailleurs déjà proposé à plusieurs reprises. »

Aux Pays-Bas

LA QUESTION DE L'AVORTEMENT COMPROMET LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

La Haye (Reuter). — Le formateur du nouveau gouvernement, l'ancien premier ministre M. Den Uyl, rencontre de nouvelles difficultés : le parti chrétien-démocrate, avec lequel il mène des négociations pour constituer une nouvelle coalition à la suite des élections du mois de mai dernier, a en effet *refusé le compromis que* lui avait proposé M. Den Uyl sur la libéralisation de l'avortement.

La question de l'avortement trouble la vie politique néerlandaise depuis plusieurs années : alors que les socialistes veulent instituer une très large liberté dans ce domaine, *les chrétiens-démocrates veulent* limiter l'autorisation d'avorter aux cas où la « santé morale ou physique » de la mère est en danger.

Le compromis proposé par M. Den Uyl aurait donné aux membres du gouvernement hostiles à la nouvelle loi la possibilité de démissionner à *titre individuel afin de ne pas entraîner* la chute du gouvernement.

Si M. Den Uyl, estime-t-on, ne trouve pas une nouvelle formule acceptable par ses partenaires chrétiens, il pourrait tenter de former un gouvernement minoritaire avec le petit parti Democratie 66.

En Espagne

LE « GRAPO » REVENDIQUE LA TENTATIVE D'ATTENTAT CONTRE LE ROI JUAN CARLOS

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — Les groupes de résistance anti-fascistes du premier octobre (GRAPO) ont revendiqué, vendredi 19 août, l'attentat manqué de mercredi dernier à Majorque contre le roi Juan Carlos et le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez (*le Monde* du 19 août).

Une charge de plus d'un kilo *de plastic avait été découverte* dans une boîte à chaussures, sous un pont, près de l'endroit où venait d'accoster le yacht royal.

L'enquête est jusqu'à présent entourée de la plus grande discrétion.

Le quotidien *Diario 16* (libéral) a demandé aux autorités de rompre le silence qui enveloppe cette affaire, arguant que « *les Espagnols ont le droit de savoir jusque dans le détail ce qui s'est passé* ». Cet appel est repris par le *Correo Catalan* de Barcelone, qui exige de savoir qui se cache derrière cette tentative d'assassinat « *afin de barrer de l'horizon politique espagnol le chaos ou la dictature* ».

En Chine

UNE JEUNE FRANÇAISE SOLLICITE L'APPUI DE M. TENG HSIAO-PING POUR POUVOIR ÉPOUSER UN OUVRIER CHINOIS

Pékin (*A.F.P.*). — Une jeune Française, Mlle Odile Pierquin, étudiante à l'université Fudan de Changhaï, vient de solliciter l'appui de M. Teng Hsiao-ping pour obtenir l'autorisation d'épouser un jeune ouvrier chinois, M. Tian Li.

Les deux jeunes gens se sont rencontrés il y a deux ans à Changhaï. Depuis huit mois, Mlle Pierquin s'est adressée, en vain, à de multiples autorités pour obtenir la permission de se marier avec l'homme qu'elle a choisi. Elle vient d'envoyer à M. Teng Hsiao-ping, rétabli le mois dernier dans ses fonctions de vice-premier ministre, un télégramme et une longue lettre lui demandant de s'intéresser à son cas et sollicitant une audience éventuelle avant l'expiration de son visa de séjour en Chine, à la fin de ce mois. « *L'habitude, fondée sur les traditions, d'éviter les mariages avec les autres peuples, ne peut que s'effacer devant les nécessités du développement historique de la Chine* », écrit notamment Mlle Pierquin, qui rappelle que Chou En-laï, pour sa part, « *a toujours favorisé ce genre de mariage* ».

La jeune Française indique qu'elle souhaite demeurer en Chine aux côtés de son mari et y travailler comme expert ou enseignante.

M. Tian Li, en ce qui le concerne, a été gardé à vue pendant trois semaines en 1976 à l'université de Fudan, qu'il a ensuite quittée — après avoir refusé de faire son auto-critique — pour travailler dans les chemins de fer de Pékin. Il déclare ne rencontrer aucune marque d'hostilité ni dans son travail, ni dans sa famille. Sa mère et son père, héros de la guerre de Corée, invalide et à la retraite depuis 1951, attendent avec patience la décision du P.C. chinois.

[Mlle Pierquin pose un cas nettement différent de celui de la plupart des mariages entre ressortissants de pays occidentaux et socialistes dont on a parlé au cours de ces dernières années. Son fiancé ne demande pas à quitter la Chine, où elle souhaite vivre elle-même. Son ambition est de contribuer à une meilleure compréhension entre les deux peuples. Bien qu'il n'existe pratiquement pas en Chine de précédent à l'époque récente à une telle démarche — il y aurait eu, il y a quelques mois, un mariage sino-khmer, — les autorités de Pékin manifesteraient, en y donnant suite, leur désir d'ouverture.]

LE NOUVEAU COMITÉ CENTRAL DU P.C. AURAIT TERMINÉ SES TRAVAUX

Pékin (*A.F.P.*). — D'« *importantes réunions* » se sont terminées vendredi soir 19 août au palais de l'Assemblée nationale populaire à Pékin. Plusieurs centaines de délégués ont été vus dans la soirée quittant l'édifice à bord de voitures officielles. La plupart des observateurs pensent que la session plénière du comité central, immédiatement consécutive à la réunion du onzième congrès du parti communiste chinois, venait de terminer ses travaux. Aucune annonce officielle, toutefois, n'avait encore été faite à ce sujet samedi en début de soirée à Pékin, et le mutisme des autorités reste total sur l'ensemble des réunions qui ont apparemment débuté il y a plusieurs jours.

Ce silence prolongé paraît avoir surpris la population chinoise elle-même. Des préparatifs de manifestations étaient en effet visibles depuis près de quarante-huit heures et quelques pétards avaient éclaté en signe d'allégresse. Des affiches étaient même apparues à l'université Peita « *acclamant* » les décisions du congrès et l'élection de M. Hua Kuo-feng à la présidence du comité central.

[La plupart des informations en provenance de Pékin laissent penser que le XIe Congrès du P.C. chinois a effectivement terminé ses travaux, ainsi que le comité central élu par ses soins et qui devait, à son tour, désigner son bureau politique ainsi que ses présidents et vice-présidents. Il est possible que le silence des autorités s'explique par le désir de laisser à tous les dirigeants qui viennent de se réunir à Pékin le temps de regagner leurs provinces respectives afin d'y présider les *manifestations organisées pour célébrer l'événement*.]

M. HAN KE-HUA NOUVEL AMBASSADEUR EN FRANCE

Le nouvel ambassadeur en France de la République populaire de Chine, M. Han Ke-hua, est arrivé le vendredi 19 août à Paris.

M. Han Ke-hua, qui remplace M. Tseng Tao, a déjà été ambassadeur en Hongrie, en Guinée et en Italie (de 1974 à 1976). Avant d'entamer cette carrière diplomatique, il avait occupé différents postes à la direction de l'industrie dans la ville de Wuhan — où se trouve l'un des principaux complexes sidérurgiques chinois — et la province du Hupeh. Il avait été vice-gouverneur de cette même province de 1960 à 1964, date à laquelle il prit ses fonctions à Budapest.

LA CORÉE DU SUD ESSAIE SON PREMIER RÉACTEUR NUCLÉAIRE

Séoul (*A.F.P.*). — La Corée du Sud est la vingtième nation à entrer dans le club des nations nucléaires avec l'essai de sa première centrale atomique, samedi 19 août, à Kori, près de Pusan, au sud-est de la péninsule.

Construite par la société américaine Westinghouse, la centrale entrera en service en novembre. Sa puissance approchera 600 mégawatts.

Deux autres centrales nucléaires *sont actuellement en construction* en Corée du Sud, l'une grâce à l'aide canadienne, l'autre à l'aide française, et la production d'énergie nucléaire sud-coréenne devrait atteindre 3,75 millions de kilowatts en 1985.

Le gouvernement de Séoul pré*voirait également de mettre en* service, en 1979, une usine pilote de retraitement de l'uranium.

● *Une délégation du Congrès américain* a quitté Prague, le vendredi 19 août, pour les Etats-Unis à l'issue d'une tournée d'information en Europe de l'Est, qui l'avait conduite auparavant à Belgrade, Bucarest et Budapest. La délégation, conduite par M. Joshua Eilberg, membre de la Chambre des représentants, a eu, à Prague, indique-t-on de source *diplomatique américaine*, des entretiens qualifiés de « *francs et cordiaux* », contrastant avec le ton actuel, franchement hostile, de la presse tchécoslovaque à l'égard des Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

● *La Nouvelle République du Centre Ouest* a publié, ce samedi 20 août, son dix millième numéro. Diffusé au grand jour depuis la libération de Tours, le 1er septembre 1944, avec un tirage de trente-trois mille exemplaires, le quotidien diffuse actuellement trois cent mille exemplaires.

La Nouvelle République du Centre Ouest bénéficie du statut de société anonyme à participation ouvrière. Son personnel a élu depuis l'origine des représentants au sein du conseil d'administration et possède un tiers des actions du capital.

● *L'Union démocratique bretonne (U.D.B.)* a désigné, jeudi soir 18 août, trois de ses candidats aux prochaines élections législatives en Loire-Atlantique. Il s'agit de MM. Bernard Le Blavec, responsable fédéral dans la deuxième circonscription (Nantes-V, VI, VII) ; Aldéric Husson dans la septième circonscription (Guérande) et Jacques l'Héritier, conseiller municipal de Saint-Nazaire, dans la sixième circonscription (Saint-Nazaire).

Le numéro du « Monde » daté 20 août 1977 a été tiré à 494 798 exemplaires.

La réforme de l'aide au logement

LE « JOURNAL OFFICIEL » PUBLIE LES CONVENTIONS-TYPES ENTRE L'ÉTAT ET LES H.L.M.

Le « Journal officiel » du 20 août publie un décret et cinq arrêtés complétant la réforme du financement du logement mise en place par la loi du 3 janvier 1977.

Le décret concerne les conventions qui seront passées entre l'Etat et les organismes d'H.L.M. pour le patrimoine à usage locatif. Ce texte fixe le montant et les méthodes de calcul de la contribution financière des organismes au Fonds national de l'habitation, les conditions de l'attribution de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) aux occupants des immeubles conventionnés, les conditions d'occupation des logements.

Quatre conventions-types sont annexées à ce décret : l'une durée d'au moins neuf ans, renouvelables par tacite reconduction pour des périodes triennales, elles précisent les obligations des organismes, qu'il s'agisse des conditions d'attribution ou d'occupation des logements, du montant des loyers ou de leur révision. Deux arrêtés concernent les offices et les sociétés anonymes d'H.L.M. : l'un précise les conditions d'octroi des prêts pour les opérations d'amélioration du patrimoine ancien, avec ou sans acquisition, l'autre la nature des travaux d'amélioration.

Un arrêté fixe les plafonds de ressources des bénéficiaires des nouvelles aides de l'Etat, qu'il s'agisse de candidats à l'accession à la propriété ou de locataires ; un autre précise le montant des prêts auxquels peuvent prétendre les candidats à la construction d'un logement.

Le dernier arrêté indique la liste des prêts complémentaires pris en considération pour le calcul de l'A.P.L. accordée aux propriétaires occupants.

● *Le président de la République* est arrivé, vendredi 19 août, en début de soirée, à Chanonat (Puy-de-Dôme), où il passera le week-end en famille. M. Giscard d'Estaing doit regagner Paris dimanche soir.

● *Certains vignobles du Beaujolais* ont été touchés par les orages de grêle, très violents, qui se sont abattus dans la nuit du 18 au 19 août sur la région. A Belleville, les pertes atteignent 40 à 80 % ; dans des localités voisines (Corcelles-en-Beaujolais, Cercié et Lancié) elles vont de 5 à 40 %. Les vignobles les plus endommagés produisent du beaujolais courant.

● *Le Martiniquais Herman Panzo* est devenu, le 19 août à Donetsk (Union soviétique), champion d'Europe junior du 100 mètres en 10 sec. 40 (nouveau record de France junior).